

## Le futur immeuble de l'U.C.C.

On a dit, en d'autres termes, qu'une bonne image vaut un long texte.

La vignette qui paraît en cette page indique donc mieux que cet article ce que sera le futur immeuble de l'U.C.C. Cette maquette a été dessinée selon les plans de M. Roméo Desjardins, architecte. Elle répond à la conception que se faisaient les administrateurs de l'Union de l'édifice qui abritera, dès 1954, le secrétariat et les services de l'association professionnelle agricole.

Ce sera une construction de quatre étages avec sous-sol. La base forme un rectangle de 137 pieds et demi de longueur par 51 pieds et 10 pouces de largeur. L'arrière rejoindra la maison que possède déjà l'U.C.C. sur la rue Berri. L'avant s'appuiera du côté est à la maison longtemps occupée par l'U.C.C. et qui porte le No 515 de l'avenue Viger. Cette partie de l'immeuble ancien a survécu à la démolition et sera utilisée jusqu'à nouvel ordre. La partie neuve s'élèvera le long de la rue Berri et aura façade sur l'avenue Viger à la place de la vieille maison démolie qui portait le No 501. Les murs seront partiellement de pierre, puis de brique. La pierre recouvrira le premier étage en avant, puis sur le côté gauche. Il faut noter qu'à cet endroit la rue Berri est en pente descendante assez prononcée. L'immeuble, lui, doit épouser des lignes nivelées, ce qui explique que le sous-sol sera plus court que les étages.

Il y avait déjà quelques années que l'U.C.C. se sentait trop à l'étroit dans ses vieilles maisons de l'avenue Viger. Déjà elle avait acheté la maison la plus voisine de la rue Berri pour s'agrandir. Malgré tout, l'espace manquait de plus en plus.

Toutes les solutions possibles au logement du personnel et à l'expansion des bureaux ont été envisagées. On a considéré la possibilité de louer ailleurs à Montréal. On a pensé un moment à vendre l'immeuble de l'avenue Viger et à acheter à Montréal un édifice plus grand. L'an dernier, à l'occasion du congrès, le Conseil général de l'U.C.C. reprenait toutes les données du problème et en confiait la solution à un comité spécial tiré de son sein. On en est venu à la conclusion qu'il valait mieux conserver le terrain possédé par l'U.C.C. sur l'avenue Viger et reconstruire au même endroit.

La vignette qui paraît plus haut montre ce que sera le nouvel immeuble. Tout n'est pas fait encore, cela va de soi. Mais le travail avance prestement.

Il a commencé par d'indispensables démolitions. Ça qui est disparu, c'est la maison sise à l'angle des rues

Berri et Viger, puis le garage de béton voisin de la rue Berri. Le contrat de reconstruction a été signé le 15 août entre l'U.C.C. et la Cie Labrador Construction, qui avait présenté la plus basse soumission. Immédiatement les excavateurs sont entrés en action et ont creusé les fondations. Ce déblayement fait sans difficulté, la construction a commencé pour de bon. Les fondations sont maintenant achevées. Dans un enchevêtrement de poutres, de tuyaux et de béton, le premier étage a surgi et le deuxième va bientôt naître. On assure que la charpente sera finie avant le 1er décembre. Les travaux ont été favorisés par une température idéale, ce qui explique que, contrairement à la règle la plus courante, les dépenses ont été jusqu'ici moindres, qu'il était prévu.

On peut se demander ce que coûtera le nouvel immeuble de l'U.C.C. La réponse très précise, d'après la plus basse soumission et le contrat intervenu, c'est \$374,845. Les travaux ont été confiés à *Labrador Construction*, une société canadienne-française dont le président est M. Berthold Mongeau, et le vice-président, M. André Latreille.

L'U.C.C. n'a pas encore fait assez de profits à même les cotisations de ses membres pour pouvoir jeter d'un seul coup sur un plateau plus d'un tiers de million. Elle a dû recourir à des emprunteurs, pas trop éloignés heureusement. Ses bailleurs de fonds sont les deux mutuelles d'assurances de l'U.C.C. et, sans les réserves d'argent qu'elles ont constituées, il aurait fallu peut-être renoncer au projet. C'est le cas, autrefois prédit, maintenant réalisé, où les cultivateurs se prêtent à eux-mêmes les sommes dont ils ont besoin.

D'aucuns remarqueront que le nouvel immeuble logera l'U.C.C. et qu'il restera de l'espace en surplus. Pourquoi construire si grand ? C'est qu'il faut penser à l'avenir. Voilà 15 ans à peine, les vieilles maisons de l'avenue Viger étaient beaucoup trop grandes aussi, mais en peu d'années, elles sont devenues trop petites. Qui peut assurer que l'histoire ne se renouvellera pas ? Et tant mieux aussi, si le nouvel immeuble est trop grand. Car justement on compte louer l'espace disponible et les revenus des loyers aideront à payer les intérêts des emprunts et le capital engagé lui-même.

Le contrat de l'U.C.C. avec l'entrepreneur exige que le nouvel immeuble soit terminé avant le 1er août 1954. La marche rapide des travaux promet que cette clause sera, comme les autres, parfaitement exécutée.

D. B.

**Bienvenue aux cultivateurs présents au congrès général de l'U.C.C. qui s'est ouvert ce matin à Saint-Hyacinthe**

# Le congrès provincial de l'U.C.C.

Les assises provinciales annuelles de l'Union Catholique des Cultivateurs du Québec se tiendront en la ville de St-Hyacinthe, au Centre Notre-Dame, les 19, 20 et 21 octobre prochain.

Ces journées de prières, d'études, de délibérations, de comptes rendus, etc., conformément aux règlements de l'association et à l'expression en usage, portent le nom de Congrès Général de l'U.C.C. Le Conseil général, l'assemblée générale de l'association et de ses mutuelles d'assurances, les délégués provinciaux, tiendront successivement, alternativement ou conjointement, les réunions annuelles de la confédération de l'U.C.C. du Québec.

Ces journées d'études et de délibérations provinciales ont été préparées par des journées d'études, des réunions de directeurs et un congrès diocésain ou régional dans chacune des 21 fédérations.

Depuis les débuts de l'U.C.C., depuis son premier congrès tenu en la ville de Québec, les 1er et 2 octobre 1924, les congrès provinciaux furent alternativement tenus dans les villes de Québec et de Montréal. En 1951, pour la première fois dans l'histoire de l'U.C.C., le congrès provincial de l'U.C.C. fut tenu en la ville des Trois-Rivières. Les dirigeants et les congressistes remarquèrent qu'en plus des membres du Conseil, des délégués officiels, des invités et des habitués des congrès provinciaux, un plus grand nombre de cultivateurs de la province, et particulièrement des régions voisines, assistèrent à ce congrès. On entendait aussi chuchoter certains cultivateurs: "On est plus chez nous ici que dans les grandes villes de Montréal et de Québec." Pour cette raison et d'autres aussi, le Conseil général a décidé de tenir cette année son congrès provincial dans la ville de St-Hyacinthe.

Cultivateurs du Québec, venez à ce congrès. Que vous y veniez pour quelques heures ou pour quelques jours, vous vous sentirez chez vous dans la ville de St-Hyacinthe, située au milieu d'une région agricole fertile, où la culture est entremêlée de cultures spécialisées et variées. St-Hyacinthe est aussi le site des écoles provinciales d'industrie laitière et de médecine vétérinaire et d'un centre d'insémination artificielle.

Cette année, les 21 et 22 octobre, sont les journées communément dites du Congrès général, mais les délégués officiels — un délégué par 200 membres en règle avec l'association; et celle-ci compte plus de 40,000 membres — s'assembleront le 20 en vue de choisir le président général et les vice-présidents généraux. Le Conseil général, composé du président, des vice-présidents généraux et des présidents de fédérations, régit l'association. Il tiendra des réunions distinctes les 19, 20 et 22, en plus de celles qu'il tiendra conjointement avec l'assemblée générale où les membres se partageront en vue d'assister aux différentes commissions: commission de la régie et des initiatives syndicales, commission des politiques agricoles: section générale (industrie laitière, élevage et grandes cultures) et aussi section des cultures spécialisées (légumes, tabac et autres), commission des questions forestières, d'établissement, etc.

Les aumôniers généraux et les aumôniers de fédérations assistent à toutes les réunions des assises provinciales, sauf à la réunion des délégués officiels dans l'après-midi du 20 octobre.

Le Conseil général de l'Union s'occupe de la direction générale de l'association, discute et prépare le programme de l'année, donne suite aux décisions prises par le Congrès général, nomme un comité exécutif dont il détermine les fonctions par résolution, nomme aussi certains comités spéciaux pour l'étude des questions importantes, la réalisation de projets d'entrevue, la réorganisation ou la création de certains services, etc. Il soumet aussi à l'assemblée générale ou congrès un rapport annuel.

Ce rapport est imprimé et distribué à chacun des congressistes. Il donne un résumé du congrès de l'année générale, énumère les activités du Conseil général: études, énumérations données ou à donner à certains problèmes concernant la situation agricole, orientation et administration de l'Union, organisation de syndicats spécialisés, de services nouveaux, etc.

Ce rapport énumère les principales initiatives, décisions et suggestions du comité exécutif et des comités spéciaux, les principales réalisations des différents services, les relations extérieures entretenues, les démarches faites en vue de protéger les intérêts de la profession agricole, les études faites et la collaboration avec les autres organisations agricoles provinciales canadiennes. Il présente un tableau des effectifs de chacune des fédérations, le bilan de l'association et de ses mutuelles, les revenus et dépenses de son journal "La Terre de Chez Nous" et de sa "Maison du Bûcheron", située dans la ville de Québec.

Pourquoi quatre journées d'assises provinciales? Quelle besogne peut avoir à accomplir le cultivateur du Québec, l'"habitant", comme on l'entend dire parfois par des locataires de certains milieux, dont le bien-être dépend dans une large mesure de cet "habitant"?

L'énumération de quelques-unes des études, réalisations et activités puisées dans le 29<sup>ème</sup> rapport annuel, exercice de 1952-53, que présentera l'U.C.C. le 21 octobre prochain, peut aider à saisir toute l'ampleur et l'importance de la besogne à accomplir.

Le comité des initiatives syndicales a étudié un plan d'organisation et d'intégration des spécialités

par M. l'abbé F.-X. Côté,  
aumônier général de l'U.C.C.

agricoles à l'intérieur des cadres de l'Union et la possibilité d'appliquer la formule des syndicats spécialisés aux cultivateurs ou fils de cultivateurs bûcherons.

Les comités d'industrie laitière et d'élevage ont étudié la situation de l'industrie laitière dans le Québec. Un congrès provincial d'industrie laitière fut tenu à Limoilou, le 10 décembre 1952, et a donné naissance à une fédération provinciale de syndicats spécialisés de producteurs de lait de l'U.C.C.

L'étude du comité des cultures maraîchères et spécialisées a eu pour objet la situation des producteurs de fruits et légumes du Québec et la possibilité d'organiser ces producteurs en syndicats spécialisés. Des syndicats spécialisés de producteurs de pommes de terre furent organisés.



M. l'abbé F.-X. Côté

Le comité conjoint d'établissement rural groupant des représentants de l'U.C.C., U.C.F., J.A.C., J.A.C.F. et de la Société Canadienne d'Établissement rural s'est appliqué avec succès à l'organisation de congrès régionaux d'établissement rural. Il a fait l'étude d'un projet d'enquête sur les problèmes relatifs à l'établissement rural et sur les Caisses d'établissement, etc.

Afin d'abréger, énumérons simplement, sans parler de leurs études fort nombreuses et variées, les comités des fonctions et attributions, des finances, de construction, forestier, etc.

Cette énumération déjà longue, quoique incomplète, souligne à grands traits une partie de la besogne accomplie par les dirigeants au sein de l'Union. Si nous comparons l'association à une centrale d'énergie électrique, le travail ci-haut énuméré peut être représenté par le travail de la génératrice. Mais la génératrice doit fournir de l'énergie non seulement aux différents mécanismes et départements de l'usine qui l'abrite; elle doit aussi alimenter efficacement le vaste réseau des lignes extérieures, partant de son centre, se ramifiant dans toutes les directions, à l'instar d'une toile d'araignée ou des différentes fonctions du corps humain qui s'entrecroisent et s'entraident. L'U.C.C. est un tout; elle est comme un corps humain complet, ni boiteux, ni manchot, mais animée d'une âme bien vivante.

L'U.C.C. organise, possède, avec souci des services éducationnels, économiques, sociaux et moraux à ses membres et, en maintes occasions, elle étend ces services charitables à un grand nombre de non-membres. L'association a pour objet de promouvoir et de sauvegarder le bien commun de la profession agricole en instruisant, renseignant, protégeant et organisant le cultivateur du Québec. Elle réalise cet objet par ses services.

Après deux ans d'existence, le Centre de formation rurale de l'U.C.C. qui trouve gîte à l'école Noe-Ponton de Sherbrooke, justifie sa raison d'être et démontre sa nécessité. La difficulté n'est pas de trouver une position aux diplômés, mais bien de faire un choix parmi les nombreuses demandes sérieuses et d'orienter les diplômés vers les besoins les plus pressants. Faute d'espace, le Centre de formation rurale se voit dans l'obligation de refuser plus de 50% des fils de cultivateurs qui désirent y entrer.

Le service des publications et "La Terre de Chez Nous", journal de l'association, avec son tirage de près de 80,000 exemplaires, est entré dans sa 25<sup>ème</sup> année d'existence depuis mars dernier. Ce journal renseigne les membres et les lecteurs sur les activités de l'association, sur la situation agricole régionale, provinciale, canadienne et mondiale, expose les améliorations à apporter aux nouvelles méthodes de culture, fait connaître de anciens procédés, v.g. questions herbagères, chronique vétérinaire, etc. Il donne la situation et la fluctuation des marchés, renseigne sur la production déficitaire ou surabondante de tel ou tel produit. Il propose aussi des amendements aux lois existantes et prône l'institution de nouvelles lois de nature à compléter la législation agricole fédérale ou provinciale en

vue de l'adapter aux besoins présents, d'aider et de protéger le cultivateur d'une province et d'un pays aussi progressifs que les nôtres.

"La Terre de Chez Nous" est aussi l'organe officiel de la Coopérative Fédérée du Québec et de la section féminine de l'U.C.C., l'U.C.F., association des femmes de cultivateurs organisée d'après les principes du syndicalisme agricole.

Les cours à domicile existent depuis 1929. L'année dernière, ils portaient sur les Caisse Desjardins. Depuis le début, plus de 50,000 diplômés ont subi avec succès un examen sérieux. Qui pourrait apprécier à sa juste valeur les bienfaits de ce moyen éducationnel en faveur du monde rural?

Au "Guide", bulletin mensuel des dirigeants, tiré à 5,000 exemplaires, s'ajoutent les semaines d'études, les retraites sociales, les conférences et le radio. Le programme radiophonique agricole, le "Réveil Provincial", est réalisé avec le concours du Poste CKAC, par l'animateur Georges-Noël Fortin, de "La Terre de Chez Nous", et les collaborateurs de l'U.C.F., de la J.A.C.F. et de la Société Canadienne d'Établissement rural. La participation au programme connu sous le nom de "Choc des idées" à Radio-Canada, en est un autre exemple: tour à tour, le directeur du Service forestier, M. Samuel Audette, l'aumônier général des bûcherons, le R.P. Engelbert Lacasse, s.j., y ont souligné le rayonnement bienfaisant du Service forestier de l'U.C.C. dans la province.

À Québec, nous avons la "Maison du Bûcheron" où le bûcheron trouve un gîte paisible, familial et moral. Il y trouve une hôtellerie, une salle d'attente, une voûte de sûreté pour son argent et ses effets, et un magasin approprié à ses besoins où il peut s'habiller avec confort et économie. En plus de tout cela, quelle protection morale pour le bûcheron? Quelle amélioration apportée dans la situation du bûcheron depuis la fondation de ce service en 1924? Dans ses voyages d'aller et de retour, le travailleur de la forêt y trouve un foyer qui le relève dans son estime, lui conserve sa dignité et l'oriente vers un établissement définitif. Elle le met aussi en garde contre l'intrusion sournoise, organisée, méthodique d'idées subversives de toutes catégories.

L'U.C.C. ne se borne pas seulement à instruire et à organiser; elle protège aussi par ses services d'assurances.

La Mutuelle-Vie de l'U.C.C. offre des polices de vie-entière ou périodique, de vie-groupe comportant selon le cas, simple ou double indemnité en cas de mort accidentelle. Elle étudie un projet de protection temporaire double destiné à augmenter la protection de la famille rurale en cas de maladie. Cette mutuelle compte plus de 29,000 membres dont les polices forment un montant de près de \$28,000,000.

La Société Mutuelle d'Assurances générales de l'U.C.C. offre des polices d'assurances incendie protégeant l'habitation et les bâtiments de ferme, l'outillage agricole et les animaux de ferme. Elle émet aussi des polices d'assurance-automobile, etc. Au 31 décembre 1952, la Mutuelle générale comptait 13,443 polices d'assurance-incendie d'un montant de \$51,401,190 et 21,635 polices d'assurance-automobile en vigueur.

L'U.C.C. protège, et à cette fin, collabore par ses relations avec d'autres associations agricoles du Québec et du Canada. Elle fait entendre la voix des cultivateurs du Québec dans le monde entier. Son président général, M. Abel Marion, et son vice-président, M. J.-B. Lemoine, tous deux cultivateurs professionnels authentiques, ont conjointement ou alternativement représentés l'Union aux assemblées annuelles ou semi-annuelles auprès de la Fédération canadienne des producteurs de lait, de la Coopérative Fédérée du Québec, de la Fédération des jardiniers, du Conseil d'industrie alimentaire du Québec, etc.

Courageux et tenace est le lecteur qui lira jusqu'au bout cette énumération fort incomplète des activités de l'U.C.C. Mais cette énumération aidera le lecteur à comprendre quel courage, patience et conviction doivent animer ses dirigeants qui, en dehors de leur travail quotidien, se réunissent périodiquement et fréquemment pendant toute l'année, assistent à des assises de quatre longues journées de délibérations et d'études ou toutes les minutes sont employées, et, souvent, ces journées se terminent bien après le coucher du soleil.

On dit en certains milieux que le cultivateur travaille du lever au coucher du soleil. Il serait plus juste de dire que pendant plusieurs jours, au cours de l'année, le cultivateur est debout avant l'aurore et travaille bien après la disparition du crépuscule. Loin de respecter la journée de huit heures dans son travail, les circonstances l'obligent parfois à ne pas même respecter la nuit de huit heures de sommeil. M. Louis-Philippe Poulin, notre dévoué et dynamique secrétaire général, a raison de dire dans l'avant-propos du rapport qui sera présenté le 12 octobre prochain: "L'Union entre dans sa trentième année d'existence. Que de progrès accompli! Que de choses restent encore à faire! Les projets sont nombreux. Puisse chacun de nos membres le réaliser et continuer à appuyer un mouvement qui aura sa raison d'être tant et aussi longtemps qu'il restera dans le Québec des cultivateurs qui auront besoin de s'entraider mutuellement pour accomplir des oeuvres qui dépassent les ressources individuelles."

(suite de la page 31)

## Aspects de la situation agricole

Quelques observations de M. Abel Marion, président général, à la veille du congrès général de l'Union Catholique des Cultivateurs.

L'U.C.C. tient cette semaine son vingt-neuvième congrès général.

Comme "La Terre de Chez Nous" dilate quelque peu ses pages à cette occasion, c'est le temps de demander au président général, M. Abel Marion, comment se présente la situation agricole à cette période de l'année. Ainsi le veut aussi une coutume établie.

L'entrevue se déroule en des bureaux d'emprunt, partie au Palais du Commerce où l'U.C.C. gîte temporairement, partie à la vieille maison toujours debout de l'avenue Viger.

— La situation agricole, nous dit le président général, est caractérisée par la baisse des revenus, particulièrement sensible dans notre province l'an dernier et cette année même. Les surplus ont fait leur réapparition en maintes branches de la production. Non seulement chez nous, mais aussi en plusieurs pays étrangers. L'agriculteur canadien en est réduit à compter presque uniquement sur le marché domestique et à adapter sa production en conséquence. S'il est prématuré de parler de crise agricole, il ne l'est pas de discerner un malaise certain dans l'agriculture et un mécontentement justifié chez beaucoup de cultivateurs.

— Devons-nous abandonner totalement l'idée de rechercher des marchés à l'étranger ?

— A cette question, M. Marion répond par un exposé de faits. En ces dernières années, le commerce agricole a été à la merci de besoins créés par les guerres et les difficultés économiques qui en ont résulté. La production canadienne a été dirigée vers l'Europe, plus particulièrement vers l'Angleterre. Quand le marché anglais s'est de nouveau alimenté dans les pays européens, le Canada a trouvé place sur les marchés des Etats-Unis. Mais ce dernier débouché est toujours irrégulier. Les Etats-Unis ferment leurs frontières quand bon leur semble et nous ne pouvons compter sur eux de façon permanente. D'après des chiffres récents, le gouvernement des Etats-Unis détient pour plus de trois milliards de produits agricoles et ne sait qu'en faire. On comprend que, dans ces conditions, les Etats-Unis répugnent à financer en plus la production agricole canadienne. Ils nous laissent tomber. A nous, l'expérience des années passées enseigne que c'est une erreur que de vouloir trouver chez nos voisins des débouchés stables.

— Et alors notre vrai marché serait l'Angleterre ?

— C'est bien l'avis du président général de l'U.C.C. Pays industriel, l'Angleterre, en dépit des progrès réalisés pendant la guerre et depuis, a besoin d'importer du dehors les denrées alimentaires qui lui manquent. Le Canada pourrait y garder sa place en tout temps. Mais la difficulté à vaincre, c'est la convertibilité de la livre sterling. Aussi M. Marion croit que la Fédération canadienne de l'Agriculture que le gouvernement du Canada doit tenter un effort sérieux pour résoudre ce problème. Les associations agricoles presseront le gouvernement canadien de reprendre le cas et de reconquérir une partie du marché anglais.

— Mais en attendant ?

— L'agriculteur canadien est au pied du mur. Il n'a guère de choix devant lui. Il ne peut compter que sur la vente au pays. A en juger par la montée des prix industriels et des salaires, le marché domestique n'a pas de raisons de fléchir. La population s'est accrue et les consommateurs sont plus nombreux. En tout temps, le producteur agricole doit porter plus d'attention à la clientèle immédiate qu'aux clients éventuels du dehors. Il reste que le marché domestique est li-

mité, ce qui impose à l'agriculteur canadien l'obligation de discipliner sa production et de l'adapter aux besoins. Si notre agriculture était



M. J. Abel Marion, président général de l'U.C.C.

— Mais, toutes ces dernières années, on nous a enseigné à produire sans compter ?

— Les revenus provenant de la vente des produits sont le salaire du cultivateur et celui-ci doit normalement compter sur une production normale pour se tirer d'affaires. Si on éliminait les spéculateurs en agriculture et en élevage, — c'est-à-dire ces gens qui ne se lancent dans une production agricole payante que pour ajouter à leurs profits, — le problème serait en partie résolu. Mais il faudrait quand même pouvoir organiser la production de telle sorte qu'elle n'aboutisse pas à des surplus encombrants et, en définitive, ruineux pour tous.

— C'est là qu'interviennent les prix de soutien ?

— En effet, répond M. Marion. Mais on doit remarquer que les mesures sociales visant à améliorer le sort des travailleurs sont généralement acceptées avec unanimité tandis que les lois d'assistance à l'agriculture sont en butte à de dangereuses critiques. Les prix de soutien en agriculture ne sont pas un moyen de faire de l'argent. Leur raison d'être, c'est d'empêcher le désastre. J'ai eu l'occasion de le dire devant le ministre fédéral et les hauts fonctionnaires de l'agriculture à Ottawa : les prix de soutien agricoles sont l'assurance-chômage du cultivateur; mais tandis que l'ouvrier touche son allocation les bras croisés, le cultivateur doit travailler comme un chien pour avoir droit au prix de soutien. Et, malgré tout, il ne manque pas de gens qui, ayant bien soin de vivre ailleurs, lui envient ce prétendu privilège.

— Et sur le rôle des associations agricoles ?

— En un temps comme celui que nous vivons, déclare M. Marion, le rôle des associations agricoles comme l'U.C.C. est en même temps indispensable et périlleux. Périlleux d'abord, parce que ceux qui n'en font pas partie sont les premiers à leur reprocher tous les péchés d'Israël. Indispensable parce que, sans leur action, la situation serait incontestablement plus mauvaise. N'est-ce pas au travail conjoint de l'U.C.C. et des autres associations agricoles qu'on doit les prix de soutien ? Dans l'orientation de la production, dans son ajustement aux marchés, elles peuvent aider considérablement. Tout producteur doit aujourd'hui savoir qu'il existe des statistiques valables et des informations dont il doit prendre con-

— Et sur le rôle des associations agricoles ?

— En un temps comme celui que nous vivons, déclare M. Marion, le rôle des associations agricoles comme l'U.C.C. est en même temps indispensable et périlleux. Périlleux d'abord, parce que ceux qui n'en font pas partie sont les premiers à leur reprocher tous les péchés d'Israël. Indispensable parce que, sans leur action, la situation serait incontestablement plus mauvaise. N'est-ce pas au travail conjoint de l'U.C.C. et des autres associations agricoles qu'on doit les prix de soutien ? Dans l'orientation de la production, dans son ajustement aux marchés, elles peuvent aider considérablement. Tout producteur doit aujourd'hui savoir qu'il existe des statistiques valables et des informations dont il doit prendre con-

Dominique BEAUDIN

(suite à la page 31)

## La place de l'industrie laitière dans notre agriculture

M. J.-B. Lemoine l'indique dans une entrevue donnée à la "Terre de Chez Nous".

On ne saurait résumer comme il convient les activités de l'U.C.C. au cours de l'année qui prend fin au congrès général sans, décrire au moins succinctement la place qu'occupe l'industrie laitière dans notre agriculture et le rôle que joue l'U.C.C. au sein d'une des plus importantes organisations agricoles du pays : la Fédération canadienne des Producteurs de lait, connue aussi sous le nom de Dairy Farmer's of Canada.

Le premier vice-président général de l'U.C.C., M. Jean-Baptiste Lemoine, lui-même producteur de lait, propriétaire d'un magnifique troupeau de race Canadienne et, au surplus, l'un des administrateurs de la Fédération, était particulièrement bien placé pour fournir à nos lecteurs une foule de renseignements très utiles sur le travail considérable qui se poursuit sans relâche en faveur de cette industrie de base. Nous avons donc fait appel à ses lumières pour éclairer notre lanterne et offrir une vue d'ensemble du problème de l'industrie laitière dans notre province et des efforts que fait la Fédération canadienne des Producteurs de lait pour le résoudre.

Il convient tout d'abord d'attirer l'attention sur l'importance de l'industrie laitière pour les cultivateurs de notre province. Les plus récentes statistiques provinciales, pour l'année 1952, indiquent que la valeur globale des produits laitiers à la ferme s'élevait à \$157.132.000. C'est environ 33% ou le tiers du revenu total du cultivateur de la province. La valeur marchande des produits laitiers transformés (prix de vente au consommateur additionnés de tous les frais des intermédiaires) s'élevait, pour la même année, au montant global de \$207.854.000. Tout commentaire est ici superflu. Les chiffres confirment ce qu'on savait déjà sur la place très grande qu'occupe chez nous l'industrie laitière.

Et ceci nous amène à parler de l'organisation dont la mission est de veiller sur les intérêts des producteurs de lait. La Fédération canadienne des Producteurs de lait groupe tous les producteurs de lait du Canada. Plusieurs autres organisations peuvent en faire partie pourvu qu'elles soient de caractère provincial. C'est à ce titre que l'U.C.C. en fait partie. Quatre grandes sociétés d'élevage de différentes races de bétail laitier sont également représentées à la Fédération canadienne des Producteurs de lait. Chaque association d'éleveurs de bovins de race pure a droit à un directeur. C'est ainsi, par exemple, que M. Gilbert MacMillan, président actuel de la Fédération, représente au bureau de direction la Société des Eleveurs de bétail de race Ayrshire.

La représentation, pour ce qui est des producteurs de lait au bureau de direction, est établie pour chaque province d'après l'importance de la production laitière de cette province. Cela indique bien le caractère de la Fédération canadienne des Producteurs de lait qui est une association nationale. En outre, la Fédération des Producteurs de lait fait partie de l'Agriculture canadienne de l'Agriculture. Son président siège de droit au bureau de direction de cette organisation. En général, la politique préconisée en industrie laitière par la Fédération des Producteurs de lait devient la politique de la Fédération de l'Agriculture.

L'avantage de ce procédé saute aux yeux. Les bénéficiaires de l'appui des producteurs des autres provinces, notamment les producteurs de blé. En retour, ils accordent leur

appui à ces derniers toutes les fois que l'occasion se présente. Le but visé est manifeste : il s'agit de faire l'unanimité aussi complète que pos-



M. Jean-Baptiste Lemoine, 1er vice-président général de l'U.C.C.

sible parmi les forces agricoles du pays. Depuis 1949, M. Jean-Baptiste Lemoine représente l'U.C.C. auprès de la Fédération canadienne des Producteurs de lait à titre d'administrateur.

Un mot maintenant du travail de la Fédération des Producteurs de lait. C'est évidemment à l'assemblée annuelle que l'on étudie les problèmes les plus urgents qui se posent pour les producteurs de lait et que l'on arrête la politique à suivre pour l'année en cours. On étudie d'abord en commun la situation. On forme ensuite quatre commissions chargées d'examiner respectivement les problèmes de la vente du lait en nature, du beurre, du fromage et des laits concentrés. Notons que l'assemblée annuelle de la Fédération des Producteurs de lait se tient toujours dans la semaine qui précède celle de la Fédération canadienne de l'Agriculture. Ce procédé a l'avantage de présenter à cette dernière des informations de première main sur la situation de l'industrie laitière par tout le pays et d'offrir des suggestions appropriées. Les quatre commissions se réunissent enfin en séance plénière où l'on tente de se mettre d'accord sur les divers problèmes envisagés et les solutions proposées : établissement de prix de plancher, recommandations à faire à propos des marchés extérieurs, vente de fromage à l'Angleterre, possibilité de trouver des débouchés en Amérique du Sud pour nos laits concentrés, etc.

En ces dernières années, l'attention des représentants des producteurs de lait s'est portée sur un point particulier : la concurrence injuste faite au gras de beurre par les huiles végétales importées. La réglementation concernant l'utilisation des huiles végétales dans la fabrication des produits laitiers relevant de la juridiction des gouvernements provinciaux, on s'est entendu à la Fédération canadienne des Producteurs de lait pour que chaque groupe adhérant à la Fédération intervienne auprès des gouvernements provinciaux respectifs. Il s'agissait de faire adopter une loi à peu près identique par toutes les provinces et de viser à la plus grande uniformité possible.

Voilà pour l'an dernier. Cette année, on peut s'attendre que la question des huiles végétales soit de nouveau mise sur le tapis. Il s'agira probablement cette fois d'insister auprès des autorités fédérales pour obtenir l'adoption d'une politique de quotas à l'importation des huiles

Bernard BERUBE

(suite à la page 31)



Le directeur du Centre de Formation Rurale de l'U.C.C., M. Léopold Paquin (à droite), s'entretient avec le directeur du Centre de Sociologie Rurale de l'I.A.C., M. Marcel Clément.

En janvier prochain...

## Le "Centre de Sociologie Rurale" OUVRIRA SES PORTES EN FRANCE

Par Marcel CLEMENT, D.Sc.Sec.; L.Ph.; L.L.L., professeur à l'Université de Montréal,  
directeur du Centre de Sociologie Rurale.

### Un bref historique

Le Père Chaminade, fondateur des Marianistes, est à l'origine, parmi d'autres oeuvres, d'une école d'Agriculture, qu'il ouvrit en France, à St-Rémy (Haute-Saône), en 1823. Cette école, lors de l'expulsion des congrégations, il y a presque cinquante ans, émigra en Suisse, dans le canton de Fribourg. Depuis cette époque, l'École Théorique et Pratique d'Agriculture (E.T.P.A.), plus familièrement connue sous le nom d'école de Grangeneuve, a formé plus d'un millier d'agronomes français. L'habitude, en effet, s'était prise d'envoyer les futurs agronomes faire leurs études à Fribourg. Ce déplacement, toutefois, était à l'origine de réelles difficultés.

Or, au cours de cette année, soit un demi-siècle après l'émigration (1903-1953), voilà que l'École de Grangeneuve rentre en France. Elle s'installe dans une grande propriété, située en plein centre de la France, à un mille de Moulins (Allier), dans la paroisse d'Yzeure. Cette propriété, ancien monastère bénédictin, abritait jusqu'ici le scolasticat des missions des Jésuites de France.

Cette rentrée en France de l'École de Grangeneuve s'accompagne d'une transformation importante. Sous le nouveau nom d'*Institut Agricole du Centre* (I.A.C.), c'est un établissement d'enseignement supérieur de sciences agricoles conçu en vue de répondre de façon très adaptée à tous les besoins de l'agriculture moderne qui s'enracine de nouveau en France.

### Un Centre de sociologie rurale

Parmi ces besoins, il en est un qui s'impose avec une exceptionnelle intensité, c'est le besoin de formation sociale pour les ruraux. Les écoles d'agronomie dispensent à cet égard un enseignement de grande valeur. Toutefois, ces cours étant intercalés au milieu d'études de science agricole constituent plutôt un enseignement qu'une formation à proprement parler. Il n'y avait pas, jusqu'ici, en France, d'institution *exclusivement* consacrée à la formation sociale et économique en milieu rural, entraînant à la fois à l'observation économique et à l'action sociale, par la parole, par l'écrit, etc...

C'est la raison pour laquelle le Conseil d'administration de l'I.A.C. a décidé que le nouvel "Institut Agricole du Centre", dont le directeur général est M. Jean Lemaire, abriterait non plus une école mais deux. La première est une *École d'Agronomie*, élargie et adaptée aux formes modernes d'enseignement agricole. Son directeur, M. Gross, vient de passer une année d'études au Canada et aux Etats-Unis en vue de faire la synthèse des enseignements européens et américains. La seconde est un *Centre de Sociologie rurale* dont j'ai effectivement pris la direction le 12 juillet dernier et qui ouvrira ses portes à la rentrée de janvier prochain. Les cours du

Centre seront dispensés sur vingt-cinq semaines, intensivement, du début janvier à la mi-juillet. Je me suis réservé la possibilité de venir donner chaque année quatre mois de cours à l'Université de Montréal, — et au Centre de formation sociale rural de l'U.C.C.

C'est en effet dans une étroite liaison que les deux Centres vont travailler, réalisant ainsi, d'une façon plus concrète que peut-être on ne l'a jamais fait, le principe d'une véritable intimité spirituelle et culturelle entre la France et la Nouvelle-France. Il est réconfortant qu'une telle réalisation parte du milieu rural, "vivier d'hommes sains de corps et d'esprits" pour nos deux pays. Déjà, au cours des causeries que j'ai données cet été à travers la France devant les syndicats de la Fédération nationale des Exploitants agricoles, j'ai eu l'occasion de parler du "précédent canadien" et d'exposer le principe et les réalisations dont M. Léopold Paquin est le pionnier courageux et réaliste. Je dois dire bien simplement que le premier et grand service que le Centre de l'U.C.C. a rendu au Centre français a été d'exister et de réussir. Il a ouvert ses portes à Sherbrooke, ces jours-ci, pour la troisième année, et déjà, sa réputation est établie sur des résultats qui se sont imposés, on peut le constater, de façon définitive.

### Le programme des études

Bien entendu, le Centre de Sociologie rurale n'est pas "décalqué" sur le Centre de l'U.C.C. De même qu'il est toujours nécessaire d'adapter au Canada les réalisations françaises, de même il a été indispensable de chercher à répondre aux besoins qui se posent en France, où le degré de maturité du syndicalisme agricole n'est pas le même qu'ici.

Notre Centre de Sociologie rurale est donc un établissement d'enseignement supérieur. Il s'adresse à des diplômés en agronomie, — ou en d'autres matières (licence de droit ou de sciences) — et qui se destinent à l'action sociale rurale. Le cours complet sera seulement d'une année scolaire. En effet, les étudiants, en principe, doivent avoir déjà une certaine expérience pratique du syndicalisme, de la coopération, etc... Ce seront donc, en majorité, des hommes faits, ayant de vingt à trente ans, et qui suspendront pendant six mois leur activité professionnelle pour suivre intensivement un cours de formation sociologique et économique, que nous accueillerons.

Cette formule présente de réelles difficultés pratiques. Il est incontestable qu'elle serait inapplicable dans le Québec. Nous avons pu toutefois surmonter ces difficultés. L'avantage en apparaît clairement : il permet des études sociales d'un niveau supérieur, dont le milieu rural français a un besoin urgent, spécialement sur le plan économique, si l'on veut freiner le mou-

(Suite à la page 10)

## La rentrée des élèves au Centre de formation rurale

L'année scolaire vient de débiter au Centre de Formation rurale de l'U.C.C., à Sherbrooke. Le 7 octobre dernier, pour la troisième fois depuis sa fondation, le Centre a reçu ses élèves. Dix anciens venaient terminer leurs études, alors que vingt-cinq autres jeunes gens s'inscrivaient en première année.

Nos trente-cinq étudiants viennent de douze fédérations : un venant de Gaspé, trois de Joliette, deux de Montréal-St-Jérôme, quatre de Nicolet, deux de Québec-sud, quatre de Ste-Anne, un de Rimouski, deux du Saguenay, cinq de St-Hyacinthe, deux des Trois-Rivières, sept de Sherbrooke et enfin un du Labrador.

Ce résultat, le meilleur à date, laisse entrevoir pour le Centre un avenir fécond et lui confère une noble mission : la responsabilité de contribuer à la formation de nombreux chefs ruraux, compétents et influents.

Une institution d'enseignement repose sur trois piliers : les professeurs, les étudiants et les fonds nécessaires à sa survie matérielle. Au Centre, les professeurs, choisis pour leur savoir et leur habileté à le diffuser, se vouent entièrement à la formation intégrale des étudiants. L'enseignement se conforme aux exigences d'un monde rural évolué du point de vue économique et social.

Quant aux étudiants, il est exigé d'eux une certaine préparation scolaire. Mais les qualités morales et les aptitudes pratiques, sens du réel, fermeté de jugement, sens de la solidarité, gardent une importance décisive quant aux choix des candidats.

Plus de quatre-vingts demandes d'admission nous sont parvenues des diverses régions de la province. Toutes sortes de raisons nous ont obligés à refuser des étudiants ou ont empêché ceux-ci de venir au Centre. L'éloignement, l'insuffisance de l'âge ou de la préparation, sont des raisons qui limitent et diminuent le nombre des inscriptions. Par exemple : des élèves des provinces de l'Ouest et plusieurs de notre province seraient disposés à venir au Centre si les frais de voyage et surtout ceux de la pension ne rendaient leur séjour d'études trop onéreux.

Il est difficile actuellement de remédier à cette situation puisque le Centre de Formation rurale n'a pas encore l'avantage de recevoir des bourses pour ses élèves. L'U.C.C., certaines coopératives et Caisses populaires, selon leurs moyens, ne ménagent pas au Centre leur appui financier. Nous devons féliciter la clairvoyance des dirigeants de ces organismes et remercier les membres de leur générosité. Leur comportement confirme la nécessité d'une oeuvre qui n'a d'autres prétentions que d'aider la communauté rurale.

Il est raisonnable de croire que, en justice, l'initiative privée puisse jouir de l'aide de l'Etat, dans un domaine aussi indispensable que celui de l'éducation de la jeunesse rurale. Aussi, nous sommes convaincus que le gouvernement de notre province continuera son support envers nos jeunes et voudra même nous aider davantage dans cette oeuvre si nécessaire du Centre de Formation rurale.

Si l'on juge un arbre à ses fruits, le Centre, quoique jeune, a déjà produit. Nos premiers finissants, promus en mai dernier, sont retournés dans leur milieu. Certains rayonnent déjà alors que d'autres progressent dans l'apprentissage sérieux de la pratique des affaires : coopératives, caisses, services de propagande, assurances, etc.

Sans prétendre être connu de tous, le Centre étend sa renommée. Des professeurs étrangers sont venus se renseigner sur les méthodes d'enseignement et les techniques de formation de notre institution. Combien parmi nous ignorent encore, peut-être pas le nom, mais l'oeuvre qui leur appartient, la première du genre au pays et ailleurs.

Plusieurs fédérations de l'U.C.C. ont aidé au recrutement de nos élèves. D'autres, sans doute moins favorisés, se proposent de nous fournir des candidats pour l'an prochain. Le mouvement de collaboration et de sympathie envers le Centre gagne progressivement la classe agricole et débordé même hors de celle-ci. La tâche de l'éducation de nos jeunes ruraux s'en trouvera allégée, facilitée et rendue plus fructueuse.

Le Centre de Formation rurale poursuit son activité. Le retour des élèves a apporté une vie nouvelle. Précédant les cours, la retraite vint préparer les esprits et les coeurs dans le recueillement et la prière. Le Rév. Père Lacasse, s.j., aumônier général adjoint, a servi de guide spirituel au seuil de la nouvelle année. Son expérience du milieu rural sera très profitable à nos jeunes. Leur formation complète n'est en réalité que l'épanouissement de leur éducation chrétienne.

À la vie morale et religieuse s'associe l'activité intellectuelle. Le programme scolaire est aménagé de façon à satisfaire l'équilibre humain. Culture générale et culture spécialisée vont de pair, sans étouffer l'une et l'autre. L'économie sociale, la coopération et le civisme tendent à ouvrir l'intelligence aux problèmes sociaux, politiques et économiques. La comptabilité et les opérations commerciales visent la pratique des affaires agricoles : caisses, coopératives, etc.

Les études théoriques sont complétées par des travaux pratiques. La technique fondamentale de l'enseignement au Centre c'est le cercle d'étude. Le travail en petits comités habitue l'étudiant à discuter librement, à s'exprimer clairement, à traiter de façon méthodique les problèmes concrets, particuliers ou généraux, propres à la vie rurale.

Les loisirs de l'esprit ne sont pas négligés. La lecture, la musique font partie d'une éducation complète. Le cinéma, les conférences culturelles, les soirées récréatives organisées par les élèves procurent un divertissement à la fois sain et profitable, en même temps qu'une détente de l'esprit.

Mais le délasserment n'est complet que si le corps s'active à son tour. C'est pourquoi le sport trouve sa place au programme du Centre. Jeux extérieurs et intérieurs, excursions en plein air sont nécessaires à l'équilibre mental et organique, afin de doter l'âme et l'esprit d'un corps vigoureux.

Le Centre de Formation rurale reste l'oeuvre des cultivateurs et mérite leur appui puisqu'il s'efforce de rendre à la classe agricole des services qui répondent à des besoins urgents. Les dirigeants qui prendront la relève attendent la coopération de ceux qui portent la responsabilité d'aujourd'hui pour que se réalise ce que le chanoine Groulx appelle : "la survivance de la race".

G. D.

# PRÉSIDENTS DIOCÉSAINS ET MEMBRES DE L'EXÉCUTIF

## MEMBRES DE L'EXECUTIF



M. Gilbert Filion, membre de l'exécutif et président de la Fédération de l'U.C.C. de Montréal-St-Jérôme.

## AMOS



M. Joseph Laliberté, président de la Fédération de l'U.C.C. du diocèse d'Amos.

## GASPE



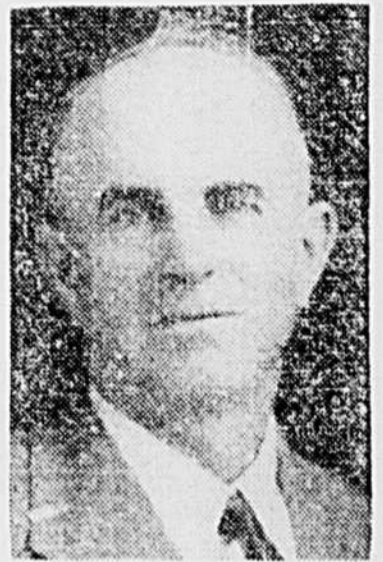
M. Eugène Gauvreau, président de la Fédération de l'U.C.C. de Gaspé.

## JOLIETTE



M. Gérard Gauthier, président de la Fédération de l'U.C.C. de Joliette.

## MONT-LAURIER



M. Henri Filion, président de la Fédération de l'U.C.C. de Mont-Laurier au cours du dernier exercice.

## NICOLET



M. Jules Montour, membre de l'exécutif et président de la Fédération de l'U.C.C. de Trois-Rivières.



M. Benjamin Manseau, président de la Fédération de l'U.C.C. de Nicolet.

## Le conseil général de l'U.C.C.

Le conseil général de l'U.C.C. se compose du président général, des deux vice-présidents généraux de l'U.C.C. et de tous les présidents de fédérations diocésaines ou régionales — il y en a vingt et une dans la province. Au cours de l'exercice 1952-53, le conseil général était formé de MM. Abel Marlon (président général), J.-B. Lemoine (1er vice-président général), Samuel Audette (deuxième vice-président général) et des présidents de fédérations dont les noms suivent : J. Laliberté (Amos), Eugène Gauvreau (Gaspé), Gérard Gauthier (Joliette), Henri Filion (Mont-Laurier), Gilbert Filion (Montréal-St-Jérôme), Benjamin Manseau (Nicolet), Auguste Hébert (Outaouais), Alcide Fradet (Québec-est), Guy Hamel (Québec-nord), Napoléon Pérusse (Québec-ouest), Napoléon Mathieu (Outaouais), Arthur Dubé (Rimouski-est), Michel Roy (Rimouski-ouest), Joseph Bouchard (Saguenay), Félix Bélanger (Ste-Anne de la Pocatière), Armand Cloutier (Sherbrooke), Lionel Sorel (St-Jean), Jules Montour (Trois-Rivières), et Euclide Ménard (Valleyfield).

Aux derniers congrès des fédérations, il y a eu les changements suivants : Dans Mont-Laurier, M. Henri Filion a été remplacé par M. Zéphirin Dufour; dans Rimouski-est, M. Arthur Dubé a cédé la place à M. Philippe Castonguay; dans l'Outaouais, M. Auguste Hébert est remplacé par M. Léon Ipperciel et dans Sherbrooke, M. Albert Nicol (démisionnaire) a eu pour successeurs M. Armand Cloutier, puis M. Wilfrid Vanasse.

## OUTAOUAIS

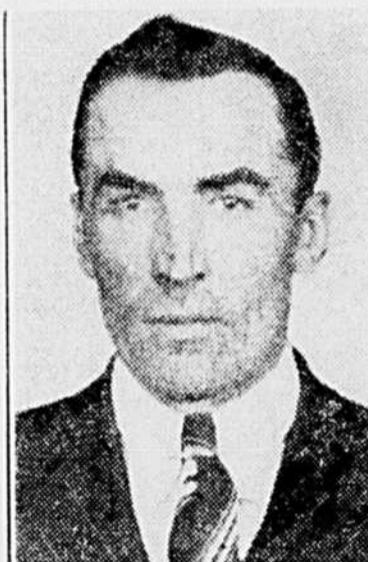


M. Léon Ipperciel, président de la Fédération de l'U.C.C. de l'Outaouais, section québécoise.

## QUEBEC-EST



M. Lionel Sorel, membre de l'exécutif et président de la Fédération de l'U.C.C. de Saint-Jean.



M. Alcide Fradet, président de la Fédération de l'U.C.C. de Québec-est.

## QUEBEC-UEST



M. Napoléon Pérusse, président de la Fédération de l'U.C.C. de Québec-ouest.

## QUEBEC-SUD



M. Napoléon Mathieu, président de la Fédération de l'U.C.C. de Québec-sud.

## SAGUENAY



M. Joseph Bouchard, président de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay.

## STE-ANNE de la POCATIERE



M. Arthur Dubé, membre de l'exécutif et président de la Fédération de Rimouski-est au cours du dernier exercice.

## SHERBROOKE



M. Félix Bélanger, président de la Fédération de l'U.C.C. de Sainte-Anne de la Pocatière.

## TEMISCAMINGUE



M. l'abbé Noël Gauthier, aumônier de l'U.C.C. pour le diocèse de Timmins (Fédération du Temiscamingue).

## VALLEYFIELD



M. Euclide Ménard, président de la Fédération de l'U.C.C. de Valleyfield.

# Le Service d'éducation et de propagande de l'U.C.C.



M. Léopold LARIVÉE, directeur du Service d'éducation et de propagande de l'U.C.C.

A la fin de l'exercice 1952-53, le Service d'éducation et de propagande de l'U. C. C. avait recruté 40,009 membres, comparativement à 40,017 l'année précédente, dans les vingt-et-une fédérations diocésaines ou régionales constituées dans cette province. Si l'on tient compte des difficultés qui se sont présentées dans le domaine agricole durant ces douze mois, on sera satisfait de voir que le Service a quand même maintenu le nombre des membres. Dans certaines fédérations, la campagne de recrutement a produit de très bons résultats; dans d'autres, on a rencontré plus de difficultés, ce qui explique une diminution sensible du nombre des membres. La Fédération du Saguenay garde encore la première place avec ses 4,526 membres et elle est suivie par la fédération de Nicolet avec 4,103 membres. Celles de Québec-nord, Québec-ouest, Trois-Rivières, Amos et Mont-Laurier, Rimouski-est et Sainte-Anne-de-la-Pocatière méritent des félicitations particulières. Le Service emploie dix-huit propagandistes, répartis dans dix-neuf fédérations, dont dix-sept à plein temps et un à temps partiel.

## Travail extérieur

Les principales activités du service ont consisté à organiser des retraites sociales, des journées d'étude de secteur et journées d'étude paroissiales pour assurer la formation des membres. Dans ces réunions, l'on s'est surtout arrêté aux conventions collectives et à l'organisation de la mise sur le marché des produits agricoles. On a pu constater que, de plus en plus, les cultivateurs s'intéressent à ces différentes lois et qu'ils en sentent le besoin.

Le service de la propagande a, en plus, tenu ses deux réunions habituelles pour les propagandistes et a élaboré le programme des journées d'étude provinciales pour les dirigeants de l'Union et en a assuré la réalisation.

Les activités coutumières que sont les visites de syndicats ont continué d'être hautement à l'honneur dans chacune des fédérations. Pratiquement, tous les syndicats ont reçu la visite, au cours de l'année, soit du président de la fédération, du directeur du secteur, de l'aumônier diocésain et du propagandiste diocésain.

## Activités du service

Au cours de l'année, le comité exécutif a confié au service de la propagande un travail extérieur spécial. En effet, le Conseil consultatif régional des cercles d'étude du Madawaska, au Nouveau-Brunswick, a fait appel à l'Union Catholique des Cultivateurs de la province de Québec pour les aider à organiser leurs cultivateurs en association professionnelle. Le comité exécutif a confié ce travail au service de la propagande. M. Jean-Marc Kirouac, propagandiste de la fédération de St-Hyacinthe, M. Gilbert Mireault, propagandiste des fédérations de Montréal-St-Jérôme et de Mont-Laurier, sous la direction du directeur du service, ont consacré quinze jours de leur temps au Nouveau-Brunswick. A eux trois, ils ont tenu 48 réunions paroissiales et cinq réunions avec le bureau de direction du Conseil consultatif régional des cercles d'étude. Les réunions paroissiales consistaient à faire connaître les principes du syndicalisme agricole catholique et le travail accompli par l'Union Catholique des Cultivateurs dans la province de Québec. A la fin de la tournée, les propagandistes de l'U.C.C. ont préparé un programme d'étude pour les équipes qui devaient se tenir dans chacune des paroisses. Au mois de juin, MM. Kirouac et Larivée retournèrent au Nouveau-Brunswick pour assister à la fondation de la fédération de zone des cultivateurs du Nouveau-Brunswick, ce qui correspond à nos fédérations diocésaines. Au moment de la fondation, la fédération de zone comptait dix-huit fédérations paroissiales (syndicats paroissiaux) et un actif de tout près de 1,000 membres. Les cultivateurs du Nouveau-Brunswick sont très reconnaissants à l'Union Catholique des Cultivateurs de leur avoir prêté trois propagandistes pour les aider à s'organiser. Il est bon de noter que les frais de voyage encourus par cette tournée de propagande ont été payés par le Conseil consultatif régional des cercles d'étude du Madawaska.

## Effectifs de l'U.C.C. au 31 août 1953

### EFFECTIFS

Amos	1,420
Gaspé	1,446
Joliette	2,054
Mont-Laurier	893
Montréal-St-Jérôme	1,679
Nicolet	4,103
Outaouais	364
Québec-est	942
Québec-nord	2,149
Québec-ouest	1,951
Québec-sud	3,305
Rimouski-est	1,405
Rimouski-ouest	1,887
Saguenay	4,526
Ste-Anne-de-la-Pocatière	1,536
St-Hyacinthe	3,219
St-Jean	974
Sherbrooke	1,815
Témiscamingue	800
Trois-Rivières	2,564
Valleyfield	977
	40,009

N.B. — Les membres-bûcherons recrutés sur les conventions collectives n'ont pas été répartis à chacune de leur fédération respective.

## L'U.C.C. en marche

Voici quel a été, de cinq ans en cinq ans, le nombre des cultivateurs membres de l'U.C.C.

1928	9,335
1933	8,132
1938	13,150
1943	30,826
1948	38,476
1953	40,009

## POUR LA PROCHAINE ANNEE

Pour l'année qui commence, le Service de la propagande a dressé des plans de cours qui seront donnés aux chefs locaux. Nous attendons énormément de ces cours qui renseigneront les dirigeants de syndicats sur le syndicalisme agricole et le rôle qu'ils ont à jouer comme dirigeants pour que l'U.C.C. atteigne ses buts.

Le service de la propagande voudrait voir organiser, dans chacune des paroisses des fédérations, des équipes pour l'étude du prochain *cours à domicile*. Ce cours est d'une première importance si on tient compte qu'il traitera des conventions collectives et de la mise sur le marché des produits agricoles. Depuis déjà plusieurs années l'U.C.C. fait converger ses efforts vers l'obtention de telles lois. Il s'agit de faire une autre mise au point sur le fonctionnement des lois et de montrer aux cultivateurs de quelle façon ils pourraient les utiliser une fois obtenues. Toutes les paroisses devraient avoir plusieurs équipes d'étude organisées au cours de l'hiver. Pas un cultivateur qui a des produits à vendre ne peut raisonnablement se désintéresser de l'organisation des marchés.

Nous formulons le voeu de voir augmenter sensiblement le nombre des membres au cours de l'année qui vient.

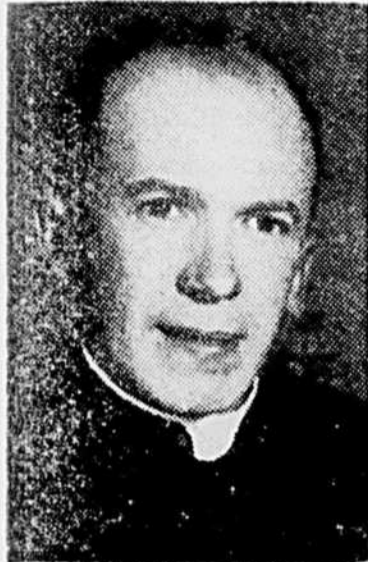
Léopold LARIVÉE  
directeur

**"Le premier service à rendre à votre profession, c'est d'en être"**

(M. le chanoine Lionel Groulx)

# AUMÔNIERS DIOCÉSAINS OU RÉGIONAUX DE L'U.C.C.

AMOS



M. l'abbé Laurent Desrochers, aumônier de l'U.C.C. pour le diocèse d'Amos.

CHICOUTIMI



M. l'abbé Gérard Lévesque, aumônier de l'U.C.C. pour le diocèse de Chicoutimi.

GASPE



Le R. P. René Tremblay, o.m.i., aumônier de l'U.C.C. pour le diocèse de Gaspé.

JOLIETTE



M. l'abbé Jean-Marc Marsolais, aumônier de l'U.C.C. pour le diocèse de Joliette.

MONT-LAURIER



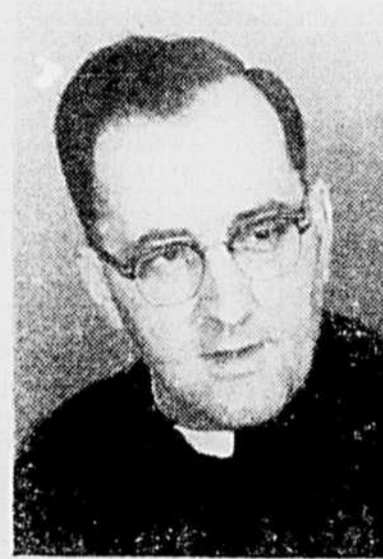
M. l'abbé Vincent Laviolette, aumônier de l'U.C.C. pour le diocèse de Mont-Laurier.

MONTREAL et ST-JEROME



M. l'abbé Guy Racicot, aumônier de l'U.C.C. pour les diocèses de Montréal et Saint-Jérôme.

NICOLET



M. l'abbé Robert Lauzière, aumônier de l'U.C.C. pour le diocèse de Nicolet.

OTTAWA



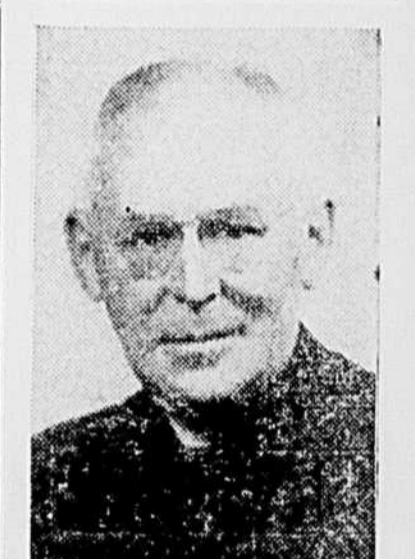
M. l'abbé Arsène Hébert, aumônier de l'U.C.C. pour la partie québécoise de l'archidiocèse d'Ottawa.

QUEBEC-EST



M. l'abbé Ernest Arsenault, nouvel aumônier de l'U.C.C. pour la Fédération de Québec-est.

QUEBEC-NORD



M. l'abbé David Pettigrew, aumônier de l'U.C.C. pour la Fédération de Québec-nord.

QUEBEC-OUEST



M. l'abbé Alexandre Deblois, aumônier de l'U.C.C. pour la Fédération de Québec-ouest.

QUEBEC-SUD



M. l'abbé J-Arthur Nadeau, aumônier de l'U.C.C. pour la Fédération de Québec-sud.

RIMOUSKI-EST



M. l'abbé Jean-Baptiste Caron, aumônier de l'U.C.C. pour la Fédération de Rimouski-est.

RIMOUSKI-OUEST



M. l'abbé Lucien Rioux, aumônier de l'U.C.C. pour la Fédération de Rimouski-ouest.

STE-ANNE de la POCATIERE



M. l'abbé Léopold Plante, aumônier de l'U.C.C. pour le diocèse de Sainte-Anne de la Pocatière.

SAINT-JEAN



M. l'abbé Germain Guérin, aumônier de l'U.C.C. pour le diocèse de Saint-Jean.

SHERBROOKE



M. l'abbé Edouard Marcoux, nouvel aumônier de l'U.C.C. pour le diocèse de Sherbrooke.

TEMISCAMINGUE



M. l'abbé Noël Gauthier, aumônier de l'U.C.C. pour le diocèse de Timmins (Fédération du Temiscamingue).

TROIS-RIVIERES



M. l'abbé Ernest Jacob, aumônier de l'U.C.C. pour le diocèse de Trois-Rivières.

VALLEYFIELD



M. le chanoine Adrien Patenaude, aumônier de l'U.C.C. pour le diocèse de Valleyfield.

Les aumôniers adjoints de l'U.C.C.

QUEBEC



M. l'abbé Louis Marois, aumônier en charge de l'U.C.C. dans l'archidiocèse de Québec.

STE-ANNE de la POCATIERE



M. l'abbé Robert Hudon, assistant de M. l'abbé Plante au diocèse de Sainte-Anne de la Pocatière.

SAINT-HYACINTHE



M. l'abbé Onésime Beauregard, assistant aumônier de l'U.C.C. pour le diocèse de Saint-Hyacinthe.

TROIS-RIVIERES



M. le chanoine Lucien Paquin, aumônier adjoint de l'U.C.C. pour le diocèse de Trois-Rivières.

# Croyez-vous à la menace communiste ?

par le R. P. Engelbert LACASSE, S.J., aumônier général des bûcherons de la province de Québec

Tout récemment encore, Sa Sainteté Pie XII rappelait qu'aucun pays n'était actuellement exempt de cette menace. Il serait aussi imprudent que naïf et inexact de prétendre que ce danger n'existe pas aussi pour les ruraux que nous sommes. Ceux-là s'illusionnent qui se croient en sécurité parce qu'ils ne voient pas les agents communistes se présenter comme tels et prêcher ouvertement la révolution sanglante et la persécution contre l'Eglise. A eux de relire le discours du Saint Père en octobre dernier: "Ne me demandez pas qui est l'ennemi ni sous quel aspect il se présente. Il se trouve partout et au milieu de tous: il sait être violent et rusé. Ces derniers siècles, il a tenté de réaliser une désagrégation intellectuelle, morale, sociale. Il a voulu la nature sans la grâce, la raison sans la foi; la liberté sans l'autorité; parfois l'autorité sans la liberté".

## La tactique employée chez nous

On connaît la tactique employée pour corrompre notre milieu rural. Par ses organisations, son esprit, ses traditions, surtout par la force spirituelle que représentent chez nous la paroisse et la famille, notre milieu pouvait se considérer comme assez bien protégé. L'ennemi toujours habile a trouvé le point vulnérable; il est allé attaquer nos ruraux dans les chantiers, lorsqu'ils sont hors des cadres protecteurs de la famille et de la paroisse, et deviennent à cause de cela plus facilement victimes des sollicitations perverses.

Les agents du mal s'appliquent à jeter la confusion dans les esprits de nos bûcherons, à leur faire accepter à leur insu des idées fausses et subversives. On cultive chez eux la tendance inconsciente vers un matérialisme jouisseur et cupide qui leur fait désirer le plaisir et l'argent comme premiers buts de leur rude et pénible travail.

En partant d'injustices apparentes ou réelles, qu'on exagère souvent, on pousse au mécontentement, à la revendication violente de leurs droits sans tenir compte des devoirs correspondants; on les excite souvent à la haine et à la lutte de classe.

On s'attaque aussi à l'Eglise; d'abord on propage des idées de neutralité, qui tendent à mettre Dieu et la religion en dehors de toutes les activités humaines, sociales et économiques. "L'ennemi s'emploie à ce que le Christ soit un étranger partout. Il veut une économie sans Dieu, un droit sans Dieu, une politique sans Dieu". (Pie XII, 12 oct. 1952). En plus, attaques et calomnies contre l'Eglise et ses ministres se multiplient sournoises et audacieuses selon les milieux. Les "Témoins de Jéhovah" font en ce domaine une lutte terrible à laquelle même les plus forts ont peine à résister.

## Situation actuelle en notre milieu

Qu'on le sache ou non, qu'on le veuille ou non, ce travail périlleux s'accomplit actuellement de façon méthodique et bien habile en un très grand nombre de camps dans et hors de notre province. Sans doute l'organisation communiste n'apparaît pas souvent; mais les idées pénètrent, idées communistes, ou susceptibles d'y acheminer: idées de neutralité, de défiance envers le prêtre et de tout ce qui est catholique, d'hostilité systématique envers l'Eglise; idées de socialisme et de revendications parfois exagérées, idées de violence et de révolution.

Depuis six mois j'ai parcouru la province en tous sens: de la Gaspésie au Témiscamingue, du Saguenay à Mont-Laurier; j'ai pris contact avec les paroisses au cours de multiples assemblées, et je dois me rendre à l'évidence: le travail de propagande subversive fait par les communistes ou leurs amis, comme par les Témoins de Jéhovah est véritablement alarmant. Le fait que plusieurs n'aient pas eu l'occasion de faire les mêmes constatations ne change rien à la

réalité. Il est urgent que nos paroisses et nos familles rurales, grandes forces de notre milieu, conscientes du danger qui les menace, réagissent vigoureusement.

## Moyens de défense

Dans son encyclique sur le communisme, le Saint Père a signalé comme premier remède un renouveau d'esprit chrétien. A la lutte contre Dieu et toute religion, opposons l'attitude du chrétien qui reconnaît en Dieu son Père, son Maître et l'Auteur du monde. A l'esprit de haine et de division semé par le communisme, opposons l'esprit de charité et de paix apporté aux hommes par Notre-Seigneur.

## Mise en garde

Autre recommandation: sachons nous défendre de la propagande des communistes; ils "s'efforcent d'attirer les foules par toutes sortes de tromperies, en dissimulant ses propres desseins sous des idées en elles-mêmes bonnes et attrayantes... Sous divers noms, qui ne font pas même allusion au communisme, ils fondent des associations et des revues dans le but de faire pénétrer leurs idées dans les milieux dont l'accès leur est le plus difficile autrement... Veillez à ce que les fidèles ne se laissent pas tromper"... recommande le Saint Père (D. R. No 57).

## L'association professionnelle

Devant le danger grandissant, l'association professionnelle peut-elle rester indifférente? Evidemment non, puisque c'est la profession elle-même qui est menacée dans ses intérêts moraux et sociaux comme dans ses intérêts économiques. Si les seuls intérêts religieux étaient en jeu, ceux qui ne veulent voir dans l'association professionnelle qu'une arme de défense économique pourraient tenter de justifier une certaine inaction, attitude que de vrais catholiques ne peuvent admettre. Mais la menace communiste est totale; tous les intérêts y sont engagés à la fois.

Puisque ce sont actuellement des ruraux, cultivateurs et bûcherons, qui sont l'objet d'une propagande perverse, puisque l'invasion des idées subversives pénètre maintenant nos paroisses agricoles elles-mêmes, puisque ce sont nos familles et nos institutions qui sont menacées en ce qu'elles ont de plus précieux, l'indifférence et l'apathie ne peuvent plus s'expliquer ni se justifier.

Tous les membres de l'association professionnelle — non pas seulement ses chefs et ses premiers représentants — doivent donc se tourner vers le problème et s'y intéresser efficacement pendant qu'il en est temps encore.

## Rôle assigné au groupement professionnel

Pour rester dans l'ordre, il est nécessaire que chaque groupement ne se laisse pas entraîner hors de son champ propre d'activité. Pie XII a dissipé déjà la crainte qu'une action entreprise par l'Association Professionnelle contre le communisme ne la conduise hors de son domaine: De son indiscutable autorité il précise son rôle. Ce sont justement "ces groupes et ces organisations (professionnelles) qui sont destinés à introduire dans la société l'ordre que nous avons en vue dans notre Encyclique Quadragesimo anno, et à faire reconnaître la royauté du Christ dans les divers domaines de la culture et du travail". (D. R. No 68).

Introduire dans le travail en forêt un ordre chrétien, et y faire reconnaître la royauté du Christ, quelles plus belles ambitions pour un catholique convaincu, membre de son association professionnelle! N'est-ce pas ce que l'Episcopat de notre province attend de l'U.C.C. quand il affirme, en recommandant notre association que "l'union corporative de la classe agricole est l'unique préventif contre le péril du socialisme et même du communisme qui cherchent à nous



# Simplement deux notes...

Jusqu'à-là le repas avait été non seulement satisfaisant mais il avait été délectable: substantielle soupe aux légumes qui l'este agréablement le paroissien, canard sauvage aux pommes — régal de choix pour un citadin — diverses garnitures de bouche, etc., quand Madame P... annonça:

— Pour dessert, j'ai de la pouding aux carottes.

Je dressai l'oreille. Les mots carottes et pouding vont si mal ensemble — j'allais dire: couchent si mal ensemble, Notre hôteesse saint-irénéenne (c'est-à-dire de Saint-Iréné, petit paradis du Saguenay de Charlevoix), s'en aperçut et se mit à rire.

— Commencez d'abord par en manger, dit-elle, et vous vous prononcerez après.

Ce que nous fimes d'une dent appréhensive au début, puis progressivement avide. C'est que la pouding aux carottes, si bizarre qu'en soit le nom, est un très bon dessert. Alors j'ai pensé aux lectrices de la Terre. Les vraies bonnes recettes sont rares. On en publie de gros livres et les pages féminines de nos journaux en fourmillent. Vous avez un bas de page à combler: fourrez-y une recette culinaire. Ce n'est pas vous qui mettez la main à la pâte et surtout ce n'est pas vous qui mangerez le plat. A l'usage, vous vous apercevrez que bien peu de ces recettes sont excellentes, et surtout pratiques. Aveindre un crayon et un bout de papier lut l'affaire d'un instant et je fis à Madame P... toute réjouie:

— Votre devoir envers l'humanité, plus exactement l'humanité mangeante, est de dévoiler la recette de ce plat. Vous êtes trop bonne pour vous dérober à cette tâche philanthropique. C'est sans doute votre grand-mère qui vous en a transmis le secret?

— Ce n'est pas ma grand-mère, répliqua la rubiconde Madame P... s'affairant dans un tiroir d'où elle sortit un livret un peu maculé de graisse, comme il se doit quand il s'agit d'un recueil de recettes culinaires qui ne reste pas oublié à jamais au fond d'un armoire. C'est tout bonnement une recette puisée dans une brochure de la Cie Ouilvie. Pas de mystère, vous voyez. Je ne suis pas de ces ménagères qui gardent stupidement pour elles une bonne recette en quoi que ce soit.

A la bonne heure. Alors je transcris:

## POUDING AUX CAROTTES

Mettre en crème 1/2 tasse de shortening, 1/2 tasse de cassonade et un œuf. Ajouter une tasse de carottes crues râpées, 1 tasse de raisins secs, tamiser 1 1/4 de farine avec 1/2 c. de thé de soda à pâte, 1 c. de thé de poudre de pâte, 1/2 c. de sel, 1/2 c. de canelle, 1/2 c. de muscade. Ajouter au mélange 1 c. à table d'eau. Verser dans un moule bien beurré et cuire dans le fourneau à 325 degrés pendant 1 heure. Servir avec une sauce au citron ajoutée à la succulence.

J'ajouterai, pour ma part: Servir avec un sourire, et vous aurez là un dessert délicieux et économique.

## Exposition de produits laitiers à Montréal

Une exposition de produits laitiers aura lieu au Palais du Commerce, rue Berri, à Montréal, du 23 au 27 octobre, avec le concours de l'Association des techniciens en industrie laitière du Québec.

Parmi les exhibits susceptibles d'attirer grandement l'attention des citoyens qui visiteront cette exposition, la première du genre tenue au Canada, il y aura un buste sculpté dans du beurre et représentant le maire de Montréal, M. Camilien Houde. Il va sans dire que l'effigie du premier magistrat de la métropole sera conservée dans un vaste réfrigérateur.

On pourra voir aussi une meule de fromage canadien pesant près de 6 tonnes, fabriquée au Lac St-Jean.

Les buts de cette exposition sont de faire connaître et apprécier les produits du lait ainsi que de présenter au public une vue d'ensemble de l'outillage très moderne qui se trouve à la disposition des laiteries et usines de fabrication de produits laitiers. L'exposition ouvrira le 23 octobre.

envahit" (P. R. No 63).

Rappelons-le une fois encore: il est urgent que dans toutes les paroisses intéressées nos familles et nos syndicats d'U.C.C. prennent conscience de leurs graves responsabilités: il leur incombe de considérer sérieusement la grave menace communiste que constituent les propagandes perverses menées auprès de nos bûcherons et de chercher les moyens d'y parer; il leur incombe également de considérer les terribles conséquences que pourrait entraîner leur inaction.

Une tâche urgente nous attend: elle est trop belle pour que nous ne l'entreprenions pas pendant qu'il en est temps encore.

## Nommé surveillant des opérations

M. Fernand Gagnon, de St-Prime, jusqu'à présent comptable aux fédérations de l'U.C.C. et des chantiers coopératifs, aura la surveillance des opérations des chantiers coopératifs qui seront situés sur la route de Chibougamau.

M. Gagnon sera responsable auprès des chantiers coopératifs paroissiaux concernés et auprès de la fédération des chantiers coopératifs de l'U.C.C. du Saguenay.

**La Terre**  
DE CHEZ NOUS

"LA TERRE DE CHEZ NOUS" est l'organe officiel de l'Union Catholique des Cultivateurs de la Coopérative Fédérée de Québec et de l'Union Catholique des Fermiers. Elle paraît le mercredi de chaque semaine. Elle a été fondée par l'U.C.C. en 1929. Elle appartient aux cultivateurs-membres de cette Union et elle est administrée par le Comité Exécutif de l'U.C.C. dont M. Abel Marlon est président et M. Louis-Philippe Loulin, secrétaire général.

**DIRECTEUR:** Dominique Beaudin;  
**REDACTEURS:** Bernard Bérubé et Georges-N. Fortin.

Circulation. L'impression est faite aux ateliers de l'Imprimerie Populaire Montréal.

Toute correspondance concernant la rédaction, l'administration, l'abonnement, la publicité, etc., doit être adressée comme suit:

**LA TERRE DE CHEZ NOUS,**  
515, avenue Viger, Montréal

AUTORISÉE COMME ENVOI POSTAL DE DEUXIÈME CLASSE, MINISTÈRE DES POSTES, OTTAWA

# Le service forestier de L'U.C.C.

## Education, organisation et défense des bûcherons



M. Samuel Audette, deuxième vice-président général de l'U.C.C. et directeur du Service forestier.

Le Service forestier de l'U.C.C. étant un service de l'U.C.C. et créé par l'U.C.C. n'a évidemment pas d'autres buts que ceux qui ont été assignés dès le début à l'U.C.C. elle-même : l'éducation, l'organisation et la défense des bûcherons à tous les points de vue. M. Samuel Audette, deuxième vice-président général de l'U.C.C., a continué de diriger ce service qui a connu une grande activité au cours du dernier exercice. Le Service forestier s'est appliqué dans toute la mesure du possible et en tenant compte des ressources financières, à rendre de plus en plus efficace le travail d'éducation, d'organisation et de défense des intérêts moraux, sociaux et économiques des bûcherons. Le travail a consisté à donner des informations et à faire les mises en garde qui s'imposaient en regard du travail des idées subversives dans les chantiers. On a aussi tenu au cours de l'année une quinzaine d'assemblées spéciales ou journées d'étude pour les bûcherons dans les régions où se recrutent surtout les bûcherons. Le Service forestier s'est fait représenter à ces réunions soit par son directeur, M. Audette, soit par son aumônier général, le R.P. Engelbert Lacasse, s.j., soit par le directeur du Service technique, M. P.-M. Archambault, i.f. Ils ont également participé à plusieurs retraites sociales organisées par les fédérations à l'intention des bûcherons. Le Service forestier s'est servi en outre, pour son travail d'éducation, des postes CHRC, de Québec, CHGB, de Ste-Anne-de-la-Pocatière, et CKVM, de Ville-Marie. Plus de quatre-vingts causeries ont ainsi été données qui devraient avoir pour résultat d'éclairer les bûcherons sur leurs problèmes, sur la nature des divers mouvements qui sollicitent leur adhésion et sur les dangers qui les menacent. Le Service continue chaque semaine de rédiger, avec le concours de divers collaborateurs, des renseignements et des informations utiles aux bûcherons dans la page qui leur est spécialement consacrée chaque semaine dans "La Terre de Chez Nous".

## Chantiers coopératifs et conventions collectives

On ne peut parler du Service forestier de l'U.C.C. sans faire mention des chantiers coopératifs. Cette formule, que l'U.C.C. a mise de l'avant depuis plusieurs années déjà est, à juste titre, considérée comme la meilleure et celle qui offre le plus de sécurité à nos bûcherons. Au cours de l'année, le Service a épaulé les efforts de ceux qui ont réclamé l'aide de l'U.C.C. M. Paul-Marcel Archambault, ingénieur forestier du Service, a contribué à l'organisation des chantiers coopératifs de Sherbrooke, Trois-Rivières, Québec-est, Québec-ouest, Saguenay et Mont-Laurier. D'autres chantiers viendront probablement s'ajouter à cette première liste. La formule des conventions collectives de travail en forêt est également une autre excellente forme de protection pour nos bûcherons. Huit de ces conventions sont présentement en application. Elles ont été signées avec les compagnies Price Brothers, à Dolbeau, Shipshaw et aux Ecorces; Cascapedia Mfg & Trading, Donahue Brothers, à La Malbaie, MM. Roméo Morin et Joseph Houde, au Saguenay, et Adélaré Moisan, à St-Raymond. Deux autres conventions sont en cours de négociation avec la Fédération de Québec-nord et l'on espère en négocier quelques autres au cours de l'année qui commence. Bref, l'organisation en forêt se poursuit activement et l'on compte beaucoup sur les chantiers coopératifs et les conventions collectives de travail pour procurer aux bûcherons la sécurité morale et économique et les préserver du danger des idées subversives qui les guettent.



Le R. P. Engelbert Lacasse, s.j., aumônier général adjoint de l'U.C.C. et aumônier général des bûcherons.

# AU SERVICE DU BUCHERON

## La Maison du Bûcheron

La Maison du Bûcheron, située au No 319 de la rue St-Paul, à Québec, continue d'abriter les bûcherons qui y trouvent, loin de chez eux, la protection du chez soi. L'administrateur-comptable, entré récemment en fonction, est M. Damase Bérubé. Malgré une baisse considérable des opérations forestières, les bûcherons continuent de la fréquenter. Au cours de l'exercice terminé le 31 août, l'hôtel a logé 11,470 bûcherons, la salle à manger a servi 16,444 repas, la consigne a reçu en garde 9,216 valises et havresacs. La caisse de sûreté a reçu en dépôt, de 789 bûcherons, le montant de \$315,814. Les ventes au comptoir du tabac et des rafraîchissements ont été de \$18,092.92. Le service d'encaissement des chèques a encaissé pour les bûcherons un montant de chèques de \$1,002,149.72. L'ensemble de ces chiffres, quoique légèrement inférieur à celui de l'exercice précédent, indique cependant que la Maison du Bûcheron reste un endroit très fréquenté des bûcherons. Il faut espérer que les bûcherons continueront comme par le passé de donner toute leur confiance à cette institution créée avant tout pour leur rendre service.



M. Damase Bérubé, récemment nommé administrateur et comptable à la Maison du Bûcheron de Québec.

## Le Magasin du Bûcheron

Cet important service, attenant à la Maison du Bûcheron de l'U.C.C., fournit aux bûcherons à des prix avantageux divers articles d'utilité professionnelle et l'habillement nécessaire au travail en forêt. Le gérant du magasin est M. Lionel Dupont. Au cours de l'exercice qui a pris fin le 31 août, le chiffre d'affaires s'est élevé à \$100,609.48. Ce chiffre est inférieur d'une trentaine de mille dollars à celui de l'an dernier. Cette différence s'explique en grande partie par la diminution des opérations forestières qui a réduit le nombre des bûcherons qui vont en forêt et est également attribuable à la baisse des salaires. Les affaires pourraient néanmoins être augmentées considérablement si tous les bûcherons et cultivateurs qui passent par Québec prenaient la bonne habitude de se rendre au magasin pour en comparer les prix et la valeur des marchandises offertes au Magasin du Bûcheron de l'U.C.C. Le premier devoir des bûcherons est d'encourager un service qui a été mis sur pied à coût de sacrifice non pour cumuler des profits mais pour rendre service aux bûcherons et aux cultivateurs de la province.



M. Lionel Dupont, gérant du Magasin du Bûcheron de l'U.C.C. de la rue Saint-Paul, à Québec.

# LA SITUATION FINANCIERE DE L'U.C.C.

## Revenus et dépenses de l'exercice 1952-1953

### REVENUS

Cotisations .....	\$62,696.49
La Terre de Chez Nous revenu net .....	33,966.92
Service forestier — déficit net ....	12,196.57
Contributions des Mutuelles .....	39,046.36
Loyers .....	14,400.00
Intérêts .....	330.47
Divers .....	597.04
<b>Total des revenus .....</b>	<b>\$138,840.71</b>

### DEPENSES

Salaires — Secrétariat .....	\$35,963.89		
Propagande .....	40,668.44		
Direction générale, congrès et comités .....	7,802.01		
Frais de représentation .....	8,421.33		
Voyages .....	3,407.82		
Frais de bureau .....	8,845.18		
Frais légaux, dons et contributions ..	5,622.00		
Vérification .....	400.00		
Intérêts sur emprunts .....	2,803.11		
Entretien des automobiles .....	773.76		
Entretien des immeubles .....	1,495.13		
Chauffage, gaz et électricité .....	2,305.18		
Assurances (Mtl et Québec) .....	2,107.32		
Taxes .....	1,332.66		
Sécurité sociale aux employés (Mtl et Québec) .....	7,092.09		
Dépenses diverses .....	1,823.39		
Amortissement			
Immeubles ..	\$2,021.29		
Mobilier ..	2,047.54		
Automobiles ..	2,740.73	6,809.56	137,672.87
<b>Excédent des revenus sur les dépenses .....</b>			<b>\$1,167.84</b>

## Bilan au 31 août 1953

### ACTIF

Banque et caisse .....	\$38,215.07
Débiteurs .....	21,098.27
Inventaires .....	50,113.41
Dépenses payées d'avance .....	9,953.42
Dépôts .....	678.56
Parts sociales (Caisses Populaires) ..	75.00
Prêt d'Honneur .....	400.00
Prêts à — La Société Mutuelle d'Assurances générales ..	25,000.00
L'Union Catholique des Fermières .....	1,000.00
Immobilisation (après amortissement)	
Immeubles .....	121,595.15
Mobilier de Bureau .....	17,404.34
Mobilier d'hôtel .....	1,472.59
Automobiles .....	7,716.18
Construction en cours .....	9,833.47
<b>Total de l'actif .....</b>	<b>\$304,555.46</b>

### PASSIF

Créanciers .....	\$31,708.91
Recettes perçues d'avance .....	44,130.68
Dépenses courues .....	748.86
Sou de la fraternité française .....	281.67
Emprunts de banque —	
La Mutuelle-Vie de l'U.C.C. ..	\$50,000.00
La Soc. Mutuelle d'Ass. Gén. ..	35,000.00
	85,000.00
<b>Total du passif .....</b>	<b>171,870.12</b>
Surplus au 1er sept. 1952 ..	\$131,517.50
<b>Excédent de l'exercice ..</b>	<b>1,167.84</b>
	<b>132,685.34</b>
<b>Total du passif .....</b>	<b>\$304,555.46</b>

## RAPPORT DU VERIFICATEUR

J'ai examiné les livres et comptes de l'Union Catholique des Cultivateurs pour l'exercice terminé le 31 août 1953 et j'ai obtenu tous les renseignements que j'ai demandés.

J'ai accepté tel que soumis le relevé des inventaires qui m'a été fourni.

Je suis d'avis que le compte des revenus et dépenses et le bilan

contenus dans ce rapport représentent exactement la situation financière de l'Union au 31 août 1953, au meilleur de ma connaissance et tel que les livres le démontrent.

J.-F. DIONNE, A.P.A.,  
vérificateur.

Montréal, le 7 octobre 1953.

## Le Centre de Sociologie...

(Suite de la page 4)

vement de socialisation de l'économie agricole.

Sur ces bases, l'enseignement du Centre poursuit, avec une égale insistance, les trois buts suivants :

a) **Formation doctrinale** : le milieu rural français est tiraillé entre la tendance traditionnelle trop individualiste des ruraux et une tendance plus récente vers la socialisation. Cette deuxième tendance est aggravée et accélérée par le manque de préparation sociale des ruraux. Si en effet ceux-ci ne s'organisent pas eux-mêmes, ils sont appelés, en France, à être organisés de l'extérieur et par l'Etat. Il est donc indispensable de diffuser, à cet égard, les connaissances de droit naturel qui fondent le devoir et le droit au travail et le droit

qui en découle d'organiser le travail, qui appartient en premier lieu aux travailleurs eux-mêmes, employeurs et salariés, et seulement de façon subsidiaire aux pouvoirs publics.

b) **Entraînement économique** : simultanément avec la formation doctrinale, un véritable entraînement à l'observation et au diagnostic économique sera donné. En particulier, dans le cadre du cours d'économie rurale, et en plus de l'étude des marchés des principales productions agricoles, de nombreux travaux pratiques entraîneront l'étudiant à recueillir et à critiquer les statistiques se rapportant à l'économie agricole. Par ailleurs, un cours de méthodologie économique complété lui aussi par des travaux pratiques a pour but de donner aux étudiants une véritable compétence de conjoncturiste. Ils se trouveront ainsi ultérieurement tout naturellement au service des cultivateurs.

c) **Action sociale** : enfin, le troisième but

poursuivi sera d'orienter avec précision les étudiants en vue d'un engagement précis dans l'action. Sous ce rapport, il s'agit moins d'un enseignement que d'un entraînement et d'une formation. Des hommes savants qui ne sont pas en même temps des hommes dévoués, risquent de demeurer stériles. C'est donc en vue du bien commun que tous les efforts seront orientés, comme c'est en vue d'une action sociale efficace que l'entraînement à la parole publique, aux cercles d'études, à la rédaction d'articles, etc., sera donné.

Telles sont les grandes lignes de l'activité du Centre de Sociologie rurale, dont on peut dire qu'il est une institution dont la fondation a largement profité des efforts que l'U.C.C. et ses membres avaient tentés et menés à bien pour ouvrir la voie.

# La défense des intérêts professionnels

## Extrait du Rapport du Secrétaire général

Sous ce titre, nous présentons un court résumé des démarches faites par l'Union elle-même ou en collaboration avec les fédérations nationales auxquelles elle est affiliée ainsi qu'un sommaire des résultats obtenus.

### Les grains de provende

Depuis trois ans, ce problème est à l'ordre du jour de toutes les réunions de l'U.C.C., de la Conférence de l'Est et de la Fédération canadienne de l'Agriculture. L'on sait que l'Office du Blé devint, en 1950, l'agence exclusive de vente des grains fourragers et, depuis ce temps-là, les cultivateurs de l'est du pays ont connu des difficultés relatives à l'approvisionnement et aux fluctuations soudaines et prononcées des cours. Pour amoindrir ces difficultés, les producteurs demandent la création d'une réserve de grains dans l'est avant la fermeture de la navigation fluviale et la disparition du marché à base de spéculation.

Au cours de l'été 1952, les coopératives de céréales de l'ouest firent une proposition aux coopératives centrales de l'est à l'effet que ces dernières constitueraient elles-mêmes des réserves de grains et que les coopératives de l'ouest leur assureraient une certaine protection contre les fluctuations du marché en mettant, à certaines conditions évidemment, une somme de \$50.000 à leur disposition. Jusqu'à maintenant, ce projet s'est avéré difficilement réalisable.

Le 4 décembre 1952, la Fédération canadienne convoqua, à Ottawa, un caucus des représentants de l'est. M. Jean-Baptiste Lemoine s'y rendit. Les décisions de cette réunion furent transmises aux assemblées annuelles de la Conférence de l'Est et de la Fédération canadienne. A la suite de ces études, il fut décidé qu'un comité de la F.C.A., comprenant des représentants de l'est et de l'ouest, rencontrerait les membres de l'Office du Blé pour présenter et étudier avec les autorités de l'Office les demandes des producteurs de l'est. Ce comité rencontra les officiers de l'Office le 7 mars dernier et M. Abel Marion faisait partie de la délégation comme représentant de l'Union. A la suite de cette rencontre, les membres de l'Office décidèrent de faire une tournée des provinces de l'est pour y rencontrer personnellement les représentants des producteurs de chacune des provinces, y étudier leurs demandes et leur exposer le travail de l'Office, ses problèmes, ses difficultés et, surtout, son attitude jusqu'à date vis-à-vis les demandes de l'est. Dans Québec, cette rencontre eut lieu aux bureaux de la Coopérative Fédérée, le 17 avril dernier. Plusieurs dirigeants et employés de l'Union étaient présents. Enfin, le 23 avril dernier, la Conférence de l'Est convoqua, à Ottawa, une réunion spéciale pour étudier encore une fois ce problème et réaffirmer les demandes des producteurs de l'est. MM. Marion et Lemoine se rendirent tous deux à cette dernière réunion.

Toutes ces démarches et réunions n'ont pas été complètement inutiles. Les deux grandes organisations agricoles québécoises, l'U.C.C. et la Coopérative Fédérée, comprenant la gravité de ce problème pour nos producteurs, n'ont en aucun temps ménagé leurs efforts pour lui trouver une solution. Nous n'avons pas réussi à nous débarrasser du marché spéculatif mais il est certain que l'Office du Blé a déployé une énergie considérable pour doter constamment l'est d'approvisionnements suffisants.

Le gouvernement fédéral a maintenu encore pour une autre année sa politique du paiement d'un subside sur le transport des grains de provende. Cette aide demeure encore une politique annuelle, ce qui veut dire que les associations agricoles de l'est du pays doivent, chaque année, recommencer la lutte pour en obtenir la continuation. Voilà pourquoi elles demandent au gouvernement de lui donner un caractère permanent. L'on admettra que cette aide fédérale

## Avant-propos du rapport

A la fin d'une année, chacun de nous ne peut s'empêcher de regarder en arrière, de peser ses actes, d'en analyser les résultats, de faire le bilan de ses activités. Puis à la lumière des leçons apprises, chacun formule ses résolutions pour l'an nouveau. Ainsi en est-il d'une association. La fin d'un exercice s'accompagne d'une revue des accomplissements et des échecs, d'un bilan. Et pour continuer les premiers et oublier les seconds, l'on élabore des projets.

L'U.C.C. présente à ses membres son vingt-neuvième rapport annuel. Il contient l'énumération de nombreuses activités; il cite aussi d'excellents résultats, signale des difficultés, expose certains problèmes. En résumé, l'Union a connu une autre année de besogne débordante qui a beaucoup exigé de ses travailleurs et de ses ressources. L'observateur peu familier avec la nature du travail d'une association professionnelle comme la nôtre ne soupçonne pas toujours ce qu'une simple démarche peut exiger d'étude, de réflexion et de fatigue. Et les efforts ne sont pas toujours couronnés de succès. Alors, il faut recommencer, modifier le plaidoyer et reprendre l'assaut. Ainsi en est-il du travail d'organisation, d'éducation et de défense d'une profession. Pourtant, la tâche doit s'accomplir.

Depuis un an, la situation agricole n'est guère satisfaisante. Le mouvement de régression des affaires se fait d'abord sentir en agriculture. De telles conditions économiques n'ont pas manqué de se refléter dans les activités de l'Union. Les marchés nous échappent, les cours des prix ont affiché une tendance à la baisse, tout cela pendant que le niveau des prix des articles de consommation courante et des fournitures professionnelles connaît une certaine stabilité et, dans le cas de certains produits, un mouvement à la hausse. D'où nécessité constante pour les associations agricoles d'afficher devant les yeux de tous la situation économique difficile faite à l'agriculteur et de réclamer pour sa profession des mesures aptes à le protéger, à lui assurer une meilleure part des revenus de la nation. A un moment où beaucoup d'hommes publics et de citoyens ne veulent plus considérer que la nécessaire industrialisation de notre pays, cette fonction des groupements agricoles devient à la fois plus difficile et plus impérieuse.

L'attention de plus en plus grande accordée par l'Union aux choses économiques, particulièrement à une meilleure organisation de la vente des produits de la ferme, est la conséquence d'une nécessité, de la nécessité de doter l'agriculteur d'une armature économique plus forte, plus complète. Le syndicalisme agricole ne peut ignorer aucun des moyens qui s'offrent au cultivateur pour lui permettre de travailler constamment à l'amélioration des conditions d'exercice de sa profession. Pour jouer pleinement son rôle, le syndicalisme doit couronner son travail d'éducation



M. LOUIS-PHILIPPE POULIN

et de défense par la mise en oeuvre de moyens d'action capables d'étayer ou de compléter les premières étapes que nous avons déjà franchies en vue d'une meilleure organisation économique de l'agriculture. La jonction des premiers syndicats spécialisés de l'U.C.C., syndicats particulièrement voués aux intérêts économiques et préconisés en vue d'une application plus facile des méthodes de vente collective et d'organisation de la mise en marché des produits de la ferme, constitue le meilleur indice de la volonté de l'Union de ne négliger aucune formule d'organisation économique qui puisse contribuer à une meilleure agriculture. Dans ce domaine, le dernier exercice de l'Union a marqué un point de départ.

Mais tout effort d'organisation aboutit à l'impuissance s'il n'est appuyé sur l'éducation. Et nous sommes heureux de signaler que ce domaine de l'éducation professionnelle a connu des activités considérables pendant le dernier exercice. Les retraites sociales, les journées d'étude, les réunions d'étude de toutes sortes, ne se comptent plus. Et il faut probablement attribuer à cet intense travail d'éducation le fait que l'Union, malgré une année agricole difficile, ait réussi à conserver ses effectifs intacts. Par une meilleure explication des données fondamentales des problèmes de l'agriculture et par la présentation de solutions propres à résoudre une bonne partie des difficultés dont souffre l'agriculteur, l'Union ne peut manquer de grouper dans ses rangs tous les hommes de bonne volonté.

L'Union entre dans sa trentième année d'existence. Que de progrès accomplis! Que de choses restent encore à faire! Les projets sont nombreux. Puisse chacun de nos membres le réaliser et continuer à appuyer un mouvement qui aura sa raison d'être tant et aussi longtemps qu'il restera dans Québec des cultivateurs qui auront besoin de s'entraider mutuellement pour accomplir des oeuvres qui dépassent les ressources individuelles.

Pendant le dernier exercice, M. Thuriel Belzile a quitté son poste de secrétaire général pour assumer la direction du service des assurances de l'Union. Après six années passées au secrétariat, M. Belzile a cru devoir se consacrer uniquement à la direction de nos deux sociétés mutuelles dont le développement sans cesse croissant exigeait une part de plus en plus grande de ses activités. La somme considérable de travail qu'il a accompli au service de l'Union et son dévouement à servir une cause en laquelle il croit lui méritent la reconnaissance de nos membres. Qu'il soit permis à son successeur de lui souhaiter tout le succès possible dans l'exercice de ses fonctions et de le remercier pour services rendus au nom de tous ceux qui participent, de près ou de loin, à la vie de l'Union.

Octobre 1953.

Louis-Philippe POULIN

prend une importance particulière à une époque où les cultivateurs sont aux prises avec un accroissement constant des frais de production et une diminution des prix de vente.

### L'industrie beurrière

Au début du dernier exercice, le prix du beurre était soutenu par le gouvernement fédéral à 58 cents la livre, pour la qualité No 1, à Montréal. Les producteurs n'étaient pas et ne sont pas encore satisfaits de ce prix. Le dernier congrès d'industrie laitière de l'Union a demandé un prix minimum de 63 cents la livre, prix raisonnable si l'on tient compte de l'augmentation constante des frais de production. Cette demande fut transmise à la Fédération canadienne des Producteurs de Lait, discutée avec les représentants des autres provinces, et finalement incluse telle quelle dans le mémoire annuel de la Fédération canadienne. Pourtant, le 30 mars dernier, le ministère fédéral de l'Agriculture annonçait en Chambre des Communes que le prix de soutien du beurre resterait à 58 cents mais que l'Office de Soutien des Prix soutiendrait ce prix minimum jusqu'au 1er avril 1955.

Depuis l'introduction de la margarine au pays, les producteurs n'ont pas à se plaindre que du prix. Le problème de la qualité du beurre offert aux consommateurs a aussi retenu leur attention. Cette question a été soulevée à tous

les congrès d'industrie laitière de l'Union et aux assemblées des organisations nationales. Les recherches se poursuivent activement dans les universités et autres laboratoires afin de découvrir une méthode sûre et rapide de détection de la présence d'huiles végétales dans le beurre. La saisie par le gouvernement fédéral de 400.000 livres de beurre, à Montréal, au début d'août, permet de croire à la mise au point d'une méthode efficace. Pour en être certain d'une façon définitive, il faudra toutefois attendre les résultats de l'enquête et de la poursuite.

### L'industrie fromagère

Nos membres se rappellent sûrement bien les difficultés rencontrées en 1952 par les producteurs de fromage de l'Ontario dont les efforts, finalement, bénéficièrent aussi bien à eux qu'à nous. Depuis, le marché du fromage ne s'est malheureusement pas amélioré. En janvier 1953, la Commission de Vente de l'Association des Producteurs de Fromage de l'Ontario annonçait qu'elle maintiendrait le prix à 30 cents pour la production d'hiver dans un communiqué qui laissait déjà prévoir les difficultés de maintenir un prix convenable pour la saison d'été. Peu de temps après, l'association ontarienne commença des négociations avec le ministère fédéral de l'Agriculture et ces négociations prirent une tournure assez sombre lorsque le gouvernement ontarien annonça

sa décision de discontinuer, à partir du 1er avril, le paiement de son subside sur le fromage. Mais l'on continua à négocier. Finalement, en juin dernier, après de longues tractations, le ministère fédéral de l'Agriculture et l'Association annoncèrent simultanément que l'Office de Soutien des Prix continuerait de garantir un prix minimum initial aux producteurs de 24 cents, que le gouvernement avait accepté d'acheter au prix de 30 cents la livre tout le fromage, soit 5,5 millions de livres, que la Commission de Vente de l'Association détenait encore sur la production de 1952 et que l'Office de Soutien des Prix achèterait, le 31 octobre 1953, au prix de 30 cents la livre, tout le fromage alors inventuré.

Cette politique du gouvernement fédéral, collaborant avec l'Association des Producteurs de Fromage de l'Ontario, a assuré les producteurs ontariens et québécois d'un prix de soutien qui, sans être satisfaisant, s'est tout de même maintenu à un niveau plus en rapport avec le prix du beurre. Les producteurs ontariens de fromage, par les efforts qu'ils déploient pour assurer eux-mêmes la mise en marché de leur produit et, en collaboration avec le gouvernement fédéral, pour s'assurer un prix minimum malgré des conditions de marché excessivement difficiles, méritent un témoignage de considération de la part de tous les producteurs québécois.

### Les laits concentrés

Depuis deux ans, cette industrie a connu des problèmes de débouché qui ont contraint certains manufacturiers à réduire leur production. A cause de leurs conditions particulières, certains d'entre eux ont dirigé une partie de leurs approvisionnements de lait vers les laiteries pour les transformer en beurre et, souvent, en beurre et en poudre de lait écrémé. Le résultat a été que la production de poudre de lait écrémé s'est trouvée soudainement accrue et que le marché s'est congestionné. Aussi, le 10 février dernier, une délégation de l'Association des Producteurs de Lait concentrés de l'Ontario à laquelle se trouvait M. Jean-Baptiste Lemoine, a-t-elle demandé à l'Office de Soutien des Prix d'acheter de dix à douze millions de livres de lait en poudre écrémé afin de soulager le marché. Quelques jours plus tard, l'Office annonçait qu'il agréait cette demande et qu'il était disposé à acheter dix millions de livres de poudre de lait écrémé, plaçant ainsi les industries en meilleure situation pour le début de la saison de production de 1953.

Dans Québec, l'Union a continué ses efforts en vue d'assurer à nos producteurs un prix pour leur lait équivalant aux prix touchés par les producteurs ontariens. Sous les auspices de la Commission de l'Industrie laitière, les représentants des producteurs québécois et ontariens ont rencontré les représentants des manufacturiers québécois et ontariens en vue de trouver une formule qui permettrait aux uns et aux autres de s'entendre sur les prix du lait. Après quelques réunions, il s'est avéré impossible de mettre à point une formule apte à donner de bons résultats avec les dispositions actuelles de notre législation agricole et de notre législation laitière en particulier.

### Le lait nature

En ce qui regarde les prix, ce marché a été relativement paisible pendant le dernier exercice. Cependant, il n'en a pas toujours été ainsi sur certains marchés particuliers pour ce qui est du respect des règlements et ordonnances de la Commission de l'Industrie laitière. Les syndicats de producteurs affiliés à l'U.C.C. sont souvent intervenus auprès de la Commission et, toujours, ils ont pu compter sur l'appui et la collaboration du secrétariat général.

### Les restrictions américaines

L'annonce par le gouvernement américain en décembre 1952, de l'imposition de restrictions sur l'importation de quelques produits laitiers canadiens a créé un certain émoi dans nos milieux agricoles. Ces nouvelles restrictions, venant s'ajouter à d'autres déjà appliquées pour d'autres produits, tel le fromage, venaient compliquer davantage le problème des débouchés de l'industrie laitière canadienne. La Fédération canadienne de l'Agriculture et la Fédération canadienne des Producteurs de Lait protestèrent vivement contre cette attitude de Washington et demandèrent au gouvernement canadien de protester officiellement auprès du gouvernement des Etats-Unis. A trois reprises, le gouvernement fédéral s'est exprimé clairement auprès de Washington. Malgré cela, de nouvelles restrictions survenaient au cours de l'été dernier, plus précocement au début de juillet. La Fédération canadienne espère pouvoir débattre cette question avec les représentants des associations agricoles américaines lors d'une prochaine réunion conjointe et amener, par la suite, les cultivateurs américains à mieux comprendre le tort sensible qu'une telle attitude de leur gouvernement peut causer aux bonnes relations commerciales et au commerce international des produits agricoles en particulier.

(A suivre)

MONTREAL  
QUEBEC  
QUEBEC-OUEST

*Fédérés*  
LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC  
SIÈGE SOCIAL : 105 est, rue St-Paul • Montréal

Membre du  
CONSEIL DE LA COOPÉRATION  
DU QUÉBEC  
COOPÉRATIVE INTERPROVINCIALE

PRINCEVILLE  
VICTORIAVILLE  
RIMOUSKI  
LA SARRE

FÉDÉRATION CANADIENNE  
DE L'AGRICULTURE  
FÉDÉRATION CANADIENNE  
DES PRODUCTEURS DE LAIT

*Hommages et vœux*

*à*

**L'Union Catholique des Cultivateurs**

*à l'occasion*

de son 29ème

congrès annuel

**La Coopérative Fédérée de Québec**

# Les syndicats spécialisés

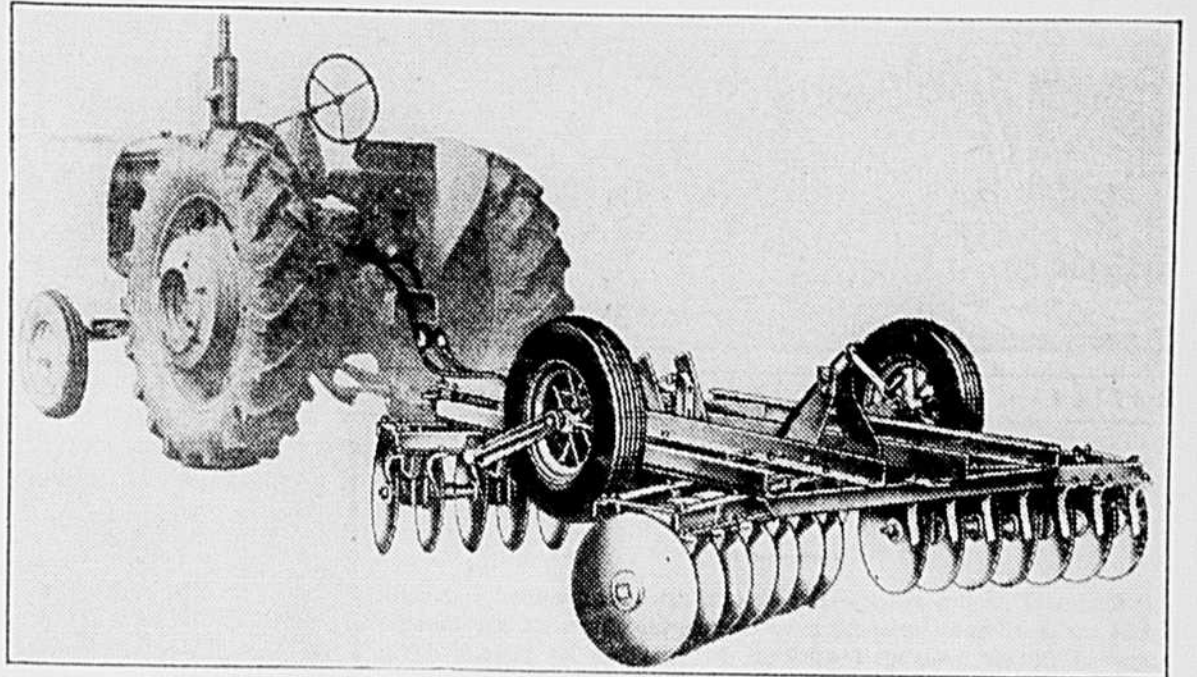
Le dernier congrès général de l'Union Catholique des Cultivateurs tenu à Montréal en 1952 marquait sûrement une étape dans l'histoire de notre union si l'on en repasse les principales résolutions qui sortaient de l'ordinaire. Nos délégués autorisaient le bureau central à se pourvoir de bureaux plus spacieux, hausser la cotisation annuelle et fonder des syndicats spécialisés. Cette dernière décision, pour être moins frappante que les autres, n'en était pas moins la plus importante parce qu'elle convenait d'une nouvelle orientation du syndicalisme agricole dans la province de Québec. Sans négliger une seule parcelle de son vaste champ d'action, l'Union Catholique des Cultivateurs entreprenait de s'outiller plus adéquatement en vue de défendre les intérêts économiques de ses membres.

Et les choses ont marché plutôt rondement puisque, douze mois après, nous avons une liste déjà imposante de syndicats spécialisés dûment constitués et en état de faire du bon travail. Dès le 9 décembre dernier, l'on fondait, à Québec, la première fédération de syndicats spécialisés grâce à l'adhésion de neuf syndicats de producteurs de lait nature recrutés dans les districts de St-Hyacinthe, Sorel, Rivière-du-Loup, Rimouski, Matane, Mont-Joli, Matapédia, Valleyfield et Drummondville. Deux autres syndicats en voie de formation s'y joindront bientôt. On compte également deux syndicats chez les producteurs de lait concentré (Champlain-Portneuf et Sherbrooke), et un chez les fournisseurs de l'usine J.-J. Joubert, à Nicolet. Quatre syndicats de producteurs de pommes de terre ont aussi été créés: un dans la région des Trois-Rivières et trois dans celle de Nicolet. Enfin, les producteurs de fraises des comtés de Terrebonne et de l'Assomption se sont groupés selon la formule de l'U.C.C.

L'expression "formule de l'U.C.C." est sans doute quelque peu exclusive, voire même prétentieuse. Elle laisserait croire que l'U.C.C. est à mettre au point une de ses propres inventions, alors qu'elle n'entend qu'appliquer chez nous contre la grande maladie de l'économie agricole des temps modernes — causée par l'instabilité des marchés et l'anarchie dans la vente de produits de la ferme — un remède universellement indiqué et qui est, selon

les termes de l'économiste français, A. des Courtils, "l'organisation interprofessionnelle des marchés basée sur l'organisation professionnelle syndicale". Car, il ne saurait être question de retourner au libéralisme économique et sa loi de l'offre et de la demande, qui, l'expérience nous l'a enseigné, ne sont plus guère bons qu'à engendrer le désordre. Et il faut aussi refuser la solution du dirigisme d'Etat en matière économique, moins séduisante pour qui en a déjà fait l'essai, parce qu'elle exige bientôt le sacrifice de toute liberté individuelle. On reconnaît donc, d'une part, qu'il doit s'exercer un certain contrôle des facteurs économiques et que, d'autre part, il n'y a rien à gagner à ce que l'Etat s'en charge. Qui donc y verra? Les producteurs eux-mêmes par l'intermédiaire d'une organisation syndicale munie de pouvoirs spéciaux qui lui seront délégués par l'Etat.

Or, cette action aux buts nettement caractérisés nécessite une deuxième structure syndicale greffée sur celle qui existe déjà. Le syndicat paroissial de l'U.C.C., seul ou au sein de la fédération régionale, n'est pas apte à remplir les fonctions que cela suppose. Fait pour grouper tous les citoyens d'une même paroisse qui pratiquent la profession agricole, il ne peut aspirer à représenter légalement, même avec l'aide des autres syndicats de la région ou de la province, les producteurs de telle ou telle denrée donnée. Et même si on parvenait à l'y adapter, ce rôle pourrait l'écartier, un



Voici l'un des quelque vingt instruments aratoires qui peuvent s'adapter au nouveau tracteur Farmall fabriqué par la Cie International Harvester. La compagnie affirme que le dispositif d'attachement de ce tracteur est le plus facile et le plus rapide que l'on ait encore mis au point en mécanique agricole depuis l'invention d'un outillage pour la culture sarclée en rangs. Pour accoupler l'instrument au tracteur, il suffit de reculer le tracteur, l'accouplement se fait automatiquement en l'espace de quelques secondes, le conducteur restant assis sur son siège.

(Photo International Harvester)

jour ou l'autre, de sa fin première qui est l'éducation de ses membres selon les données de la doctrine sociale de l'Eglise pour la sauvegarde du bien commun et la défense des intérêts généraux de la profession. Tandis qu'un syndicat formé exclusivement des cultivateurs immédiatement intéressés à la solution d'un problème de vente quelconque dans une région particulière peut s'y employer activement, batailler, emporter le morceau ou le perdre, et même attraper des coups inévitables, sans entraver le progrès de la grande union syndicale. D'ailleurs, l'U.C.C. prend les précautions voulues pour que ce deuxième édifice syndical n'écrase pas le premier qui est essentiel et doit demeurer à la base. D'abord, le membre du syndicat spécialisé doit être membre de son syndicat paroissial de l'U.C.C. et payer sa cotisation régulière. On exigera de lui une cotisation spéciale pour soutenir l'action du syndicat spé-

cialisé. Ces syndicats spécialisés peuvent se former en puissantes fédérations régionales ou même provinciales, mais leur mode de représentation au sein de la Confédération générale de l'U.C.C. est tel qu'ils ne sauraient prendre le pas sur les organismes syndicaux de base ni, cela pourrait arriver, subordonner les intérêts généraux de la profession à ceux d'un groupe de producteurs. La première chose à sauvegarder, si l'on veut arriver à quelque chose, c'est bien l'unité du mouvement syndical.

Le mouvement de réforme économique est donc embrayé chez nous. Nous ne sommes pas avancés, certes, mais nous avons toutefois trouvé l'organisme capable de grouper les producteurs et de les discipliner pour ensuite mettre de l'ordre là où il en faut. C'est déjà quelque chose. Il manque les armes essentielles pour le lancer dans l'arène: une loi de convention collective et une loi des marchés. Quand on les aura,

la joute commencera pour de bon. Georges-Noël FORTIN.

## Etude de la convention collective à Petit Saguenay

Les bûcherons du Petit-Saguenay se réunissent le 3 octobre dernier afin d'étudier la convention collective de travail qui est en vigueur aux opérations forestières Joseph Houde. Cette convention sera renouvelable bientôt pour une deuxième année consecutive. Tous les bûcherons présents se sont montrés favorables à ce que cette convention demeure en vigueur pendant la nouvelle saison forestière.

La convention collective de travail du Petit-Saguenay est unique dans la province. Il s'agit d'un syndicat paroissial de l'U.C.C. qui protège ses membres en favorisant un contrat collectif de travail.



LAURENT BARRE,

Ministre de l'Agriculture.

A l'occasion du vingt-neuvième congrès général de

## L'Union Catholique des cultivateurs

Le Ministre de l'Agriculture de la Province de Québec est heureux d'offrir à tous les membres de l'association professionnelle agricole ses hommages et ses félicitations.

Puissent les délibérations de ce congrès être très fructueuses et contribuer au bien-être de tous les membres, au progrès agricole en général et à l'amélioration du milieu rural.

Laurent BARRE,  
Ministre de l'Agriculture



Bulletin officiel de l'Union catholique des Fermières

## La mode cet automne

Comment ne pas changer nos atours, mesdames, quand la nature est si variée et nous présente avec chaque saison un renouvellement complet? Posons donc un regard de curiosité sur les attraits de la mode automnale.

Dans le domaine des couleurs, les couturiers ont jeté leur dévolu sur les nuances de la prune qui mûrit en septembre. Des satins, du taffetas miroitant, d'épais tissus à manteaux, des fichus de crêpe Georgette offrent cette riche couleur de fruit mûr.

Le cuivre et la cannelle ont aussi été mis à contribution dans des deux-pièces de satin brillant. Un nouveau bleu marine, dit "hiver", se retrouve sur des crêpes, des lainages, du coton. D'innombrables nuances de bleu se partagent la faveur, depuis la nuance la plus délicate jusqu'au bleu le plus audacieux, en passant par le turquoise, l'aquamarine et le bleu royal.

Voulez-vous habiller vos fillettes d'une façon ravissante, tout en restant dans la note pratique? Le coton, traité d'une façon toute nouvelle, est devenu infroissable, en restant lavable. Donc, plus besoin de longues séances de repassage. Son apprêt peut l'apparenter au satin, duquel il emprunte le brillant, à divers degrés. Les couleurs les plus riches, les rayés somptueux, s'appliquent maintenant au coton.

Un autre tissu reçoit aussi un traitement nouveau, traitement qui en surprendra plusieurs. Les manufacturiers ont présenté des lainages imprimés. Vous devinez l'effet que des couturiers avisés peuvent en tirer. Auprès d'eux, on admire aussi des tissus aux pois soulevés, des satins mi-lustrés, des soies naturelles ravissantes.

Je reviens aux fillettes. Les modèles aux jupes très amples, avec gros noeud à l'arrière et courtes manches bouffantes sont les plus seyants pour les toutes petites. La fillette qui grandit aime des couleurs plus vives, ou du moins des garnitures aux tons vifs sur une robe sombre à la jupe gracieuse, mais point trop large. La pré-adolescente sera ravie de porter un ceinturon de velours foncé sur une robe pâle aux lignes douces et déjà féminines.

La débutante raffole de tout: velvete, plaids, flanelles, taffetas, jerseys, tartans, gabardines, shantung, organdis, tout lui convient. Elle égaye ses robes de plissés, de galons, de cuirs blancs ou dorés, de dentelles, d'appliqués et de broderies.

Je viens de mentionner les cuirs. Représentez-vous un plastron de chevreau d'un blanc immaculé, émaillé de perles et de cristal. La robe est de velours noir ou de taffetas bleu-noir. Ailleurs, le chevreau compose un ensemble: ceinture beige et petit col détachable. Sur des robes plus habillées, le chevreau doré s'harmonise aux bijoux.

Cette robe blanc hiver a reçu une note très élégante: des roses de velours noir avec de vraies pétales soulevés composent une fausse poche à droite de la jupe. Des feuilles de rosier sont appliquées tout autour. C'est d'un grand chic.

Pour l'inspiration de celles qui préparent une toilette de filles d'honneur, ajoutons que la velvete se prête admirablement à ce rôle. D'un rose ou d'un bleu plus soutenu que les nuances des tissus légers, la velvete forme des jupes aux godets somptueux et de grandes berthes à effet châle sur le devant, dont le goût est très sûr.

Quant aux petits chapeaux très seyants qui sont posés carrément sur le dessus de la tête, ils ont souvent un effet de descente accusée sur un côté. Ou bien, ils montent en tiare ou s'élargissent comme une coiffure chinoise.

En somme, après avoir vu une parade de mode de la présente saison, on a l'impression que la variété des tissus peut accommoder toutes les bourses, et que le sens de l'harmonie, l'équilibre et le goût peuvent s'exprimer avec les budgets les plus restreints.

Marie-Ange BOUCHARD

Toujours du nouveau avec la 'MAGIC'!

PAIN ROULÉ AU BEURRE D'ARACHIDES

Mélangez et tamisez dans un bol 3 t. farine à pâtisserie déjà tamisée (ou 2 1/2 t. farine de blé dur tamisée), 5 c. à thé Poudre à pâte 'Magic', 3/4 c. à thé sel. Incorporez-y 7 c. à soupe shortening refroidi coupé fin. Combinez 3/4 t. lait et 1/2 c. à thé vanille. Faites un creux dans les ingrédients secs et mettez-y le liquide, mélangeant légèrement avec une fourchette. Pétrissez 10 sec. sur planche légèrement farinée et roulez en un rectangle de 8 1/2" de longueur et de 1/2" d'épaisseur. Battez en crème 1 c. à soupe beurre, 1/4 t. beurre d'arachides et 1/2 t. cassonade légèrement pressée. Étendez sur la pâte roulée. Commencez sur le sens de 8 1/2", enroulez la pâte comme pour un gâteau roulé à la gelée et déposez dans un moule à pain graissé de 4 1/2" x 8 1/2". Cuisez à four chaud, 400 F., environ 45 minutes. Servez chaud en tranches épaisses ou froid en tranches minces, beurrées.



## Le costume religieux vu par un laïc

Dans un article de la France catholique sur la spiritualité des laïcs, Jean Guittou expose d'abord ce qui manque au laïc chrétien pour se soutenir. Et il débute sur cette remarque pertinente: "Pour commencer par le plus visible, mais qui est ici symbole, je dirai qu'il n'y a pas de costume. Lorsque le gouvernement de Mustapha Kemal voulut réduire les religieuses à porter l'habit laïque, il y eut un grand trouble chez les Filles de la Charité française de Turquie. Le supérieur de la Congrégation de la Mission, le cher M. Souvay, disciple de mon maître M. Pouget, m'en avait fait part. Il était sans doute dans son devoir de dire aux religieuses: la charité n'a pas rapport à la cornette, quittez donc, mes Soeurs, votre costume, qui n'avait rapport qu'à la charité. Mais il y a bien autre chose dans la cornette aux ailes tremblantes qu'un symbole, auraient pu dire les Soeurs à leur "Très Honoré Père". La cornette, c'est la vocation extériorisée, c'est l'idéal virginal rendu visible aux autres et à soi, c'est un cloître mobile qui vous accompagne. Barrès appelait la soutane "l'uniforme des hautes préoccupations morales", et j'ai souvent pensé à cette parole admirable en voyant passer ce prêtre aumônier dans la cour de nos lycées. Le costume est un soutien plus qu'on ne le pense".



Mme Philippe Lapointe présidente de l'U.C.F.

2,000 fermières participent au congrès général à Nicolet

Mme Philippe Lapointe, d'Herbertville, a été élue présidente générale de l'U.C.F., jeudi dernier, le 15 octobre, au cours du congrès général de cette association tenu au Petit Séminaire de Nicolet. Mme Lapointe est présidente de l'U.C.F. du diocèse de Chicoutimi. Elle succède à Mme Omer Côté, de la Baie-du-Frère, présidente de l'U.C.F. de Nicolet. Mme Côté devient première vice-présidente générale, et Mme Hector Doucet, de St-Zénon du Lac Huron, deuxième vice-présidente générale. Deux autres présidentes diocésaines siégeront au comité exécutif de l'Union. Ce sont Mme Ernest Desautels, de La Patrie (Sherbrooke), et Mme Herve Bélanger, de Mont-Laurier.

Son Excellence Mgr Albertus Martin, évêque de Nicolet, a été empêché d'assister au congrès à cause de sa conférence de l'épiscopat canadien tenue à Ottawa. Son représentant était Mgr Paul Mayrand, curé de St-Frédéric de Drummondville, qui a prononcé le sermon à la messe d'ouverture du congrès.

Le délégué officiel de l'U.C.C. était M. Benjamin Manseau, président de la Fédération de l'U.C.C. de Nicolet. M. Léopold Paquin a donné une conférence sur le Centre de formation rurale de l'U.C.C. de Sherbrooke, dont il est le directeur.

Pendant que les délégués procédaient aux élections dans une autre salle, Mme René Vallerand, directrice de l'École des Parents, entretint les autres congressistes sur des problèmes d'éducation. Plusieurs résolutions furent adoptées qui seront publiées la semaine prochaine, en même temps qu'un compte rendu plus détaillé de cet important congrès.

L'U.C.F. du diocèse de Saint-Jérôme

L'U.C.F. du diocèse de St-Jérôme tiendra une grande journée d'étude et de propagande à Ste-Thérèse de Blainville, le 28 octobre. Son Excellence Mgr Emilien Frenette, évêque de St-Jérôme, s'y rendra et adressera la parole. Toutes les dames fermières du diocèse, ainsi que les jeunes filles, sont invitées à se rendre à St-Jérôme, le 28 octobre.



SCIE À CHAÎNE Hydra-Flex DE 12 CV SANS VIBRATION  
convient à la Prise de Force de tout tracteur. Pourquoi porter un moteur lourd en sciage? Le groupe moteur hydraulique Hydra-Flex se raccorde facilement, en quelques minutes, à la prise de force de votre tracteur, mettant à votre disposition une puissance de 12 cv. pour un fonctionnement doux et sans vibration. Modèles pour 1 ou 2 hommes... 18", 27", 32" et 46". Écrivez pour demander le dépliant gratuit.  
FALCON EQUIPMENT CO. LTD.  
33 Leyton Ave., Toronto 13, Ont.



Le journal agricole est indispensable en toute maison de campagne. Il n'y en a qu'un et c'est la "Terre de Chez Nous".

## La trayeuse des champions



DE LAVAL

Un record de rendement inégalé

THE DE LAVAL COMPANY LIMITED  
PETERBOROUGH

Vancouver • Calgary • Winnipeg • Montreal • Quebec • Kingston



La première mondiale du "Pageant de Marie" a eu lieu en la basilique de l'Oratoire St-Joseph, les 17 et 18 octobre, sous le haut patronage de Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger. C'est "un spectacle musical d'une puissante évocation religieuse et que je crois être d'un caractère unique au monde", a déclaré Son Excellence Mgr Arthur Douville, évêque de St-Hyacinthe. Cidessus, Mgr Douville s'entretenant avec M. Jean Charbonneau, D.M., directeur du "Pageant de Marie".

**M. J.W. Scannell élu président**

M. J.W. Scannell, chef adjoint à la Division de la Protection des végétaux du Service des sciences, ministère de l'Agriculture du Canada, a été élu président de la Potato Association of America. M. Scannell a été choisi à ce poste lors de l'assemblée annuelle de la société tenue à Madison, au Wisconsin.

**Le Canada a plus exporté depuis janvier**

Les exportations canadiennes de produits agricoles qui étaient inférieures d'environ 8% à celles de l'an dernier pendant les quatre premiers mois de l'année, ont connu un redressement marqué en mai et juin. La valeur totale du premier semestre est maintenant de 612 millions de dollars au regard de 601 millions pour le premier semestre de 1952. Cette augmentation est attribuable aux ventes d'animaux et produits dérivés. Les exportations de produits végétaux au Royaume-Uni et aux Etats-Unis ont baissé pendant cette période, mais ce recul a été presque entièrement compensé par un accroissement des exportations aux autres pays. L'augmentation notée dans la valeur des animaux et produits dérivés exportés est attribuable à l'accroissement des expéditions destinées aux Etats-Unis.

**GRATIS**  
MONTRES-BRACELETS  
POUR HOMMES OU DAMES données gratis pour la vente de 30 bouteilles de parfum de 10c à 30c. Ou encore Kodak, couteillerie, couvertures, fer à repasser, grille-pain. Prime spéciale.

Adresser à :  
**LES UTILITES PRIMEES**  
116 E. boul. Charest, Québec

**Cuisez cet exquis PAIN AU FROMAGE**

facilement, rapidement, avec la nouvelle Levure SÈCHE qui lève vite!



• Vous réussirez à merveille pains et brioches avec cette Levure Fleischmann présentée sous une forme nouvelle. Vous n'avez plus à vous inquiéter au sujet de la levure éventée et perdant de sa vigueur, car la nouvelle Levure Sèche Fleischmann garde toute sa vigueur et sa pleine activité dans votre armoire même. Achetez-en une provision pour un mois.

**PAIN AU FROMAGE**

• Portez au point d'ébullition 3 t. lait, ¼ t. sucre granulé, 1¼ c. à soupe sel et 4 c. à soupe shortening! laissez tiédir. Mesurez dans un bol ½ t. eau tiède, 1 c. à thé sucre granulé! brassez jusqu'à dissolution du sucre. Parsemez sur le liquide le contenu d'une enveloppe de Levure Sèche Fleischmann qui lève vite. Laissez reposer 10 min., PUIS brassez bien.

Ajoutez en brassant au mélange de lait refroidi. Incorporez 4 t. farine à pain tamisée une fois; battez la pâte lisse avec batteur rotatif. Couvrez et déposez à la chaleur, à l'abri des courants d'air; laissez lever au double du volume. Incorporez à la pâte 2 t. fromage vieilli, râpé

fin et 5 t. farine à pain tamisée une fois. Pétrissez sur planche farinée jusqu'à ce que lisse et élastique. Placez dans un bol graissé et graissez le dessus de la pâte. Couvrez et laissez lever au double dit volume. Abattez la pâte. Pétrissez-la sur planche légèrement farinée et partagez-la en 4 portions. Couvrez d'un linge et laissez reposer 15 min. Divisez chaque portion de pâte en 3 parties; pétrissez et formez en boules. Prenez 4 moules à pain graissés de 4½" x 8½" et mettez dans chacun 3 des boules. Graissez-en le dessus et saupoudrez sur chacune ¼ t. fromage râpé. Couvrez; laissez lever au double du volume. Cuisez 45-50 min. à four modéré, 375°F.

**GRAPHOLOGIE**

par Marie de L'Épée

Une analyse sommaire de votre caractère par votre écriture sera publiée dans ce journal si vous joignez un montant de CINQUANTE SOUS à une page de votre composition sur papier non rayé à Marie de l'Épée, "La Terre de Chez Nous", 513 avenue Viger, Montréal 75, P.Q. Ceux qui désireraient une analyse personnelle et plus détaillée n'auront qu'à inclure la somme d'UN DOLLAR en leur lettre; dans ce cas la graphologie répondra directement à l'adresse de l'envoyeur.

**JEAN-JOSEPH-GUY.** — Vous êtes un homme à la volonté dominatrice sous une apparence de soumission à tous. Très diplomate, vous surveillez vos mots et vos expressions afin de ne rien laisser percer de vos intentions et de vos activités, mais par contre, vous savez écouter, faire parler, juger à qui vous avez affaire. Vous devez être une personne dont les occupations sont multiples et diverses, vous avez un esprit curieux, ouvert, discret. Votre éducation semble avoir été balancée de manière à former votre intelligence ouverte et éclairée, vous assimilez facilement ce que vous lisez et entendez pour extérioriser à votre tour ces connaissances générales au profit de vos affaires.

**MADELEINE - MADELON - MADELINE.** — Vous êtes calme, douce, soumise et rêveuse. Le sens musical et poétique est très développé chez vous. Le goût inné de tout ce qui est beau, une mémoire oculaire peu commune, le sens d'observation. Vous vivez au jour le jour sans vous inquiéter parce que vous paraissez ne pas être obligée de subir de contrainte, que vous pouvez tranquillement organiser votre programme à votre guise et que vous en profitez pour tout faire de façon fantaisiste. Vous savez être généreuse sans contrainte la aussi, vous possédez sans doute beaucoup, mais vous en profitez pour faire des heureux pour être libérale quand l'occasion se présente.

**L'U.C.F. de Ste-Angèle**

La première assemblée de l'U.C.F. de cette paroisse a été des plus actives. La présidente nous rappela qu'il est important d'assister aux assemblées surtout pour les membres qui ont une charge dans la direction du cercle, afin de se trouver au courant des activités. Elle nous annonça la retraite sociale du 2 au 5 novembre, prêchée par le R.P. Fontaine, des Chanoines Régulier sde l'Immaculée-Conception. Elle nous pressa d'aller au congrès général de l'U.C.F. à Nicolet.

L'assemblée a remercié Mlles les institutrices qui aident à l'étude de chaque mois. Notre aumônier vint nous donner plusieurs bons conseils. Des raisons sérieuses seulement peuvent nous permettre de manquer une assemblée, dit-il. En n'étant pas assidue, on se désintéresse facilement à ces réunions. Ne pas toujours chercher le côté qui rapporte. Plus il y aura de renoncement, plus le cercle progressera. Que chacun se dise: "Je fais ma part."

Mme Arthur Bellavare a été élue vice-présidente; les directrices élues sont Mmes Oneil Pelletier, Roger Paiment et Mlle Flore Mailloux. Un comité récréatif fut formé; présidente, Mlle Denise St-Germain; directrice, Mlle Flore Mailloux; vice-présidente, Mlle Isabelle Bellavance, et bibliothécaire, Mlle Alice Boulais.

L'U.C.F. de Ste-Angèle

**Succès obtenu dans l'enseignement**

Le Département de l'Instruction publique vient de décerner à Mlle Cécile Bouquet, institutrice de St-Denis, une gratification de \$20, pour ses succès dans l'enseignement, après quatre années d'expérience. Cette récompense lui fut remise par M. L. Lafond, inspecteur d'écoles.

Mme Maurice Roy (Réjeanne Veilleux), de St-Philibert, Beauce, a mérité une récompense identique qui lui a été remise par M. Paul-Emile Pagé, inspecteur d'écoles.

**Gare au monoxyde de carbone cet hiver**

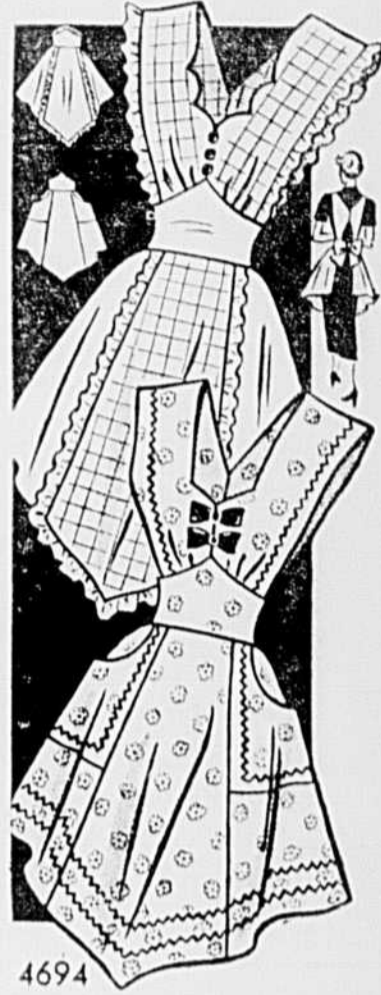
A l'approche de la saison froide, il est bon de se rappeler qu'il est dangereux de faire démarrer une voiture dans un garage fermé. Les vapeurs d'oxyde de carbone sont inodores, insipides et incolores — et mortelles.

**PATRONS**

par ANNE ADAMS



4660



4694

PATRON No 4660

Très beau modèle de robe aux lignes harmonieuses. Les plis souples donnent l'ampleur nécessaire tout en lui permettant de garder sa coupe amincissante. Les grandeurs sont: 12, 14, 16, 18, 20. La grandeur 16 requiert 3½ verges de matériel de 39 pouces.

PATRON No 4604

Une pierre, deux coups! Ce patron, vraiment gracieux, comporte deux modèles de tabliers. La maîtresse de maison aura plaisir à confectionner l'un et l'autre, pour les travaux ménagers et pour toute réception. Vous pouvez le garnir de ric-rac ou de volant froncé. Grandeurs: petit, (14-16); moyen, (18-20); et large, (40-42). La grandeur 14-16 requiert 1½ verge de tissu de 35 pouces.

PATRON No 4529



4529

Prix: \$0.40 (taxe incluse). Les instructions sont en anglais seulement. Prière de commander avant un mois.

A NOTER AVEC SOIN — Les patrons achetés ne sont pas échangeables et, à moins d'erreur ou de défaut grave, il est inutile de les retourner à nos bureaux. Cette stricte condition ne souffre pas d'exception. Les timbres d'accise, les timbres bons de poste et les bons d'appoint et autres effets non négociables ne sont pas acceptés en paiement de ces patrons. Prière d'effectuer le paiement en bons de poste uniquement, sinon votre commande vous sera retournée. PAS DE C.O.D. Vu les conditions commerciales actuelles, il peut arriver qu'un certain délai s'écoule avant que vous ne receviez le patron commandé.

ADRESSEZ TOUJOURS TOUTES VOS COMMANDES AU

**Service des Patrons LA TERRE DE CHEZ NOUS**

513, avenue Viger

Montréal, (24)

# La Mutuelle-Vie de l'U.C.C. • Société Mutuelle d'Assurances Générales de l'U.C.C.

## LA MUTUELLE-VIE DE L'U.C.C.

### ADMINISTRATION

- MM. J.-Abel Marion, président général de l'U.C.C.,  
Jean-Baptiste Lemoine, vice-président général de l'U.C.C.,  
Samuel Audette, vice-président général de l'U.C.C.,  
Thuribe Belzile, directeur général des sociétés d'assurance de l'U.C.C.,  
Benjamin Manseau, président de la Fédération de Nicolet,  
Léopold Paquin, directeur du Centre de Formation rurale de l'U.C.C.,  
Alonzo Doyon, Fédération de Québec-sud,  
Antoine Grenier, Fédération du Saguenay,  
Gérard Proulx, Fédération d'Amos.

## ASSURANCE-VIE

### NOUVELLES AFFAIRES

L'année 1953 sera une année remarquable par le chiffre des nouvelles affaires de la Mutuelle-Vie de l'U.C.C. L'assurance mise en vigueur du 1er janvier au 31 août 1953 s'élevait à \$2,169,521. Nous avons fixé pour l'année un objectif de \$5,000,000; le montant des propositions reçues à date s'élève à \$3,284,300. Comme les mois d'automne ont toujours été beaucoup plus favorables à la vente de l'assurance-vie, il y a lieu d'espérer que nous atteindrons l'objectif fixé. Ces chiffres sont d'autant plus intéressants que la situation économique des cultivateurs, à l'heure actuelle, est loin d'être favorable à la vente de l'assurance-vie. Il indique l'efficacité du travail de nos représentants de même que l'importance que les cultivateurs attachent à l'assurance-vie.

### L'ASSURANCE DE GROUPE

Au cours de l'année 1952, la Coopérative Fédérée de Québec et la Mutuelle-Vie de l'U.C.C. signaient une entente en vue de faire bénéficier d'un plan d'assurance-vie de groupe les sociétaires des coopératives affiliées à la Fédération. Ce mode d'assurance a connu un véritable succès; à date, 1,854 coopérateurs détiennent un montant d'assurance de \$1,779,900. Le travail de propagande est en marche dans plusieurs autres coopératives et il n'y a aucun doute que ce chiffre sera probablement doublé d'ici la fin de l'année.

Deux membres de coopératives agricoles qui avaient adhéré à ce service de leurs coopératives sont décédés au cours de l'année. C'est dire que dans chaque cas, leur famille a reçu un montant de \$1,000 après avoir versé une seule prime d'environ \$12. Ce sont deux exemples qui illustrent bien le service que ce système d'assurance peut rendre.

### ASSURANCES EN VIGUEUR

Au 31 août 1953, le montant des assurances en vigueur à la Mutuelle-Vie de l'U.C.C. s'élevait par \$29,597,860 comparativement à \$26,511,689 au 31 décembre 1952; c'est une augmentation nette de l'assurance en vigueur de \$2,086,171, l'assurance de groupe incluse. A ce rythme, la Mutuelle-Vie de l'U.C.C. aura doublé le chiffre de ses assurances en vigueur au cours des quatre dernières années; elle est en train de prendre le rang qui lui revient au sein des assurances-vie canadiennes-françaises.

### ACTIF DE LA SOCIÉTÉ

Au 31 août 1953, l'actif de la société se chiffrait par \$2,512,369, soit une augmentation de \$298,351 au cours des huit premiers mois de l'année. On comprendra facilement ce que représente pour la classe agricole, le fait d'avoir le contrôle de l'administration de ces capitaux. Ces dernières années, de nombreuses coopératives ont bénéficié de prêts fort avantageux et à mesure que l'actif de la société augmentera, elle pourra financer plusieurs autres organisations agricoles. Voilà une façon positive de travailler dans l'intérêt de sa profession.

### DECES ENREGISTRES EN 1953

Depuis le 1er janvier au 31 août de cette année, la Mutuelle-Vie a enregistré 39 décès parmi ses sociétaires. Nous tenons à souligner que 16 de ces 39 décès ont été causés par des accidents. Ces deux chiffres nous démontrent bien que la vie sur la ferme n'offre pas autant de sécurité qu'autrefois. A cette époque de mécanisation, les accidents sont beaucoup plus nombreux et les cultivateurs devraient se protéger en conséquence au moyen de l'assurance-vie, afin de ne pas s'exposer à laisser leurs familles dans la misère.

### PROPAGANDE

Nous voulons profiter de cette occasion pour offrir un hommage particulier à nos propagandistes qui se dévouent sans compter pour faire connaître nos sociétés aux cultivateurs de la province. Nous en avons actuellement 120 dont la majorité consacrent tout leur temps à la propagande. Nous vous demandons de leur accorder votre collaboration, car leur travail n'est pas toujours aussi facile que vous pouvez le croire.

## LE SERVICE D'ASSURANCES DE L'U.C.C.

La Mutuelle-Vie de l'U.C.C. et la Société Mutuelle d'Assurances Générales de l'U.C.C. n'appartiennent pas à l'U.C.C. Ce sont deux entreprises entièrement autonomes qui appartiennent chacune à leurs assurés. C'est l'Union Catholique des Cultivateurs qui les a organisées. La Mutuelle-Vie a été organisée en 1936; elle avait pour but d'offrir aux cultivateurs l'assurance-vie à coût réduit, de garder au service de la classe agricole les capitaux énormes qu'administre une institution de ce genre, de protéger les ruraux contre l'exploitation dont ils étaient souvent victimes à ce moment-là. Les chiffres qui apparaissent dans ces pages montrent bien le succès que cette société a connu depuis sa fondation.

La Société Mutuelle d'Assurances Générales de l'U.C.C. est plus jeune; sa fondation date de 1945 et encore faut-il dire qu'à ses débuts, elle ne transigeait que l'assurance-incendie. Ce n'est qu'en 1947 qu'elle s'aventura dans le domaine de l'assurance-automobile. Encore là, les buts étaient à peu près les mêmes: offrir au cultivateur une protection contre l'incendie mieux adaptée à leurs besoins afin de consolider le travail des mutuelles locales et non pas les détruire; essayer de maintenir les tarifs d'assurance-automobile à un coût abordable pour les cultivateurs qui, jusqu'à présent, devaient payer les mêmes primes que celles exigées pour des risques beaucoup plus hasardeux. L'expérience dans les deux domaines a été fort intéressante; l'expansion de la société a été d'une rapidité inouïe. Peu d'entreprises de ce genre peuvent se vanter d'un essor semblable en l'espace de quelques années.



M. Thuribe Belzile, directeur général des sociétés d'assurances de l'U.C.C.

Disons que chaque société a son conseil d'administration élu par les sociétaires à l'assemblée annuelle; chacune a ses fonds totalement séparés, de sorte que les surplus de l'une ne peuvent pas servir à combler les déficits de l'autre. Elles sont donc du point de vue juridique, deux entreprises absolument distinctes.

Ceci ne veut pas dire cependant qu'elles s'ignorent; au contraire, les relations entre les deux de même qu'avec l'U.C.C. sont très étroites tout comme les relations qui peuvent exister dans une famille entre une mère et ses deux filles.

Les deux sociétés ne forment en fait qu'un service de l'U.C.C., service visant à four-

nir la sécurité à la classe agricole. Cet objectif commun aux deux est d'un intérêt particulier pour le public.

Dans cet esprit, les deux sociétés travaillent en collaboration avec l'U.C.C. Les réunions conjointes des conseils d'administration permettent d'élaborer une politique commune de telle sorte que les deux entreprises se complètent l'une l'autre dans l'intérêt de la profession.

La direction générale des deux mutuelles est d'ailleurs confiée à un seul officier. C'est le cas également de l'organisation de la propagande; ce sont les mêmes représentants qui sont chargés de la vente de l'assurance-vie et de l'assurance générale. Le propagandiste des assurances de l'U.C.C. n'est pas spécialisé dans la vente de tel genre d'assurance; il est un spécialiste des assurances agricoles qui doit s'efforcer de conseiller les cultivateurs sur la façon dont l'assurance peut leur fournir la sécurité.

Cet aspect a son importance quand on songe d'une part, à la variété des protections dont les cultivateurs ont besoin, et d'autre part, au nombre d'agents de toutes catégories qui sollicitent leur clientèle. La plupart ne connaissent pas du tout les problèmes particuliers de l'entreprise agricole; ils ne peuvent pas analyser tous les besoins d'assurance du cultivateur et lui présenter un pro-



M. Marcellin Tremblay, directeur du service de la propagande des assurances de l'U.C.C.

(suite à la page 29)

Marcellin TREMBLAY

## ASSURANCE-AUTOMOBILE

### Quelques chiffres

Le recrutement des nouveaux assurés a marché bon train en 1953: le nombre des polices en vigueur, qui s'élevait à \$21,600 au début de l'année, dépassait déjà \$25,000 le 31 août dernier. Les primes souscrites par les assurés entre le 1er janvier et le 31 août se sont élevées à \$1,212,000, soit une augmentation de \$300,000 sur le revenu-primes de la période correspondante en 1952.

Les chiffres qui précèdent sont à l'honneur des cultivateurs et des propagandistes de la société: ces chiffres démontrent que les cultivateurs se rendent compte de la nécessité de l'assurance-automobile et des avantages que leur offre leur société.

### L'augmentation du tarif: ses causes

Ce n'est pas par caprice, mais pour répondre à un besoin réel que les administrateurs ont imposé une augmentation du tarif en 1953. Afin de mettre nos lecteurs bien en face des causes de l'augmentation des primes, nous avons dressé la liste des causes de la plupart des accidents pour lesquels la société est appelée à payer des indemnités. Ces causes sont les suivantes: 1) l'on perd le contrôle de son véhicule parce que l'on va trop vite pour l'état des routes ou pour la température et la visibilité; l'on fait des virages à gauche ou encore l'on quitte des endroits de stationnement ou des entrées de cour sans se rendre compte si la route est bien libre; l'on néglige de faire des arrêts indiqués par des signaux ou imposés par les règlements généraux de la circulation; l'on recule sur d'autres véhicules parce que l'on oublie de regarder. Donc: 1) ignorance des lois de la circulation; 2) légèreté et irréflexion des chauffeurs, qui mettent leur vie et celle des autres en danger pour sauver quelques minutes; 3) manque d'attention et d'esprit d'observation; 4) égoïsme de certains chauffeurs, qui agissent comme s'ils étaient seuls sur la route, voilà les causes réelles de l'augmentation du tarif.

### Augmentation du chiffre d'affaires

Du 1er janvier au 31 août, le montant d'assurance en vigueur est passé de \$57,400,000 à \$62,000,000. Les primes souscrites par les assurés se sont élevées à \$213,000, comparativement à \$193,000 pour la période correspondante en 1952. C'est donc dire que le service d'assurance-incendie continue d'aller de l'avant.

### Une lacune

L'expérience fournie par l'examen des demandes d'assurance soumises à la société démontre qu'un grand nombre de cultivateurs ne saisissent pas encore bien le rôle de l'assurance-incendie. Tout ce que le cultivateur possède sur sa ferme, batisses, roulant, troupeau, récoltes, engrais, moulées, etc., lui sert directement ou indirectement à gagner sa subsistance et un peu de confort. Le cultivateur qui veut progresser doit protéger tout son actif contre des pertes toujours possibles. Il est toujours douloureux de voir des cultivateurs faire assurer leurs batisses à pleine valeur et négliger complètement des items aussi importants que le roulant, les animaux et les récoltes: le cultivateur qui agit ainsi nous fait penser un peu à une personne qui se vêtirait d'un bon manteau de fourrure pour ne pas souffrir du froid mais qui passerait l'hiver à se promener pieds nus dans la neige. Un mouvement d'éducation s'impose donc si l'on veut que les cultivateurs soient réellement bien protégés par l'assurance-incendie; le mouvement est commencé, à ceux qui sont déjà éclairés de le continuer!

Soixante-quinze pour cent des sinistres rapportés à la société résultent de "causes inconnues". Ne pourrait-on pas très souvent remplacer l'expression "cause inconnue" par des termes tels que "imprudence", "négligence"?

Nous attirons particulièrement l'attention des cultivateurs sur la question de l'électricité. L'électricité est utile, mais elle est aussi dangereuse si on la manipule mal. Quand vous avez des modifications ou des additions à faire à un système électrique, recourez donc aux services d'un électricien compétent au lieu de risquer des installations de bonne fortune qui sont à peu près toujours des sources d'incendie. Il vaut mieux payer quelques heures de travail à un électricien que de risquer les pertes qui résultent d'un incendie.

## AUX ASSURANCES GÉNÉRALES

### ADMINISTRATION

- J.-Abel Marion, président général de l'U.C.C.,  
Jean-Baptiste Lemoine, vice-président général de l'U.C.C.,  
Jules Montour, président de la Fédération de l'U.C.C. des Trois-Rivières,  
Benjamin Manseau, président de la Fédération de l'U.C.C. de Nicolet,  
Delphis Marois, Fédération de l'U.C.C. de Québec-Nord,  
Gilbert Filion, président de la Fédération de l'U.C.C. de Montréal-St-Jérôme,  
René Dubuc, Fédération de l'U.C.C. de St-Jean,  
Arthur Dubé, Fédération de l'U.C.C. de Rimouski-Est.



M. Roger Brisson, secrétaire-trésorier de la Société mutuelle d'Assurances générales de l'U.C.C.

Progrès constants

Nouveaux sommets

## Propagandistes à l'honneur (Assurance-Vie)

- |                                   |   |
|-----------------------------------|---|
| Gélinas, Bruno (Témiscamingue)    | Brodeur, Eugène (St-Hyacinthe)          |
| Blais, Viateur (Québec-ouest)     | Desmarais, Léop. (St-Hyacinthe)         |
| Brouillette, Gédéon (T.-Rivières) | Lacasse, Albert (Québec-est)            |
| Lachance, Lauréat (Sherbrooke)    | Audet, Georges (Sherbrooke)             |
| Toussaint, Anaclét (Québec-sud)   | Talbot, Thomas (Rimouski-ouest)         |
| Clément, Rosalre (St-Hyacinthe)   | Murray, Lawrence (Saguenay)             |
| Verrier, Robert (Nicolet)         | Ruel, Armand (Ste-Anne-de-la-Pocatière) |
| Tremblay, Bruno (Saguenay)        | Beauchamp, Gérard (Joliette)            |
| Castonguay, J-Bte (Rimouski-est)  | Demers, Gérard (Saint-Jean)             |
| Lemoine, Claude (St-Hyacinthe)    | Dion, Lionel (Sherbrooke)               |

## Propagandistes à l'honneur en 1953

### Automobile Incendie

- |                                  |                                       |
|----------------------------------|---------------------------------------|
| Lachance, Lauréat (Sherbrooke)   | Fiset, Jean-Paul (Rimouski-est)       |
| Gélinas, Bruno (Témiscamingue)   | Gagnon, Bruno-A. (Nicolet)            |
| Bouvet, Léon (Nicolet)           | Côté, J.-Irénée (Sherbrooke)          |
| Ruel, Valère (Québec-est)        | Demers, Gérard (Saint-Jean)           |
| Fradette, Jean-Louis (Québec-o.) | Beaudoin, Bernard (Joliette-Montréal) |
| Morissette, Romuald (Amos)       | Clément, Rosaire (St-Hyacinthe)       |
| Legault, Georges (Montréal)      | Blais, Viateur (Québec-ouest)         |
| Toussaint, Anaclét (Québec-sud)  | Audet, Georges (Sherbrooke)           |
| Lambert, Paul (Nicolet)          | Lachance, Lauréat (Sherbrooke)        |
| Pominville, Noël (Montréal)      | Desbiens, Rosaire (Saguenay)          |

FEUILLETON DE "LA TERRE DE CHEZ NOUS"

# Véronique

Roman du terroir flamand  
par France ADINE

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres de France

N° 3

Wilfrid s'était, par hasard, montré judicieux, en acceptant l'offre de ses cousines. Dès le début de son second mariage ses dépenses outrepassèrent ses revenus et le patrimoine des Oldeneick s'effrita peu à peu. Néanmoins, au moment où commençait cette histoire les embarras d'argent n'avaient point encore forcé le dernier des Oldeneick à vendre ses meilleures terres. Il ne cachait pas la situation à sa femme. Ensemble, ils discutaient parfois des moyens d'y remédier. On renvoyait alors une servante, on abattait des arbres, on vendait une ferme ou un bouqueton. Et comme c'était toujours insuffisant, on avait recours à l'emprunt et le bel argent liquide rendait aussitôt au ménage sa sérénité. La servante était remplacée, et Madame Oldeneick se commandait une nouvelle toilette pour se consoler d'avoir eu des ennuis.

Quand les gens du village disaient "les Oldeneick", ils parlaient des anciens seigneurs. Les représentants actuels étaient désignés sous le vocable de Monsieur et Madame Wilfrid. Quand on évoquait la fille de notaire, on disait "la première Madame Wilfrid". Le bon sens populaire les considérait tel un accident dans une belle lignée. Wilfrid, fils médecin d'un très beau couple, n'avait pas choisi ses épouses selon la loi de sa famille. Elles étaient médiocres aussi; mais, malgré lui et malgré elles, un sain et robuste atavisme avait permis à Marie-Blanche, à Véronique et à Rose-Annette de naître. Angèle n'était pas chétive ainsi que Valentine, mais elle avait la peau sombre et le caractère dolent, apte à souffrir d'avance de tout le mal que la vie lui tenait en réserve.

Rose-Annette ressemblait à Marie-Blanche comme une habile copie ressemble à un tableau de maître. Il lui manquait ce qui faisait la beauté incontestable de sa sœur; ce n'en était pas moins une très jolie enfant.

Seule, Véronique ressemblait au grand-père Oldeneick et à ses pères, dont les portraits ornaient les grands salons blancs de leur demeure.

Dès qu'Angèle naquit, elle fut confiée à Florence, la bonne de Valentine qui avait alors quatre ans. Ce fut Sophie, la nourrice de Marie-Blanche, qui eut à s'occuper des deux plus jeunes. Leur étoile, qui les avait favorisées dès leur naissance, continuait à le faire en ceci: Sophie avait l'humeur gaie et le sens du comique. On riait bien plus dans la cham-

bre bleue, où son lit était placé avec celui des trois enfants, que dans la chambre rose où Florence régnait sur Angèle et Valentine et soignait, outre les rhumes de cette dernière, ses malaises vrais ou feints, la malheureuse petite fille ayant hérité de sa mère le goût, voire le snobisme de la maladie. Il arrivait d'ailleurs souvent que le petit lit d'Angèle fut précipitamment porté à la chambre bleue, son aînée ne manquant pas de contracter la coqueluche la varicelle et la rougeole dès que la plus petite chance de contagion lui était offerte. Si elle donnait alors son mal à ses sœurs, celles-ci s'en relevaient au bout de peu de jours, tandis qu'elle prolongeait ses convalescences jusqu'aux limites du vraisemblable, et pleurait d'un air offensé si on la jugeait guérie. A dix ans, elle eut une attaque d'influenza qui l'affaiblit très réellement, et comme on était en janvier et que l'hiver était rude, le médecin conseilla un séjour dans un climat plus chaud. Monsieur Oldeneick eut volontiers installé toute sa famille dans le Midi, aux frais de la petite malade, mais le subrogé tuteur veillait, et donna des instructions peremptoires. Madame Oldeneick partit seule avec elle et sa bonne, et s'installa dans un élégant hôtel de Nice, pour habiter, disait-elle, l'enfant au nouveau cadre de son existence. En réalité, elle la laissa entièrement à Florence et mena une vie mondaine selon ses goûts, faisant néanmoins parade aux yeux de ses nouvelles relations, d'un grand dévouement envers sa belle-fille en se promenant chaque jour en voiture avec elle. Au bout d'un mois, il fallut se résoudre à obéir au notaire Declœdt, à mettre l'enfant dans un pensionnat où elle jouirait d'un régime spécial, et à dire adieu à la Riviera et à ses amis de rencontre. Valentine ne rentra chez elle qu'aux vacances et passa de Nice à Arcachon, que le docteur jugea bientôt plus tonique. Ce fut encore l'occasion d'un voyage pour Noémie, mais elle l'apprécia moins que le premier, bien que la nouvelle ville balnéaire commençât à être fort prisée du beau monde.

Valentine absente ne manqua pas aux autres fillettes. De tout temps, Marie-Blanche avait tenu le rôle de la grande sœur auprès des trois plus jeunes, car elle était d'un naturel aimable et sa patience envers les très petits enfants était infinie. Wilfrid fut aise de la considérer désormais comme l'aînée de la maison, et l'apathie de sa belle-mère cédait parfois devant son charme. Les rares sourires de Madame Oldeneick s'adressaient plutôt à Marie-Blanche qu'à ses propres filles. Quand Valentine revenait au logis, elle épiait les siens pour juger des efforts qu'ils faisaient afin de la bien recevoir. Elle devinait que nul n'avait besoin d'elle et, sans comprendre qu'elle-même n'avait rien à offrir, elle les accusait en secret de ne point l'aimer, et son caractère en devenait plus chagrin.

Chaque matin, une institutrice arrivait de la ville voisine pour donner des leçons aux petites Oldeneick. Trois fois la semaine, elle dinait à midi avec la famille, et s'occupait ensuite de Marie-Blanche, puis d'Angèle, dès que celle-ci eut dix ans, et que les leçons du matin furent jugées insuffisantes. Les quatre fillettes passaient les autres après-dîner au couvent du village, où elles apprenaient le catéchisme et les travaux manuels, surtout la broderie et la dentelle aux fuseaux. Selon la mode de l'époque, elles exécutaient un "marquoir", c'est-à-dire un alphabet, quelque phrase pieuse et des dessins variés, au point de croix, sur un morceau de toile. Ce travail se faisait à fils comptés et comme il devait être un délassant, il dura des années. Véronique le détestait, parce que, disait-elle, il ne servait à rien. Elle pré-

férait apprendre, des servantes, ce que les Soeurs du couvent ne lui enseignaient pas, la couture et le tricot. Marie-Blanche et Rose-Annette prenaient plaisir à tracer de menues images sur leurs marquoirs et les voulaient aussi beaux que possible. Angèle était maladroite et ne se plaisait que dans les livres dont elle dévorait un grand nombre, au hasard d'une bibliothèque que l'on ne songeait pas à fermer à clef. Si elle s'enfermait secrètement à lire le *Maître de Forges*, elle lisait aussi Corneille, Chateaubriand et Victor Hugo et mêlait souvent à son langage des citations qui étaient perdues pour tous, sauf pour sa mère qui remarquait alors qu'une de ses filles au moins lui faisait honneur, — ce qui voulait dire qu'elle lui ressemblait.

Quand Marie-Blanche eut quinze ans, le notaire Declœdt exigea tout de la mit en pension, comme toutes les demoiselles. On ne l'envoya pas en France, rejoindre sa sœur, mais à Bruxelles, au Monastère du Berlaymont, où son père comptait bien qu'elle ne se ferait que des relations aristocratiques. Si son départ n'attrista point Angèle, les deux petites en furent désemparées. Néanmoins, elles avaient assez de ressources pour s'occuper, et étaient l'une et l'autre d'humeur à se consoler d'un mal dont la correction n'était pas en leur pouvoir. De leur grosse écriture enfantine, elles adressèrent fidèlement une lettre chaque semaine à l'absente, et s'appliquèrent à être heureuses sans elle. Rose-Annette fréquenta davantage l'église, où ses sept ans lui permettaient désormais d'assister à la Messe. — Madame Oldeneick le lui ayant interdit jusque-là, malgré ses demandes, en lui disant que dans la vie on ne devait rien exagérer, pas même la religion ou l'étude, et que la modération en toute chose était la vertu propre aux gens comme il faut. Véronique accompagnait parfois sa sœur et priait avec elle devant le tabernacle. Bien que sa foi fut solidement établie, elle ne prenait pas, comme Rose-Annette, plaisir à contempler les petites portes dorées et closes. La religion était pour Véronique une discipline qu'elle aimait et dont elle n'eût pas voulu se passer. Pour Rose-Annette, c'était déjà une mystique. Aussi, bien souvent, ayant récité un Pater et un Ave et fait une genuflexion, l'aînée quittait-elle l'église après avoir jeté un regard perplexe à sa cadette, qui souriait à Jésus, loin de se douter que l'amour divin fut visible sur son visage candide.

Véronique s'en allait alors à travers champs. Parfois elle marchait vite, pour mieux jouir du bon ordre de ses muscles et de ses poumons. Parfois, elle flânait, parlait aux laboureurs s'ils se reposaient, leur criait un bonjour s'ils suivaient la herse ou la charue. Il lui arrivait de rencontrer un petit enfant en rupture d'autorité maternelle, qu'il fallait reconduire à sa maison. Elle le remettait à sa mère, avec qui elle échangeait ensuite quelques considérations sur le temps qu'il faisait ou qu'il allait faire, sur une fête passée ou prochaine, sur l'incorrigible penchant à la désobéissance qui entraînait les marmots sur les chemins ou les faisait s'attarder quand on les envoyait acheter quelque chose au village. Un jour où Monsieur Oldeneick déclara que sa fille savait le nom de tous les habitants de la commune et l'âge de leurs enfants, Noémie soupira: "C'est vrai! Elle devient une sauvage!"

Ces paroles ne l'étonnèrent pas outre mesure, parce qu'il connaissait sa femme; il attachait un regard amical sur le petit visage sérieux ou brillaient la santé, l'intelligence et la volonté de bien faire, mais aussi la volonté tout court! Il se disait, à part lui, que si quelqu'un pouvait un jour relever la fortune de l'ancienne maison Oldeneick ce quelqu'un serait Véronique. Il ne savait pas au juste comment elle s'y prendrait et il préférait peut-être ne pas y songer car l'instruction d'une jeune fille de son monde ne permettait pas d'acquiescer une fortune autrement que par un riche mariage. Il n'eût pas voulu vendre sa fille — du moins il comptait bien que ce ne serait pas nécessaire — et il rêvait volontiers d'un Prince Charmant millionnaire qui obtiendrait la main de Véronique après avoir gagné son cœur. Cela eût si agréablement arrangé ses affaires qu'il se figurait parfois n'avoir qu'un mot à dire pour qu'un prétendant riche, beau et de haute naissance se présentât à lui et lui demandât son accord moyennant lequel il atten-

drerait patiemment que sa fiancée eût grandi! Monsieur Oldeneick croyait témoigner à sa fille beaucoup d'amour en la chargeant de l'avenir de sa maison. Il rendait justice à ses qualités et pensait la bien connaître. Ce qu'il ignorait, c'est que Véronique avait déjà compris que l'appui de ses parents lui serait toujours précaire, et même illusoire, et que son avenir dépendait d'elle seule. Or, elle était décidée, — dut-elle travailler la terre de ses mains, et encourir l'indignation de sa famille, — à ne vivre qu'à la campagne et selon ses goûts.

Quand Valentine atteignit dix-huit ans, son père eut plusieurs entrevues à son sujet avec le notaire Declœdt. Il fut décidé qu'on la marierait le plus tôt qu'il se pourrait afin de ne pas retarder indûment le retour de Marie-Blanche. Il ne pouvait être question de la rappeler, tant qu'on n'aurait pas disposé du sort de son aînée. Père et grand-père savaient trop bien que nul ne prêterait attention à Valentine si sa sœur était là, d'autant plus que leurs fortunes étaient égales; Monsieur Oldeneick n'avait pas oublié la promesse que leur mère avait exigée de lui, avant de mourir. Avec le notaire, il fit une liste mentale de tous les prétendants éligibles, et, sans faire aucune démarche précise, il annonça le retour de sa fille pour le début de l'été. Le grand-père et lui avaient jugé sage de ne pas exposer la jeune fille aux caprices d'un printemps belge, et de la présenter dans les meilleures conditions possibles. La santé de Valentine demeurait

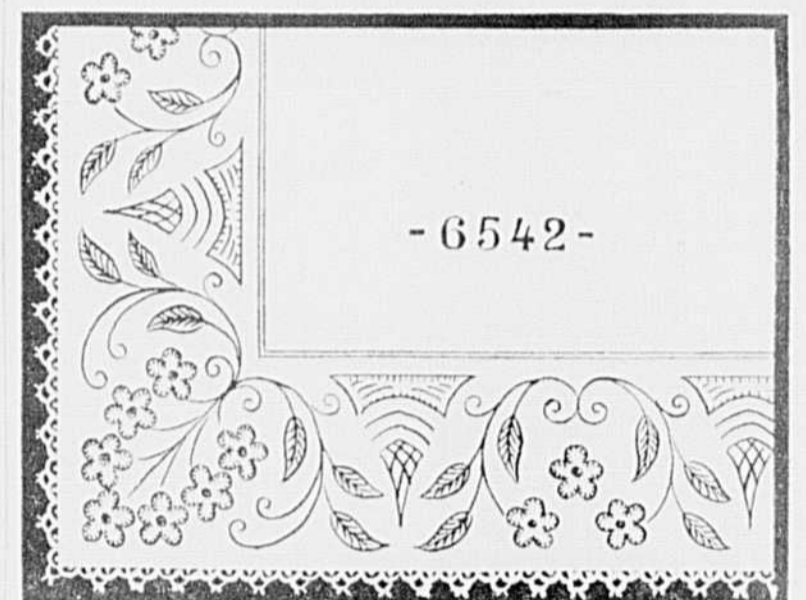
déliquate, et quelques soins que Wilfrid prit de le cacher, ses voisins ne l'ignoraient pas. S'il s'attendait à ce que l'un ou l'autre lui exposât des projets matrimoniaux, il devait attendre longtemps, et ce ne fut qu'en juin, peu de jours avant l'arrivée de Valentine, que le chevalier van Hordyck vint lui faire une proposition.

(A suivre).

**Gardo**  
Pour la prévention et la guérison des maladies des animaux de la ferme.  
EMPLOYEZ TOUJOURS LES  
**REMEDES GARDO**  
De Waterloo, Québec  
En vente partout dans les Magasins généraux, mégneries et Sociétés Coopératives

**GRATIS**  
Cette magnifique guitare hawaïenne vous sera donnée gratuitement, si vous suivez un de nos cours de guitare hawaïenne par correspondance — A nos Studios — Cours complets, méthode facile, examens, diplômes, etc. (Paiement facile)  
Demandez nos circulaires.  
**LE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE HAWAÏENNE ENR**  
116, F. Boul. Charest, Québec

## Service des PATRONS de la "Terre de Chez Nous"



- 6542 -

No 6542 — BRODERIE RUSTIQUE. — Bordure de 9 pouces de hauteur destinée à être brodée en laine, en chenille, en gros coton perlé, soit à la main, soit à la machine. Il convient pour un tabouret ou piano, un devant de cheminée, un haut de rideau, et tout particulièrement comme "Dessus de table". Choisissez les couleurs pour assortir à l'ameublement, murs ou tentures. Toutes suggestions seront données sur demande accompagnée d'un timbre pour la réponse.

**PATRON A TRACER** avec un crayon, 65 cents. Grand carbone, bleu, jaune ou rouge, la feuille, 30 cents. Laine spéciale pour broderie, la douzaine, \$1.10. Coton perlé lustré assorti de couleur, 4 balles pour \$1.10.

**INSTRUCTIONS** en français très claires avec modèles pour apprendre "tous les points de broderies" blanche ou en couleur, à la main, 50 cents; à la machine, Singer ou autres marques, 90 cents.

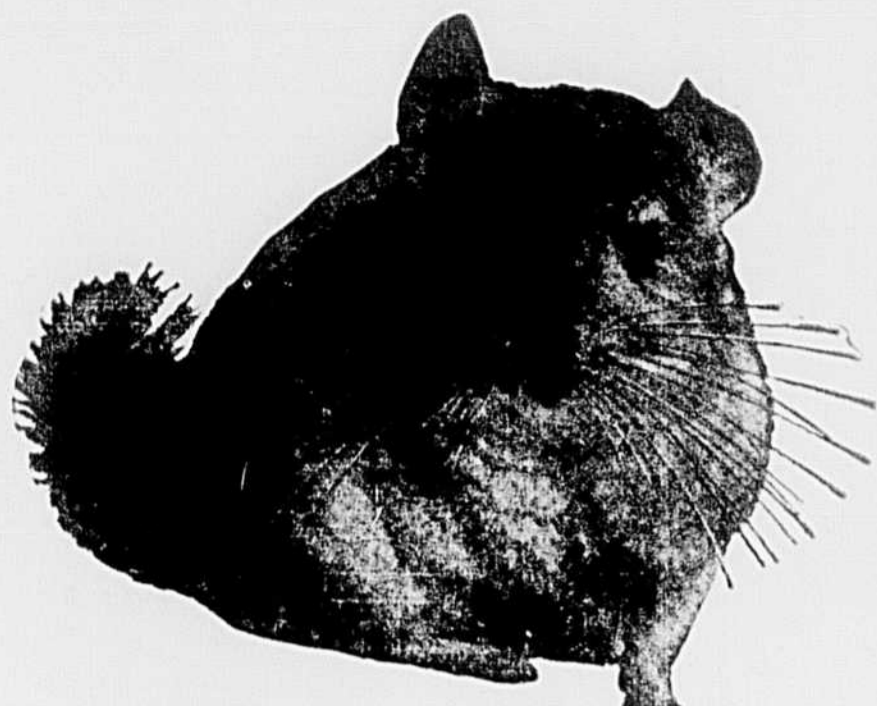
**ETAMPEE** pour "nappe à dîner" sur coton blanc, 56 x 76 pouces seulement, \$3.75; avec en plus 6 serviettes, \$4.10. Sur beau coton jaune, 54 x 72 pouces, \$3.25; avec 6 serviettes en plus, \$3.60.

**TAXE** de 2% pour le Québec, de 5% pour Montréal à ajouter.

**A NOTER AVEC SOIN** — Les patrons achetés ne sont pas échangeables et, à moins d'erreur ou de défaut grave, il est inutile de les retourner à nos bureaux. Cette stricte condition ne souffre pas d'exception. Les timbres-poste, les timbres de accise, les timbres bons de poste et les bons d'appoint et autres effets non négociables ne sont pas acceptés en paiement de ces patrons. Prière d'effectuer le paiement en bons de poste uniquement, sinon votre commande vous sera retournée. PAS DE C.O.D. Vu les conditions commerciales actuelles, il peut arriver qu'un certain délai s'écoule avant que vous ne receviez le patron commandé.

ADRESSEZ TOUJOURS TOUTES VOS COMMANDES AU  
**Service des patrons**  
**LA TERRE DE CHEZ NOUS**  
515-avenue-Viger Montréal, (24)

**HOMMES DEMANDES**  
**LE JOURNALIER EST SANS Avenir**  
**Nous Enseignons**  
**LE DEBOSSAGE**  
**LE RETOUCHAGE**  
**LA PEINTURE**  
**MECANIQUE DIESEL**  
**MECANIQUE AUTOMOTEURS**  
**LA SOUDURE GENERALE AU GAZ - A L'ARC HAUTE PRESSION HELIARC - ARGON**  
POUR INFORMATIONS VOUS ADRESSEZ A  
**L'INSTITUT D'ENTRAINEMENT MECANIQUE INC.**  
LANORAIE, CTE DE BERTHIER, P.Q.  
**HOMMES DEMANDES**  
L.T. OCT.



LE JOYAU des ANDES

Sa fourrure est la plus propre et la plus soyeuse qui soit. Sa riche teinte gris-bleu est unique au monde.

Tanguay  
CHINCHILLA  
Ranche



LA FOURRURE la plus LUXUEUSE au monde

Les quelques manteaux fabriqués se sont vendus à des prix fabuleux.



Intérieur du Ranch

Le chinchilla peut se garder dans tout local propre et bien aéré.

Un brillant avenir

Des revenus assurés sont réservés aux éleveurs de chinchillas.

Particulièrement, nos chinchillas enregistrés portent une garantie de qualité et c'est en même temps une protection qui met votre capital dans une sécurité absolue.

Les nombreux trophées remportés aux Expositions Nationales sont une preuve évidente de la QUALITÉ SUPÉRIEURE de nos chinchillas.



Extérieur du Ranch

Tout genre de construction est convenable pour l'élevage du Chinchilla.

Tanguay Chinchilla  
Ranch Enrg

SAINTE-CLAIRE DE DORCHESTER

A 2 1/2 milles de la route Nationale Lévis à Sainte-Claire. — (Route 23-53).

(RANG ST-GUILLAUME) Province de Québec

A SOREL 46A RUE DU PRINCE—TEL. 4759

Directeur National

depuis 4 ans

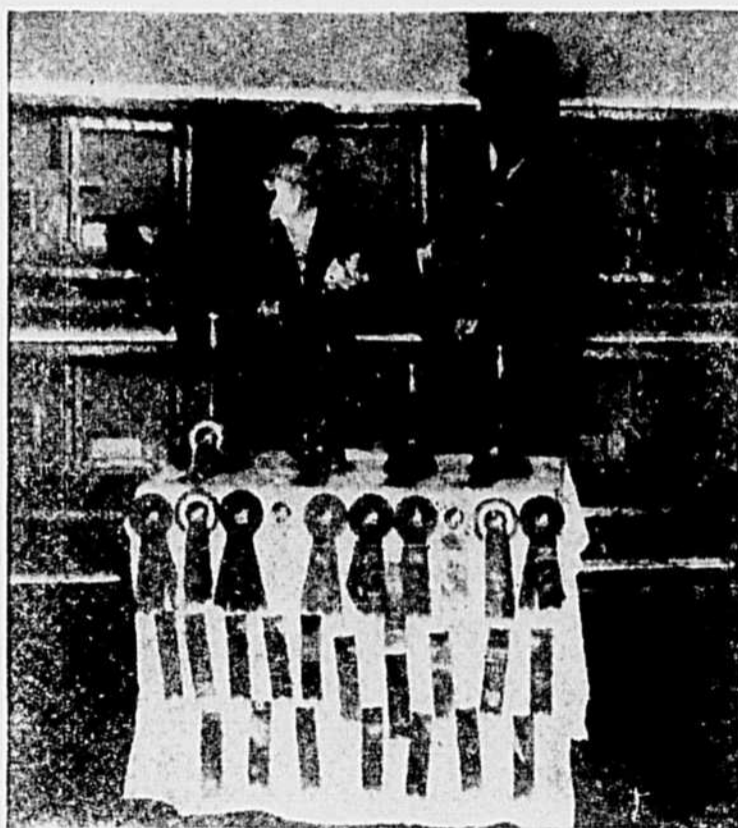
de

"Les éleveurs Nationaux

de chinchillas

au

Canada"



Monsieur et Madame Narcisse TANGUAY et leurs nombreux trophées remportés aux Expositions de Chinchillas.

La fourrure

la plus précieuse au monde

Sur le marché de New-York un manteau de Chinchilla se vendait \$35.000 — La fourrure du Chinchilla, unique au monde, peut servir à la confection de manteaux, capes et comme garniture pour robe du soir; ce n'est pas seulement une fourrure de luxe, c'est une fourrure inestimable par sa légèreté, la richesse de ses teintes, sa souplesse et sa durée. Il est facile d'en déduire que le marché d'élevage est et sera, pour plusieurs années, le plus sûr et le plus profitable que l'on puisse imaginer. Il vous offre une occasion unique d'encaisser des profits considérables.

Le chinchilla est un animal frugal, c'est pourquoi l'alimentation coûte si bon marché. C'est un élevage facile et à la portée de tous.

UN ECLATANT SUCCES

En 1947 Monsieur Tanguay débute dans l'élevage du chinchilla avec l'achat de cinq couples, soit une mise de fond de \$8.250. Malgré les commentaires défavorables de ses amis qui trouvaient l'entreprise hasardeuse, il persiste avec confiance et se mêle à toutes les activités de l'Association des éleveurs de Chinchillas. Depuis 5 ans il étudie avec soin les différentes méthodes d'élevage et ses études et ses contacts ont produit des fruits abondants. M. Tanguay présente d'abord ses animaux aux expositions régionales; encouragé par les nombreux succès remportés, il concourt alors aux expositions nationales et remporte le plus grand nombre de championnats. Son application constante vers l'amélioration lui a valu cet éclatant succès dont il est à juste titre très fier.

Monsieur Tanguay est aujourd'hui le plus important éleveur de Chinchilla au Canada; ses animaux sont tous soit des champions d'exposition ou des descendants des premiers prix; de sorte que sa production est toujours en grande demande. Les personnes intéressées dans cet élevage peuvent écrire pour demande de renseignement. Monsieur Tanguay est en mesure de vous servir pour tout ce qui a rapport aux chinchillas. Le chinchilla se vend par couple avec garantie de portée ou par couple de jeunes âgés de 7 à 8 mois.

# LES RELATIONS EXTERIEURES DE L'U.C.C.

Extrait du rapport du secrétaire général pour l'exercice 1952-53

En plus d'être affiliée à diverses fédérations d'associations agricoles, l'U.C.C. maintient des relations constantes avec divers organismes et groupements ou elle croit devoir faire entendre la voix de l'association professionnelle des cultivateurs québécois ou qu'elle croit devoir appuyer pour diverses raisons. Nous groupons ces différentes activités de l'Union sous le titre général des relations extérieures.

## LA FEDERATION CANADIENNE DE L'AGRICULTURE

M. J.-Abel Marion, président général, et M. Jean-Baptiste Lemoine, vice-président général, ont de nouveau été désignés respectivement délégué et substitut pour représenter l'Union auprès de la Fédération canadienne de l'Agriculture. La contribution de l'Union à la Fédération s'établit à \$4,000 annuellement.

L'on sait que la F.C.A. constitue l'organisme qui représente l'agriculture canadienne auprès du gouvernement fédéral. Les demandes des membres de l'U.C.C. s'adressant à ce gouvernement sont transmises à la Fédération par l'entremise de la Conférence de l'Est du Canada ou de la Fédération canadienne des Producteurs de Lait. Ces demandes sont étudiées en même temps que celles provenant des autres provinces et les résolutions qui en découlent deviennent l'expression des désirs des cultivateurs canadiens.

Pendant le dernier exercice, la Fédération a tenu plusieurs réunions. MM. Marion et Lemoine ont assisté à son assemblée générale annuelle, à Vancouver, du 25 au 30 janvier. M. Marion a été une fois de plus réélu deuxième vice-président de la Fédération. M. Lemoine a représenté l'Union à l'assemblée semi-annuelle tenue à Winnipeg en date des 29 et 30 juillet. En outre, M. Marion a participé à deux réunions du comité exécutif de la F.C.A. et, le 5 mars dernier, il faisait partie de la délégation qui a présenté au cabinet fédéral le mémoire annuel de la Fédération.

Lors de sa réunion semi-annuelle, la Fédération a décidé d'instituer un comité des politiques agricoles qui aura pour tâche d'étudier et d'élaborer une politique agricole nationale dont elle préconisera ensuite l'application. M. Lemoine a été choisi comme l'un des membres de ce comité. A la suite d'une suggestion du bureau international de la Fédération Internationale des Producteurs Agricoles (I.F.P.A.), la Fédération a décidé de prendre l'initiative de convoquer à une réunion conjointe les représentants des grandes associations agricoles américaines et mexicaines en vue d'instituer un comité nord-américain d'étude des problèmes agricoles. Ce comité s'appliquera également à préparer la voie à la conclusion d'ententes commerciales internationales pour divers produits agricoles, entre autres pour les produits laitiers. Si l'entente sur le blé connaît un certain succès, il semble que les pays deviendront plus favorables à la mise en oeuvre d'autres ententes du même genre. La F.C.A. a également accepté de participer à une réunion de toutes les associations agricoles du Commonwealth convoquée par l'Union Nationale des Fermiers d'Angleterre en vue d'étudier les problèmes d'approvisionnement en vivres du marché anglais. L'on connaît l'importance de ce marché pour notre pays lorsque nous y avons accès. En passant, signalons que la conférence annuelle de la FIPA s'est tenue à Rome, en juin dernier. L'Union n'y a délégué aucun représentant.

M. Marion faisait partie de la délégation de la Fédération à la Conférence agricole fédérale-provinciale tenue à Ottawa, les 1er et 2 décembre. De plus, il a siégé au comité consultatif du ministère fédéral de l'Agriculture les 24, 25 et 26 septembre 1952 ainsi que les 21 et 22 avril 1953.

## LA CONFERENCE AGRICOLE DE L'EST

La Conférence agricole de l'Est groupe les représentants des associations agricoles de l'est du pays membres de la Fédération Cana-

dienne de l'Agriculture. Son but est d'étudier les problèmes agricoles particuliers à l'est du Canada et d'uniformiser autant que possible les demandes des cultivateurs de ces provinces avant de les présenter devant l'assemblée générale de la F.C.A.

Les 16 et 17 janvier, à Montréal, elle a tenu une réunion préparatoire à l'assemblée annuelle de la Fédération canadienne. MM. Jean-Baptiste Lemoine et Thiribe Belzile y représentaient l'Union. MM. Marion et Lemoine se sont rendus à Ottawa, le 23 avril, à une réunion spéciale de la Conférence pour étudier le problème des céréales de provende. Enfin, le 27

## Le Comité exécutif de l'U.C.C.

Les membres du comité exécutif pour l'année 1952-1953 étaient MM. J.-Abel Marion, Jean-Baptiste Lemoine, Samuel Audette, Lionel Sorel, Jules Montour, Gilbert Filion et Arthur Dubé. Il s'est réuni le 8 octobre, les 27 et 28 novembre 1952; le 6 février, le 19 mars, le 27 avril, le 30 avril, le 26 mai, les 29 et 30 juin et les 11 et 12 août 1953. Si nous ajoutons ces réunions à celles du conseil général et des divers comités dont font partie les membres du comité exécutif, l'on comprend tout de suite que la situation faite aux dirigeants de l'Union n'est pas de tout repos. Et le développement constant de l'Union ne cesse d'exiger davantage de tous et chacun. Puisse ce dévouement de nos membres qui acceptent de lourdes responsabilités à la direction de l'Union être reconnu et apprécié par tous les cultivateurs.

La première tâche du comité exécutif est de veiller à l'administration de l'Union et de donner suite aux décisions du congrès général et du conseil général. En pratique, il fait plus. Il n'hésite jamais à étudier tous les problèmes de la vie de l'Union, et lorsqu'ils ne relèvent pas de son autorité, à soumettre au conseil général ses recommandations ou suggestions.

(Extrait du rapport du secrétaire général)

juillet dernier, elle a tenu une réunion à Montréal pour étudier les résolutions qui devaient être présentées par les provinces de l'est à l'assemblée semi-annuelle de la Fédération canadienne. M. Lemoine y représentait l'Union.

## LA FEDERATION CANADIENNE DES PRODUCTEURS DE LAIT

Par décision du comité, MM. Jean-Baptiste Lemoine et J.-Abel Marion, à titre respectivement de délégué et de substitut, ont représenté l'Union, pendant le dernier exercice, auprès de la Fédération canadienne des Producteurs de Lait (Dairy Farmers of Canada). La contribution de l'Union à la Fédération a été fixée à \$1,500 pour cette année. La Fédération a tenu son assemblée annuelle à Vancouver, du 20 au 24 janvier. M. Lemoine y représentait l'Union et fut de nouveau réélu administrateur de la Fédération.

Le comité provincial de publicité de la Fédération canadienne des Producteurs de Lait a poursuivi le travail commencé il y a trois ans. Ce comité s'est réuni aux dates suivantes: le 4 septembre, le 12 novembre, le 17 décembre 1952 le 20 mars, le 27 avril et le 7 août 1953. M. Lemoine y représentait l'U.C.C., assisté de M. Poulin.

L'Union a continué dans la mesure du possible les relations déjà établies avec certaines associations de producteurs de lait affiliées à la Fédération canadienne, entre autres avec l'Association des Producteurs de Lait concentrés de l'Ontario et l'Association des Producteurs de Fromage de l'Ontario. L'expérience acquise par ces groupements est précieuse et nul doute que l'Union pourra en bénéficier un jour ou l'autre.

## LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

A l'occasion de l'assemblée gé-

nérale annuelle de la Coopérative Fédérée, au mois de février dernier, notre comité exécutif a de nouveau désigné MM. Jean-Baptiste Lemoine, Gérard Gauthier et Michel Roy pour représenter l'Union au conseil d'administration de la Coopérative Fédérée. A cette même occasion, M. Joseph Liberté, président de la Fédération d'Amos, et M. Gauthier, président de la Fédération de Joliette, ont été respectivement réélu et élu administrateurs de la Coopérative.

L'on se rappellera que les comités exécutifs de la Coopérative Fédérée et de l'U.C.C. s'étaient réunis conjointement à deux reprises au cours de l'exercice précédent pour étudier les relations qui doivent exister entre les deux groupements. Une autre réunion eut lieu le 5 février dernier. A cette troisième rencontre, les dirigeants de la Coopérative Fédérée proposèrent que l'échange de directeurs entre les deux organisations, tel que stipulé dans l'entente de 1938, soit remplacé par des rencontres (au moins deux par année) des conseils d'administration des deux organisations et par des rencontres additionnelles des deux comités exécutifs, selon les besoins. A sa réunion du 6 février, le comité exécutif de l'Union accepta de soumettre cette proposition à une assemblée spéciale du conseil général. Le conseil tint cette réunion spéciale le 17 février et accepta la proposition de la Coopérative. Dans l'après-midi, le conseil d'administration de la Coopérative vint rencontrer les membres du conseil général de l'Union pour conclure définitivement l'entente. En voici les termes:

"Guidés par l'unique souci de trouver une méthode apte à assurer une collaboration plus étroite entre l'U.C.C. et la Coopérative Fédérée, nous proposons et acceptons que ces deux organisations remplacent leur échange actuel de directeurs par des rencontres (au moins deux par année) de leurs conseils d'administration respectifs et par des réunions conjointes additionnelles de leurs exécutifs, qui seront convoquées chaque fois que des problèmes concernant l'agriculture appelleront des décisions ou des démarches communes.

"Confiants que cette entente, librement consentie de part et d'autre, rendra encore plus fructueuse que dans le passé la collaboration entre leurs membres, les dirigeants de l'U.C.C. et de la Coopérative Fédérée prient tous leurs adhérents et tous les cultivateurs d'accepter sincèrement la formule préconisée, pour le plus grand bien de la cause agricole.

Les dirigeants des deux organisations ont continué de collaborer à l'étude des problèmes agricoles qui donnent lieu à des recommandations ou à des résolutions à transmettre à la Fédération canadienne de l'Agriculture et à la Fédération canadienne des Producteurs de Lait.

## LA FEDERATION DES JARDINIERS DU QUEBEC

Cette fédération groupe l'Association des Jardiniers-Maraîchers de la région de Montréal et les associations des maraîchers de Sherbrooke et de Québec. Pour faire suite aux négociations entre l'U.C.C. et l'Association des Jardiniers-Maraîchers de la région de Montréal, la Fédération demanda, en février dernier, que le comité des cultures maraîchères et spécialisées de l'Union s'affilie à la Fédération moyennant une cotisation annuelle de \$100. Cette proposition de la Fédération était sa réponse à une proposition de notre conseil général à l'effet qu'un membre de l'exécutif de la Fédération serait invité aux réunions du comité des cultures maraîchères et spécialisées à condition qu'un membre de ce comité soit invité à assister aux réunions de l'exécutif de la Fédération.

Etant donné que le comité des cultures maraîchères et spécialisées n'est pas un syndicat ou un organisme syndical, mais simplement un comité d'étude, il ne pouvait en aucune façon s'affilier à une organisation quelconque. Le comité exécutif de l'Union fit donc parvenir une réponse en consé-

(suite à la page 31)

Spécialités Agricoles

DISTRIBUEES EXCLUSIVEMENT DANS LE QUEBEC PAR

**FORANO**  
LIMITÉE

FORANO



NEW IDEA

LETZ

GLEANER

VACAWAY

Brillion

ROS

Batteuses d'acier et de bois — Épandeurs légers — Treuils de ferme — Wagons métalliques — Bancs de scie.

Coupe-fourrage sur le champ — Ensilageurs — Projecteurs à fourrage — Moulanges à marteaux — Jeux de pièces et plans de boîte à fourrage.

Faucheuses — Râteaux — Chargeurs et Presses à foin — Épandeurs (4 modèles) — Élévateurs de ferme.

Machines à préparer les rations — Ensilageurs — Moulanges à meules stationnaires ou par prise de force.

Moissonneuses-batteuses — 2 modèles: tractées ou par moteur, faux de 6, 10, 12 et 14 pieds.

Crible de ferme actionné par moteur électrique ou gazoline. 12 passes avec chaque crible.

Semoirs-rouleurs à graines fourragères — Bouleverseurs-pulvérisateurs à combinaisons multiples.

Nettoyeur d'étable automatique: nettoie en 10 minutes, mélange le purin à l'engrais. Plus de 150 installations.

Bureau-Chef & Ateliers — Plessisville, Qué.

Service de pièces de rechange garanti.



C'EST TOUJOURS LE TEMPS DE CHAULER!

Messieurs les cultivateurs, vous n'avez pu épandre CALCO sur vos fermes au cours de l'été, pour diverses raisons aussi bonnes les unes que les autres? Comme "il est toujours temps de bien faire", faites-le cet automne, avant ou après les "guérêts"... CALCO s'incorpore à la terre et, sous l'action de l'humidité et de la chaleur du printemps, activera la décomposition de la matière organique, rendra les éléments fertilisants — azote, acide phosphorique et potasse plus vite utilisables par les plantes en vous assurant d'une bonne récolte de céréales en 1954 et de belles prairies ou de belles "paissances" en 1955. Bien cultiver, c'est prévoir!

Nous vous souhaitons le plus entier succès lors de votre congrès général, à St-Hyacinthe, les 21 et 22 octobre.

**LA CARRIERE DESCHAMBAULT Inc.,**

56, rue St-Pierre

Québec

N. B. Confiez-nous votre commande immédiatement pour livraison à la date de votre choix. Prix NET à votre gare sur demande. Aussi livraison aux camions.

## Les propagandistes de l'U.C.C. convoqués à Saint-Hyacinthe, du 28 au 30 octobre

Les 28, 29 et 30 octobre seront des journées d'étude pour les propagandistes de l'U.C.C. Les séances d'étude auront lieu à la Maison de retraites fermées des Pères Dominicains, sous la présidence de M. Léopold Larivée, directeur du Service d'éducation et de propagande. On suivra l'agenda que voici :

- 1 — Rencontre du comité exécutif de l'Union.
- 2 — Etude d'un plan de cours pour les chefs locaux de l'U.C.C.
- 3 — Etude d'un projet de réunion régionale d'orientation de tous les employés de l'U.C.C. (propagandistes de l'U.C.C., propagandistes d'assurance, agents de "La Terre de Chez Nous").
- 4 — Projet de lettre-type à envoyer aux assurés à l'assurance-automobile pour leur demander de payer leur contribution à l'U.C.C.
- 5 — Exposé sur la mutualité.
- 6 — Rencontre avec le directeur des agents de "La Terre de Chez Nous" au sujet de l'abonnement au journal dans les fédérations.
- 7 — Contact à avoir avec la direction de "La Terre de Chez Nous" pour communiquer des nouvelles d'un intérêt provincial (voyage possible d'un rédacteur).
- 8 — Suite à donner au congrès général.
- 9 — Le Centre de Formation rurale.
- 10 — Organisation du cours à domicile dans chaque fédération.
- 11 — Rapport de la réunion des employés des services d'impôt des fédérations.
- 12 — Rencontre avec M. Maurice Hallé, au sujet de la publicité laitière.

### M. J.-B. Lanctôt de retour au Canada

La Société canadienne d'Etablissement rural nous apprend que M. Jean-Baptiste Lanctôt est revenu définitivement de Genève où, depuis deux ans, il a exercé la fonction de secrétaire général de la Commission internationale catholique pour les migrations.

Son engagement de deux ans avec la Commission étant terminé, M. Lanctôt reprend donc ses fonctions à la Société canadienne d'Etablissement rural où il consacra la majeure partie de son temps au service de l'immigration.

Comme on le sait, NN. SS. les Evêques ont confié à la Société le soin de regrouper les familles des immigrants catholiques. L'expérience que M. Lanctôt a acquise dans ce domaine sur le plan international à Genève le qualifie éminemment pour ce travail au Canada. Tous le samedis de M. Lanctôt seront sans doute heureux d'apprendre son retour définitif parmi nous.

### Un bienfaiteur de l'humanité

Il s'appelait Nicolas Appert. Après avoir, sa jeunesse durant, travaillé dans les caves de Champagne, il était devenu confiseur de son état. Et sans doute le serait-il resté toute sa vie si nos aïeux n'avaient pris la Bastille. La Révolution s'en suivit. Avec la Révolution, la guerre. Avec la guerre, la misère. Frontières fermées, côtes bloquées, la France a faim. Il faudrait pouvoir "conserver" ce qu'on a en trop aux mois d'abondance, pour le retrouver au dur temps de l'hiver.

Nicolas Appert y songe. Ce n'est pas un savant. Il se borne à observer, puis à essayer, patiemment, obstinément, infatigablement. Il se souvient du temps où très minutieusement il bouchait les bouteilles de champagne. Dans des boîtes de verre, il enferme des aliments. Il bouche avec le même soin. Il "fait cuire". Et voilà.

Pasteur expliquera plus tard la destruction des agents de fermentation par la chaleur. Et le grand savant ne manquera pas de rendre hommage à celui qui, grâce à son observation patiente et à son bon sens, avait été son très modeste précurseur.

La découverte de Nicolas Appert aurait pu l'enrichir. Il mourut presque pauvre. Car se refusant à exploiter son secret, il le publia tout aussitôt dans son "Livre des Ménages". Alors qu'il était ruiné, son usine détruite, les Anglais imaginèrent de remplacer ses boîtes de verre par des boîtes métalliques. L'industrie de la conserve était née.

Nicolas Appert n'en ressentit aucune amertume. Il mourut très âgé — il avait 90 ans! — oublié de tous, mais avec, au cœur, la joie d'avoir bien servi l'humanité.

Un brave homme, tout simplement...

Raoul FOLLEREAU, "Paroles de France"

### Un total de 4,766 membres au Saguenay

Effectifs au 31 août 1953 — 2 syndicats fondés au cours de l'année — Objectif de 5,000 membres pour 1953-54

Dans son rapport annuel, le responsable du Service d'organisation syndicale de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay a annoncé que le nombre de membres avait atteint le chiffre intéressant de 4,766, en dépit des circonstances défavorables au recrutement. La situation financière du cultivateur a été plutôt incertaine au cours de la dernière année, et celle du bûcheron n'a guère été meilleure. Les résultats obtenus sont très satisfaisants.

La Fédération de l'U.C.C. du Saguenay se classe parmi les plus considérables des vingt et une fédérations. A elle seule, elle compte plus d'un dixième des membres de l'U.C.C. dans toute la province.

Dans la présentation de son rapport, M. Boucard a traité différents points dont celui de journée d'étude pour les dirigeants locaux, de représentations aux assemblées de syndicats de l'U.C.C., de coopératives agricoles, de mutuelles et d'abonnement à "La Terre de Chez Nous", etc...

Il a souligné que deux syndicats nouveaux ont été fondés dans la région: celui de Notre-Dame de Lorette et celui de St-Fulgence. Ces deux syndicats sont sur la liste de ceux qui ont dépassé leur objectif.

Les cercles de l'U.C.C. qui ont obtenu leur incorporation au cours du dernier exercice sont ceux de Mistassini, Ste-Rose-du-Nord, Chambord, St-Henri de Tail-

### Prix décerné à T. G. Bright & Co.

Pour la quatrième année consécutive, une compagnie canadienne vient de remporter, à New-York, un prix pour la présentation du meilleur rapport annuel, ce qui constitue un record enviable quand on sait que la concurrence est très vive dans ce domaine. Un comité de juges qui a étudié plus de 5,000 rapports annuels au cours du 13e concours du genre conduit par Financial World, a de nouveau jugé que T.G. Bright avait présenté le meilleur rapport de l'industrie vinicole.

Le quatrième "Oscar" de l'industrie sera présenté à M. E.A. Thomas, président de la compagnie, au cours du banquet annuel de la présentation des trophées qui se tiendra à l'hôtel Statler, à New-York, le 26 octobre prochain, et où se réuniront plus de 1,400 hommes d'affaires et financiers des Etats-Unis et du Canada.

lon, Notre-Dame de Lorette, Grande-Baie et Notre-Dame de Lorette.

Objectif de 5,000 membres

"Puisqu'il faut, selon M. le chanoine Groulx, augmenter le nombre de nos membres pour sauver notre honneur, un objectif de 5,000 membres pourrait être fixé pour l'année qui commence." C'est ce que suggérait M. Boucard dans son rapport.

On a cependant déploré le peu d'intérêt que certaines paroisses ont manifesté l'an dernier à l'endroit des équipes d'études.

Le sujet traité cette année est digne d'intérêt et devrait normalement inciter tous les cultivateurs à étudier en équipe. Il sera question de conventions collectives appliquées aux produits de la ferme.



## ARGENT

Faites du 30% ou

GAGNEZ de belles PRIMES

pour la vente de nos cartes de Noël VOUS N'AVEZ QU'A MONTRER NOS BELLES CARTES, EXCLUSIVES A VOS VOISINS ET AMIS

ENVOYEZ CE COUPON IMMEDIATEMENT L'UNION des JARDINIERS, Inc. Veuillez m'envoyer un assortiment de cartes de Noël que je paierai après la vente. Aussi, votre nouveau catalogue gratuit.

Nom .....

Adresse .....

L'UNION des JARDINIERS Inc. Enr. Dépt "F", 5, rue Victoria, Lévis, P.Q.

## LA BANQUE DU CULTIVATEUR

La BANQUE CANADIENNE NATIONALE offre ses meilleurs vœux de succès aux membres de l'UNION CATHOLIQUE DES CULTIVATEURS à l'occasion de leur congrès annuel.

Aux milliers de cultivateurs, lecteurs de LA TERRE DE CHEZ NOUS, la Banque offre les services de ses 532 bureaux, répartis dans toutes les régions de la province. Si vous avez besoin de capitaux pour améliorer vos méthodes de culture, agrandir vos bâtiments, acheter des animaux ou des instruments aratoires, enfin rendre votre ferme plus prospère et votre travail moins pénible, n'hésitez pas à exposer vos projets au gérant de notre succursale la plus proche. Il vous fera le meilleur accueil et vous montrera comment le concours de la Banque peut vous être utile.

## BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Actif, plus de \$490,000,000

560 bureaux au Canada

# LE BÛCHERON

## L'U.C.C. et la Fédération de Québec-Nord signent une entente avec la Cie Donohue

MM. P.-M. Archambault et Guy Hamel signent pour l'U.C.C. — Les principaux articles de cette convention — Entente valable jusqu'au 1er septembre 1954

Après une longue étude et des tractations qui duraient depuis près de trois ans, le Service forestier de l'U.C.C. et la Fédération de l'U.C.C. de Québec-nord viennent de signer une entente collective avec la compagnie Donohue Brothers.

Au cours de l'hiver dernier, une vigoureuse campagne de recrutement parmi les bûcherons travaillant aux opérations de cette compagnie avait été organisée et la majorité des bûcherons avaient adhéré à l'U.C.C.

Mais à ce moment-là, la Fraternité des charpentiers-menuisiers d'Amérique faisait une forte concurrence à l'U.C.C. Plusieurs bûcherons n'étant pas au courant des dispositions de la loi des relations ouvrières, avaient donné leur adhésion à l'U.C.C. et à la Fraternité, ce qui les excluait des listes de membres au point de vue des relations ouvrières. On avait alors jugé plus sage de ne pas demander de certificat de reconnaissance syndicale.

A cause de l'inaptitude de la loi actuelle des relations ouvrières de répondre aux besoins particuliers des bûcherons, on décida de continuer les entretiens déjà commencés pour amener la compagnie à négocier une convention de gré à gré. Ceci est parfaitement légal parce que cette convention constitue un contrat entre deux parties aptes à négocier et ayant chacune leur personnalité juridique pour le faire.

La population rurale de Charlevoix, où se recrute la totalité des bûcherons travaillant aux chantiers de la compagnie Donohue Brothers, par la voix de plusieurs de ses chefs tant laïques que religieux, firent des pressions auprès des officiers de la compagnie pour que leurs employés forestiers soient protégés par un contrat de travail avec l'U.C.C. qui assure la défense des intérêts moraux, sociaux et économiques des bûcherons.

A l'article No 1 de la convention par la conciliation et la bonne entente, de tous les différends qui peuvent surgir, contribuant ainsi au maintien de la paix sociale, si nécessaire à l'époque où nous vivons.

La durée de cette convention s'étendra jusqu'au 1er septembre 1954 et se renouvellera automatiquement chaque année, à moins que l'une ou l'autre partie donne avis par écrit de son désir de révoquer l'entente, au moins 30 jours avant l'expiration du contrat.

Comme dans la plupart des autres conventions du même genre que l'U.C.C. a négociées avec d'autres compagnies forestières, en vue d'encourager la stabilité au travail, il est prévu que des bonis de vacances seront payés à tous les bûcherons qui auront complété 75 jours de travail dans une période de quatre mois. Le montant de ce boni sera de 2% de l'argent gagné pour les employés travaillant à forfait et de 20 cents par jour pour les employés à gage.

Un important article assurant, sous le titre "But général", on trouve l'exposé suivant: "Le but général de cette entente est de procurer à la compagnie et à l'Union le plein bénéfice de négociations collectives, légales et ordonnées et d'assurer, dans toute la mesure du possible, la sécurité et

le bien-être physique des employés, l'économie dans les opérations, la qualité et la quantité de la production et la protection de la propriété. Cette entente cherche également à procurer aux parties le règlement équitable et pacifique de toutes disputes ou différends qui peuvent survenir entre elles. Il est reconnu que le devoir des parties aux présentes et de tous les employés est de coopérer pleinement, individuellement et collectivement au progrès, dans la réalisation des conditions stipulées aux présentes".

Comme on peut le constater par ce préambule, tout dans cette entente collective est prévu pour amener un règlement pacifique, la protection des intérêts moraux des bûcherons a été insérée au contrat. Il se lit comme suit: "Dans le but de protéger les intérêts moraux et sociaux des employés couverts par cette entente, les raisons suivantes pourront motiver le renvoi d'un employé et la compagnie s'engage à considérer sérieusement le renvoi de tout employé qui serait rapporté par l'Union pour infraction à cet article: blasphème, propos de grossière indécence, jeux à l'argent, propagande subversive, transport ou usage de boisson dans les camps, négligence, désobéissance ou incompétence à l'ouvrage, contravention aux règlements de la protection des forêts contre le feu, tentative de corruption pour obtenir, maintenir ou accorder un emploi, malhonnêteté, vol, etc., conduite préjudiciable au bon ordre, cruauté envers les animaux; tous actes considérés préjudiciables à la bonne marche des opérations ou qui pourraient affecter le bien-être ou la sécurité des autres employés".

La tenue hygiénique des campe-

ments de chantier est toujours un sujet de difficultés. Pour éliminer les difficultés qui pourraient

se produire, la compagnie et l'U.C.C. ont adopté l'article suivant: "La compagnie et l'Union reconnaissent qu'il est indispensable pour l'efficacité de cette entente de maintenir de bonnes conditions de propreté et d'hygiène en vue de garder la santé des bûcherons par des lits propres, par un lavoir approprié et par une stricte observance des règlements d'hygiène dans les camps, édictés par le ministère de la Santé."

Entre autres avantages, on voit également que la compagnie s'engage à faire mesurer le bois des employés qui le demandent dans un délai maximum de sept jours. On constate aussi que la compagnie s'engage à fournir gratuitement à ses ouvriers travaillant à gage ou à forfait les outils nécessaires pour l'exécution de leur travail et à fournir gratuitement aux bûcherons travaillant à forfait une lame de scie de remplacement par période de 26 jours de travail. Dans les cas de manches de ha-

ches brisés, la compagnie en remplacera un gratuitement, pour une période de 26 jours de travail.

Les signataires de cette entente étaient, pour la compagnie, M. Mark Donahue, vice-président général et gerant général de la compagnie, et M. Georges Girard, gerant des opérations forestières; M. P.-M. Archambault, i.f., pour l'Union Catholique des Cultivateurs, Service forestier, et M. Guy Hamel, pour la Fédération de l'U.C.C. de Québec-nord.

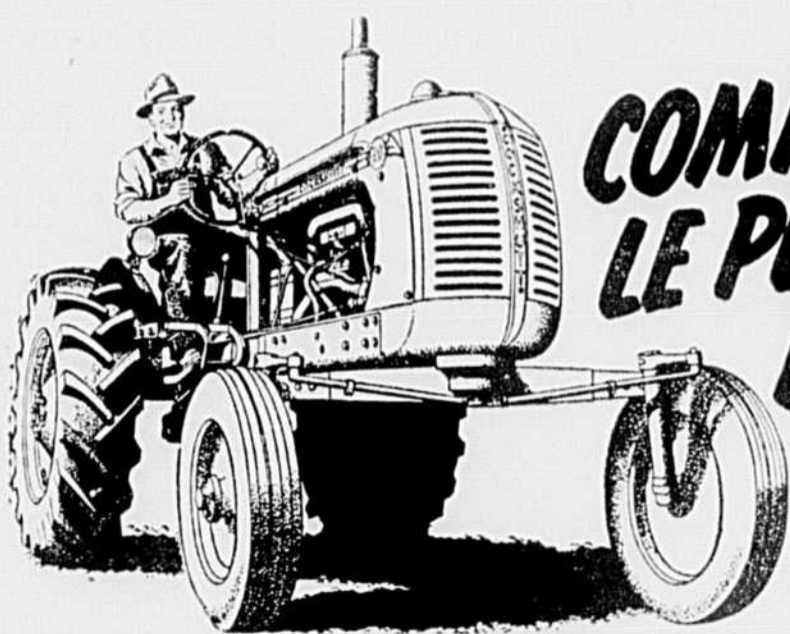
L'U.C.C. continue toujours, dans le calme et la sérénité, son travail d'organisation de la classe agricole, réalisant un peu plus chaque jour cette directive sage et éclairée des évêques de la province de Québec, qui écrivaient, dans leur Lettre collective sur le problème rural, en 1937: "L'U.C.C., mieux connue, mieux appréciée et acceptée, deviendra la planche de salut et la sauvegarde de toute notre population rurale."

Samuel AUDETTE



La Maison du Bûcheron, située au No 319 de la rue St-Paul, à Québec, est toujours l'endroit très fréquenté des bûcherons de la province de Québec. Les bûcherons sont toujours assurés d'y trouver la protection, le gîte et le couvert lorsqu'ils passent par Québec en route pour les chantiers.

### LE TRACTEUR BISOC LE PLUS ADAPTABLE AU CANADA



**COMME PUISSANCE  
LE PLUS PROFITABLE  
DE LA CATEGORIE  
BISOC!**

Le tracteur "20" est souple, robuste et puissant! Peu coûteux d'achat et d'entretien et d'un fonctionnement économique! Vous conviendrez que c'est le tracteur le plus moderne, le plus utile, le plus adaptable du genre, sur le marché. Accouplez un tracteur Cockshutt "20" avec n'importe quel instrument porté Cockshutt, vos frais seront réduits et vous pourrez accomplir un travail remarquable. Voyez ce tracteur aujourd'hui même, chez votre vendeur Cockshutt!

CHOIX D'ESSIEU AVANT REGLABLE  
OU DE ROUES AVANT JUMEEES

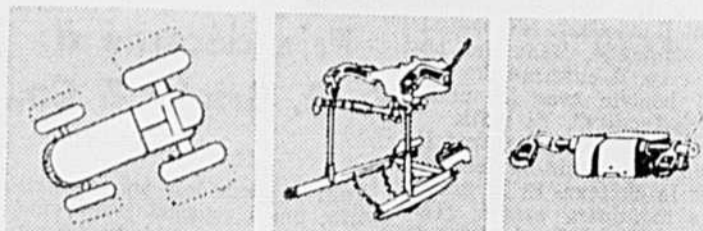
PROGRESSEZ AVEC  
LE TRACTEUR

# COCKSHUTT 20



COCKSHUTT FARM EQUIPMENT LIMITED  
ASSOCIÉS DES AGRICULTEURS CANADIENS DEPUIS 114 ANS

CF-573F



**Roues réglables**  
L'écartement des roues arrière peut se régler de 48" à 76" par crans de 2" pour chaque roue. L'essieu avant permet de varier l'écartement.

**Accouplement à 3 points de raccordement**  
Facile à accoupler ou déaccoupler. Conçu spécialement pour l'équipement hydraulique porté. Commande du bout du doigt.

**Commande hydraulique**  
La commande hydraulique "VIVE" actionne tous les instruments portés à l'avant ou à l'arrière, ou remorqués.

L'équipement facultatif comprend: prise de force moderne et commande de pulvé à contraindre.

**PEINTURE - - - EMAIL**  
FINI BRILLANT  
Toutes nuances  
**\$2.75 le gallon**  
Demandez notre liste de prix  
**La Cie de Peinture Ludo**  
1101 Carré Amherst Montréal 10

### M. Jules Saint-Pierre nommé chef du tirage

Le Secrétariat général de l'U.C.C. annonce la nomination de M. Jules St-Pierre au poste de chef du tirage au journal "La Terre de Chez Nous". Le nouveau titulaire est avantageusement connu dans le monde rural. En 1947, il était nommé secrétaire général de la J.A.C., et l'année suivante, administrateur. A ce titre, il était responsable du journal "Jeunesse Rurale" et de l'almanach "Monde Rural".

M. Jules St-Pierre est né à Montréal. Devenu orphelin très jeune, il a été élevé sur la ferme



M. JULES SAINT-PIERRE

d'un de ses oncles, à Plessisville. Il a fait un stage au cours moyen de l'École d'agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière et il a suivi les cours de coopération de cette même institution, alors qu'il était à l'emploi de la Société coopérative agricole de Plessisville.

Il était depuis plusieurs années représentant de la J.A.C. au conseil d'administration de la Société canadienne d'Établissement rural. L'an dernier, les directeurs de cette société le nommaient président du comité exécutif. M. St-Pierre siègeait aussi au Comité conjoint d'Action Catholique.

A "La Terre de Chez Nous", il occupe le poste rendu vacant par le départ de M. Maurice Noisieux.

### Congrès national de la jeunesse à Montréal

Dimanche le 1er novembre prochain, l'A.J.C. (Association de la Jeunesse Canadienne-française) tiendra son congrès national. Les sessions auront lieu en l'Université de Montréal et, le soir, un banquet en l'hôtel Queens, clôturera le congrès.

Les thèmes d'études seront: "L'Etat ou nation organisée" que traitera Me Gaëtan Legault, de l'Université d'Harvard, et "Canadien ou Canadien", exposé par M. Michel Brunet, de l'Institut d'histoire de l'Université de Montréal.

A ce congrès sera également choisi le thème d'action de l'année. Les conseils régionaux feront rapport de leurs activités et recevront les directives du comité central.

### Les marinades ont leur histoire

Les marinades ont, comme toute chose, leur histoire. Mais on est surpris d'apprendre que personne ne les connaissait avant le XIXe siècle. Il a fallu les guerres napoléoniennes et l'urgente nécessité de préparer des réserves d'aliments pour les forces armées, pour que les savants s'y mettent. En 1809, Nicholas Appert inventa un procédé de mise en conserve et de marinage et mérita la récompense promise par l'Empereur. C'est plus tard que Louis Pasteur découvrit les principes de cette méthode, principes dont Nicholas Appert n'avait qu'une très vague idée! En 1858, Robert Mason inventa un bocal de verre à couvercle métallique hermétique qui ne différait pas beaucoup de celui dont on se sert aujourd'hui.

## M. Duplessis annonce le programme législatif de la prochaine session

Crédit agricole augmenté — Amendements à la loi contre la margarine — Mesures de protection des forêts — Ouverture de la session le 18 novembre

Dans sa conférence de presse habituelle de la dernière fin de semaine, le premier ministre de la province, l'hon. M. Duplessis, a annoncé plusieurs projets de loi dont le gouvernement proposera l'adoption au cours de la prochaine session qui s'ouvrira le 18 novembre à Québec.

#### Le Crédit agricole

Entre autres projets de loi, qui intéressent particulièrement les cultivateurs, mentionnons que le gouvernement se propose d'augmenter de \$15 millions le fonds destiné à l'Aide à l'habitation et "plusieurs autres millions" pour le crédit agricole. M. Duplessis n'a pas précisé le montant qui sera mis à la disposition des cultivateurs par l'Office du crédit agricole. On suppose que ce montant sera considérable.

#### La margarine

A propos de la margarine, qui est bannie dans la province depuis 1949, M. Duplessis a déclaré que la politique de son gouvernement au sujet de la margarine n'a pas changé et que les amendements proposés à la loi déjà existante auront pour but de la rendre encore plus sévère. "L'industrie laitière, a dit le premier ministre, est le fondement de l'agriculture. L'invasion des produits étrangers sur le marché nuit à l'industrie laitière et à l'agriculture. Les cultivateurs accomplissent une tâche essentielle au prix de nombreux sacrifices dont on doit tenir compte".

#### Protection des forêts

M. Duplessis a dit qu'on rendrait plus sévère la loi de protection des forêts, mais il n'a pas fourni de détails quant aux amendements que le gouvernement se propose d'apporter aux lois de protection forestière. Il y a quelques semaines, M. Duplessis avait annoncé que son gouvernement avait l'intention de présenter un projet de loi à la session de novembre de l'Assemblée législative pour rendre plus sévères les peines prévues pour les infractions aux lois de protection des forêts.

M. Georges Lapalme, le chef du parti libéral, élu au cours des élections complémentaires dans Outremont, siègera pour la première fois en novembre à Québec. Les candidats ministériels victorieux aux dernières élections complémentaires, MM. Clovis Gagnon, élu dans Matapédia, et Rosaire

### Le vote aux élections du mois d'août dernier

Le nombre des électeurs inscrits sur les listes électorales aux élections générales du mois d'août dernier était le plus considérable de l'histoire, mais le vote a été inférieur à celui de 1949.

D'après les chiffres publiés ces jours derniers par le directeur général des élections, M. Nelson Castonguay, les listes électorales portaient les noms de 8,384,170 personnes et 5,640,837 se sont prévalues de leur droit de vote dans les 261 circonscriptions où il y a eu scrutin.

Le parti libéral, le vainqueur, perdit un peu de terrain par rapport au scrutin de 1949. Il en a été de même pour le parti CCF. Les progressistes-conservateurs et les crédidistes ont recueilli plus de votes. Les gains les plus considérables ont été ceux du Crédit social. Les communistes ont également obtenu plus de votes mais environ 1 p. 100 seulement du total. Ils n'ont pu s'assurer aucun siège.

Le scrutin populaire, dans ces premières élections générales tenues en août en un seul jour, a été bien inférieur à celui de 1949. Un sommet de 5,848,971 votes avait alors été atteint comparativement à 5,640,837 en août. Ces deux chiffres ne tiennent compte que des bulletins valides. En 1949, les bulletins annulés furent au nombre de 54,601. On s'attend à une proportion semblable cette année.

La liste électorale était la plus imposante de toute, supérieure de beaucoup à celle de 1949 qui en comptait 6,952,445 électeurs.

Chalifour, dans le comté de Portneuf, seront respectivement le proposeur et second de l'adresse en réponse au discours du trône.

M. Duplessis a enfin déclaré qu'il s'est déjà écoulé un mois depuis l'annonce de la tenue de la session. On ne tolérera aucun délai, dit-il, dans la présentation des bills privés. La session coûte cher aux contribuables, a ajouté M. Duplessis, et le travail doit se faire avec diligence.

## Deux propriétaires forestiers sont vainqueurs d'un concours

L'Association forestière québécoise annonce que les gagnants des concours forestiers pour 1953 sont M. Urban W. Caya, de Drummondville, pour la terre à bois, et M. Réal Sabourin, de Ripon, comté de Papineau, pour l'érablière.

Ces concours ont lieu chaque année dans des régions différentes. Cette année, ils étaient ouverts à tous les propriétaires forestiers de 15 à 300 acres de la région des Cantons de l'Est et à tous les propriétaires d'érablière de 7 acres et plus de la région des Laurentides. M. Caya, pour sa part, a planté depuis 10 ans 45,000 pins et épinettes sur sa terre à bois. De plus, il a organisé près de sa

demeure une petite pépinière qui compte déjà 140,000 petits plants qui seront transportés en forêt quand ils auront atteint la hauteur désirée. On lui a remis un prix de \$100 et un trophée. Quant à M. Sabourin, il a mérité le premier prix (\$75 et un trophée) pour avoir bien suivi les recommandations sur l'exploitation d'une érablière.

Des mentions honorables ont été accordées aux RR. FF. de l'Orphelinat de Waterville et à M. Nil Veilleux, de Compton, dans la section terre à bois, et à MM. Médor Boucher, Joseph-E. Charlebois et Hilaire Boucher, tous de Fassett, comté de Papineau, dans la section des érablières.

# Du nouveau!

## La graisse H À TOUTES FINES

# ESSO

Une seule graisse, un seul pistolet pour tous les graissages

POUR TRACTEURS, CAMIONS, AUTOS ET MACHINES AGRICOLES

La graisse Esso à toutes fins est le résultat d'une découverte récente, une graisse d'un genre nouveau qui possède à la fois l'adhérence d'une graisse à châssis, l'homogénéité d'une graisse à paliers et l'imperméabilité d'une graisse pour pompe à eau.

Non seulement vous simplifiez le graissage en employant la graisse H à toutes fins Esso, mais vous assurez la protection absolue de toutes les pièces de précision de vos machines... et vous gardez au minimum vos frais de réparation.

La graisse H à toutes fins Esso possède au plus haut degré la propriété de former un "collier" protecteur contre la poussière et la saleté, autour des roulements qui se trouvent ainsi parfaitement protégés contre une des principales causes d'usure.

Dès que vous aurez employé la graisse H Esso, vous apprécierez ses avantages: elle adhère fortement où que vous la mettiez; elle couvre les pièces mobiles d'une résistante couche protectrice; elle élimine la rouille et la corrosion et assure pour longtemps un fonctionnement doux et uniforme.



SOYEZ PRÊT QUAND VIENDRA LE PRINTEMPS; ASSUREZ-VOUS CONTRE UNE HAUSSE POSSIBLE DES PRIX EN PASSANT VOTRE COMMANDE DE GRAISSE ET D'HUILE IMMÉDIATEMENT. SI LES PRIX MONTENT D'ICI AU PRINTEMPS, VOUS NE PAIÉREZ PAS PLUS CHER ET S'ILS BAISSENT, VOUS PROFITÉREZ DE LA RÉDUCTION!

**ELLE REMPLACE LES GRAISSES POUR CHÂSSIS, PALIERS ET POMPES A EAU**

Elle évite bien des ennuis, épargne du temps et de l'argent

**LA GRAISSE H ESSO PROTEGE MIEUX QUE SI ON UTILISAIT UNE GRAISSE SPECIALE POUR CHAQUE PIECE**

Hiver comme été, la graisse H à toutes fins Esso est idéale pour les paliers de roues AV

**ELLE PROTEGE LES EXTRÉMITES DE PALIERS CONTRE LA POUSSIÈRE**

La graisse H à toutes fins Esso sort sous forme de ruban, ne coule pas, crée un "collier" protecteur contre l'humidité et la poussière.

**ELLE S'EMPLOIE DANS N'IMPORTE QUEL PISTOLET**

Pas besoin d'un pistolet spécial

Voyez votre agent IMPERIAL OIL

### Décès du directeur du sanctuaire des SS. Martyrs

Le directeur du sanctuaire des Saints-Martyrs canadiens, le R. P. Thomas Lally, s.j., a succombé jeudi dernier à une crise cardiaque alors qu'il se trouvait au sanctuaire. Il était âgé de 64 ans. Le décès est survenu au lendemain de la clôture de la saison de pèlerinage qu'il dirigeait depuis 25 ans. Sous sa direction, le sanctuaire de Midland est devenu très fréquenté. L'été dernier, plus de 20,000 pèlerins canadiens et américains ont visité le sanctuaire. Les funérailles du Père Lally ont eu lieu samedi dernier en la cathédrale de Toronto et l'inhumation s'est faite au cimetière des Jésuites à Guelph, Ontario.

### Sucre et sirop d'érable fabriqués en 1953

D'après la division agricole du bureau des Statistiques de Québec, la récolte des produits de l'érable fut considérablement inférieure à celle de l'an dernier.

Cette diminution peut être attribuée aux conditions climatiques défavorables au printemps.

La coulée de la sève a été réduite par suite du printemps pluvieux et de l'absence de gelée au cours des nuits. En effet, l'estimation totale exprimée en sirop est de 1,815,000 gallons, comparativement à 2,979,000 en 1952, soit une diminution de 39.1 pour cent. En 1953, on a fabriqué 1,266,000 livres de sucre d'érable et 1,633,000 gallons de sirop.

La valeur totale a été de \$6,723,000 contre \$10,095,000 l'an dernier. Le prix moyen du sirop payé aux producteurs en 1953 fut de \$3.69 le gallon, à rapprocher de \$3.33 l'an dernier. Cependant, le prix moyen du sucre, en dépit d'une forte baisse de la production, passe à 39 cents contre 42 cents en 1952.

### L'eau est GRATUITE!

Obtenez-la à meilleur marché — La ou vous en avez besoin

Pompes électriques pour puits profonds et peu profonds

- Pompes à main
- Accessoires
- Tuyaux en plastique



The R. McDougall Company Ltd. GALT - CANADA



M. James Eccles, de Brampton, Ontario, premier champion mondial de labour au tracteur, couronné lors du tournoi mondial de labour disputé à Cobourg, Ontario, les 8 et 9 octobre. Il l'a emporté sur des concurrents de dix autres pays et sur le champion du Canada et de l'Ontario, Robert Timbers, de Stouffville, Ontario. Timbers s'est classé troisième dans le tournoi mondial. Eccles, détenteur du trophée mondial, la charrue d'Or Esso, et Timbers participeront au second tournoi mondial qui sera disputé l'automne prochain en Europe. Ils voyageront à titre d'invités de l'Imperial Oil.

### La retraite sociale de la Fédération du Témiscamingue se tient à Ville-Marie

MM. Gérard Champoux, Roland Barrette et le R. P. Martineau au nombre des conférenciers — Conclusions par l'aumônier diocésain, M. l'abbé Gauthier

Le 3 octobre dernier, sous les auspices de la Fédération de l'U.C.C. du Témiscamingue, débutait à l'École d'Agriculture Moffet de Ville-Marie une retraite sociale organisée à l'intention des directeurs diocésains et locaux de l'U.C.C. du Témiscamingue et des dirigeants de tous les mouvements coopératifs de la région. Quelque 40 intéressés y assistaient.

La partie religieuse, confiée au R. P. Martineau, O.M.I., directeur de l'école Moffet, fut un chef-d'œuvre de précision et de clarté. Le prédicateur traita de main de maître des vertus sociales et des devoirs et responsabilités des dirigeants de l'association professionnelle catholique et du mouvement coopératif chrétien.

Plusieurs conférences et forums firent le sujet des derniers jours de la retraite. On comptait parmi les conférenciers invités, plusieurs

membres du corps agronomique, entre autres M. Gérard Champoux, agronome, propagandiste diocésain de la Fédération de l'U.C.C. des Trois-Rivières, qui présenta trois magnifiques conférences-forums.

Sa première conférence portait sur la lettre collective des Evêques sur le problème rural en regard avec la doctrine sociale de l'Eglise.

A la seconde conférence, les retraitants assistèrent à un magistral exposé sur ce qu'est et ce que doit être, pour chacun d'entre nous, l'association professionnelle des cultivateurs du Québec.

Au dire des assistants, jamais un exposé plus précis et plus convaincant n'avait été présenté.

M. Champoux termina sa série de cours sociaux, en présentant un bref exposé sur le sujet du prochain cours à domicile de l'U.C.C.: les conventions collectives agricoles et les lois de mise sur le marché, comme innovation nécessaire à notre économie rurale actuelle et le devoir qui incombe à tous et chacun de les étudier afin de mieux s'y adapter.

Comme deuxième sujet, M. Roland Barrette, agronome, professeur à l'école Moffet de Ville-Marie, proposa: "L'établissement de nos jeunes". En forum, l'on put constater les déficiences de l'établissement actuel. M. Barrette démontra la répartition des responsabilités du fait actuel. Tous doivent s'en inquiéter, mais d'abord les parents doivent s'y intéresser tout particulièrement; ensuite, les jeunes, puisqu'ils sont les intéressés mêmes, et enfin l'Etat, s'il y a lieu. Il faudrait, déclare M. Barrette, orienter à tout prix vers le bien cet immense réservoir d'énergie et d'avenir que comporte notre jeunesse. Le conférencier recommanda pour les jeunes des mouvements d'action formatrice, tels que la J.A.C. et les cercles de jeunes agriculteurs. Cette conférence-forum fut très vivante.

Le R. P. Martineau, O.M.I., présenta à son tour un cours d'importance vitale dans notre organisation sociale moderne. Il traita de "l'art de l'autorité" dans les domaines familial et social, des devoirs et des problèmes que comporte cette autorité, pour garder à nos jeunes le goût de la terre et le sens des responsabilités.

M. P.-E. Desjardins, agronome, de Ville-Marie, exposa le problème technique agricole actuel au Témiscamingue. Il passa en revue l'industrie laitière, les sols, les genres de culture, l'organisation des marchés, la production, etc., et indiqua l'urgence nécessaire pour le cultivateur de chez nous de faire son inventaire et d'orienter sa culture et sa production avec plus de mesure et de technique.

### Le chantier coopératif de Mont-Laurier veut faire un succès de ses opérations

Le secrétaire du chantier coopératif de Mont-Laurier nous in-

### Trois contrats sont signés au Saguenay

La Fédération des chantiers coopératifs de l'U.C.C. du Saguenay a signé jusqu'ici trois contrats avec deux industriels de la région. Ces contrats consistent en la coupe, le charroyage et le sciage de bois de planche. Pour leur exécution, 350 hommes seront requis.

Un premier contrat fut signé avec Gagnon & Frères, de Roberval. Les chantiers auront à faire la coupe et le charroyage de 5 à 6 millions de pieds de bois, ce qui fournira du travail à environ 185 hommes.

Les opérations de ce premier contrat comprendront deux camps. L'un groupant de 65 à 70 bûcherons, sera rempli par les gens de Notre-Dame de la Doré; l'autre groupera 115 hommes appartenant aux chantiers coopératifs de St-Prime, St-Bruno, St-Méthode et St-Honoré. Il est fort probable qu'un cinquième chantier coopératif paroissial suivra la trace de ces quatre chantiers.

Un deuxième contrat a été signé avec des industriels de Girardville. Trois millions de pieds de bois devront être coupés et transportés à Normandin. Ce contrat devra aussi se faire en deux camps. Les membres des chantiers coopératifs de Normandin et ceux du chantier coopératif d'Albanel en auront l'exécution.

Le troisième contrat est celui que le syndicat coopératif de Notre-Dame de la Doré fait sans permis spécial. Soixante-dix hommes y travailleront.

Tout près de 350 bûcherons coopératifs auront de l'ouvrage pendant la saison forestière 1953-54. Environ 250 restent encore à placer.

La Fédération des chantiers coopératifs de l'U.C.C. du Saguenay est actuellement en pourparlers avec plusieurs compagnies forestières et industrielles de la région. On espère qu'elle arrivera à négocier d'autres contrats.

M. Courcy, agronome, gérant de la Société coopérative du Témiscamingue, présenta une étude sur tout ce que la retraite sociale avait valu aux retraitants, ajoutant que l'agriculture du Témiscamingue tend à s'organiser dans tous les domaines: association professionnelle, coopératives d'achats et de ventes, coopératives d'électricité, coopératives de crédit et d'épargne, association de beurrieres coopératives, etc.

M. Courcy proposa que les membres des associations représentées à la retraite sociale émettent le voeu que dans un avenir rapproché, on puisse voir se réaliser dans le Témiscamingue la formation d'un comité diocésain des oeuvres économique-sociales, afin de coordonner les énergies des différents mouvements et assurer à toutes nos organisations une unité de pensée et d'action, si nécessaire au relèvement de notre économie rurale.

Les remerciements d'usage furent transmis, au nom de la Fédération de l'U.C.C. du Témiscamingue, par son président, M. Léo Vachon, de St-Bruno de Guigues, un ancien de l'école d'agriculture Frère Moffet.

M. l'abbé Noël Gauthier, curé de la paroisse de Roulier, missionnaire-colonisateur et aumônier diocésain de l'U.C.C., tira les conclusions de la retraite sociale.

Il insista particulièrement sur le devoir d'apostolat que chacun porte en lui-même et qui impose à chacun d'aller envers et contre tout porter la bonne semence, à la mesure de ses occupations, de son milieu et de sa compétence. Nul, dit-il, ne peut considérer comme siens les enseignements de la retraite sociale. Que chacun rayonne la doctrine sociale catholique, partout où il évolue, afin d'assurer la survie de notre foi, en dépit de toutes les attaques auxquelles l'Eglise et les nations doivent faire face dans notre monde moderne. Il remercia tous les assistants, souhaitant que, l'an prochain, plusieurs autres retraitants viendront se joindre à ceux de cette année.

forme que présentement les opérations de ce chantier sont commencées depuis le 25 septembre. Actuellement, tous les membres sont au travail et rivalisent d'ardeur en vue de faire un grand succès de la présente saison.

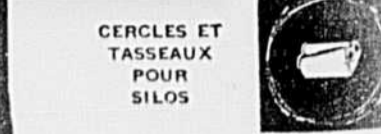
Réalisant plus que jamais l'urgence nécessaire d'organiser des équipes d'études, afin de bien utiliser les nombreux loisirs et faire les études sérieuses qui s'imposent, il demande au Service forestier de fournir du matériel pour alimenter les équipes et créer des centres d'intérêt nécessaires à la bonne marche et à la compréhension d'un véritable chantier coopératif.

Nous sommes heureux de cette bonne nouvelle que l'on nous transmet et ne doutons pas que l'ardeur et l'entrain que manifestent les membres du chantier coopératif de Mont-Laurier sont un gage assuré de succès. Nous formons des voeux de pleine réussite.

Samuel AUDETTE



À VOTRE SERVICE DEPUIS PLUS DE 50 ANS



Postez ce coupon sans délai

LA COMPAGNIE JUTRAS LTÉE  
Victoriaville, Qué.

Envoyez renseignements et prix sur les articles suivants:

- Abreuvoirs pour cochons
- Evaporateurs
- Installation d'étable
- Epandeurs d'engrais
- Abreuvoirs pour vaches
- Chariot à litière
- Chariot à foin
- Cercles et tasseaux

Nom.....

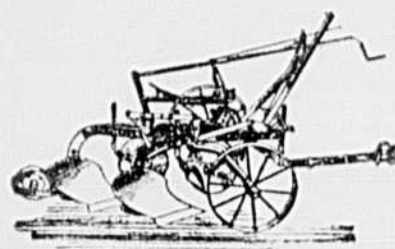
B.P.....

Comté.....

### Les labours ne sont plus une "corvée"

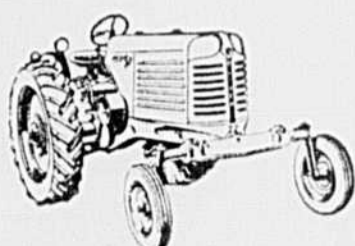
La mécanisation a de multiples avantages lorsqu'elle est faite à bon escient.

Le cultivateur qui peut se procurer de l'outillage moderne allège sa tâche, fait mieux ses travaux et est plus assuré de réussir.



Tracteur et charrue OLIVER, quoi de mieux pour faire vos labours, cet automne!

Voyez votre représentant OLIVER ou écrivez à



### La Coopérative Fédérée de Québec

105 est, rue St-Paul Montréal

POUR ONTARIO: Goodison Industries Ltd., Toronto, Ont.

# Nouvelles de la Fédération du Saguenay

A l'occasion de l'assemblée générale annuelle de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay, tenue le 21 septembre, M. Grégoire Dusault présenta le rapport annuel du Service coopératif.

Le Service coopératif a été fondé dans le but de fournir aux coopératives des hommes compétents qui seraient en mesure de leur donner les renseignements comptables nécessaires et aussi l'orientation professionnelle requise pour créer l'unité au sein de la profession agricole.

Comme dans le passé, selon le rapport, les parties principales du travail ont consisté à la vérifica-

tion des livres et des records de coopératives de la région, en vue de préparer les états financiers annuels ou semi-annuels, ou de présenter un rapport spécial aux directeurs pour les éclairer davantage sur la marche générale de la coopérative. Suivant les circonstances et à des périodes déterminées on rencontre les directeurs et les surveillants de la coopérative afin de discuter avec eux les principaux problèmes de leur organisation et d'étudier les rapports financiers.

Le service a préparé, au cours du dernier exercice, 59 états financiers annuels, 9 états finan-

ciers semestriels, 19 rapports préliminaires, 5 rapports présentant un travail d'une nature spéciale, 36 déclarations d'impôt des coopératives.

Les comptables ont aussi assisté à maintes occasions à des assemblées générales de coopératives.

Le service coopératif vérifie une cinquantaine d'institutions professionnelles, ce qui veut dire au delà de 30 coopératives paroissiales, 2 mutuelles, une vingtaine de chantiers coopératifs et 3 institutions opérant sur le plan régional.

## Equipes d'étude à Sainte-Croix

Des équipes d'étude se tiendront dans tous les rangs de la paroisse de Ste-Croix à partir du mois de novembre jusqu'à la fin du cours à domicile de l'U.C.C. qui sera publié dans "La Terre de Chez Nous".

M. Rosaire Bouchard, du Service d'organisation syndicale de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay assistait à la réunion. Il démontra les raisons pour lesquelles l'éducation avait toujours été mise de l'avant à l'U.C.C.

Au sujet des équipes d'étude, le syndicat de l'U.C.C. de Ste-Croix est le premier à les organiser. Souhaitons qu'il ne sera pas le dernier.

## Hausse des ventes de sucre raffiné

Les ventes de sucre de canne et de sucre de betterave raffiné ont augmenté en août au regard du même mois l'an dernier et se sont chiffrés par 142,389,000 livres en comparaison de 127,726,000, tandis que les ventes depuis le 1er janvier jusqu'à la fin d'août ont augmenté légèrement, soit 912,071,000 livres contre 906,184,000.

La quantité de sucre raffiné en août est demeurée à peu près la même, soit 118,944,000 livres contre 118,019,000, portant le total de janvier-août à 688,497,000 contre 677,862,000. A la fin d'août, les stocks atteignaient 115,838,000 livres contre 83,963,000 un an plus tôt.

Les cuites et les ventes de sucre de canne raffiné en août ont diminué à 123,049,000 livres contre 126,897,000, mais durant les huit mois, elles sont passées de 706,790,000 à 717,055,000 livres. A la fin du mois, les stocks de raffinerie atteignaient 120,531,000 livres contre 77,017,000.

## Médecin vétérinaire en voyage d'études

Le Dr Laurent Choquette, M.V., M.Sc., professeur à l'École de Médecine vétérinaire de St-Hyacinthe et attaché à l'Institut de Parasitologie du collège Macdonald, entreprend un voyage de recherches et d'inspection dans l'ouest du pays, sur un travail entrepris il y a trois ans concernant une maladie animale transmissible à l'homme, le kyste hydatique. Il y a quelques années, le Dr Choquette participait à une expédition semblable à Terre-neuve.

## Les photos Albert Dumas

Il nous fait plaisir de mentionner que nous devons à la courtoisie du Studio Albert DUMAS, Ltée, 309 est, rue Ste-Catherine, Montréal, les photos utilisées au début de la présente édition du journal et qui représentent les principaux dirigeants de l'Union Catholique des Cultivateurs. Nous désirons remercier le Studio Albert Dumas pour la précieuse collaboration dont il nous fait bénéficier depuis plusieurs années.

N° 9

FOIE

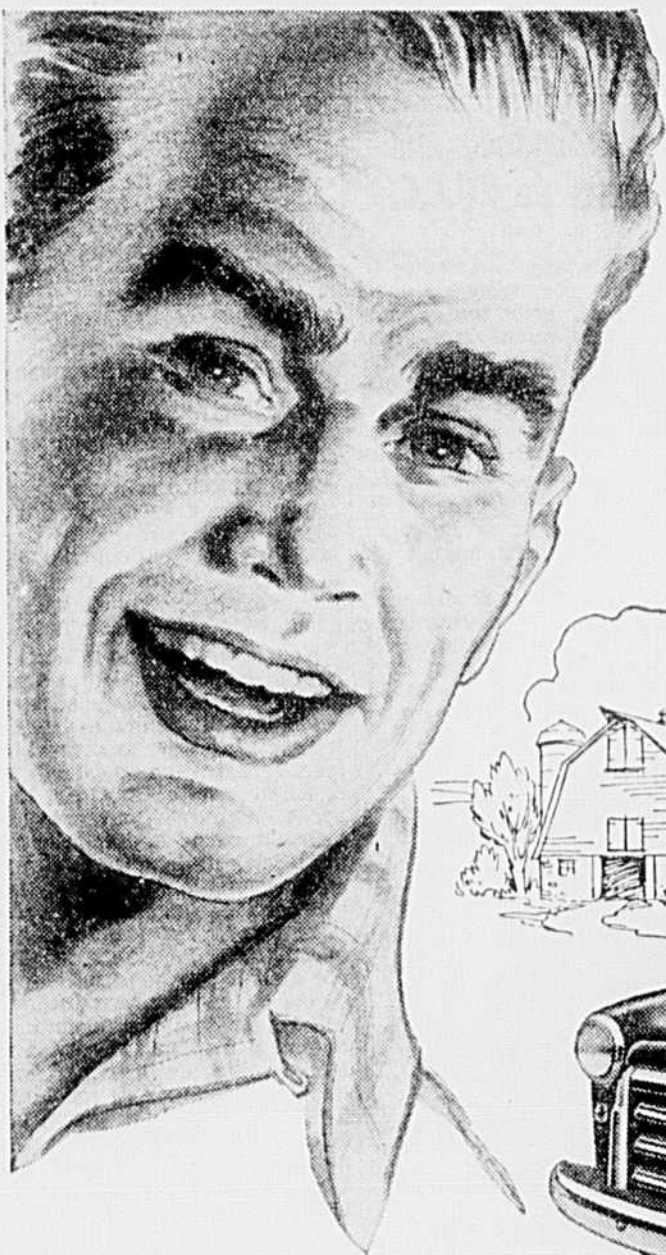
C'est le remède numéro 9 de l'Abbé Warre qui est indiqué spécialement pour le traitement du FOIE. Il est composé de 8 plantes dont l'action nettoie le FOIE et lui apporte un rajeunissement indispensable à la vie troublée de nos jours. Traitement d'un mois \$1.50.

L'ABBE WARRE ENRG.,  
Case Postale 65, Station "T",  
Montréal.

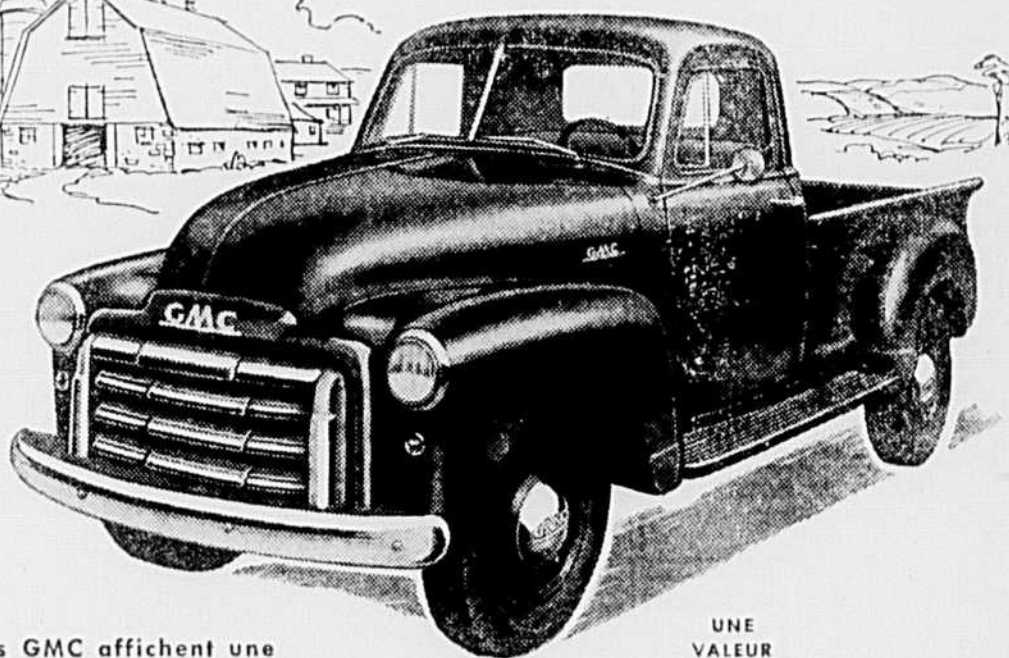
GRATIS → Un livre de "Santé"

Veillez m'envoyer votre livre de 280 pages sur la médecine familiale.

NOM .....  
ADRESSE .....



"Il n'y en a pas de meilleurs que les GMC"



UNE VALEUR GENERAL MOTORS

**EN FAIT DE PUISSANCE**, les camions GMC affichent une superbe tenue de poids lourds. Il y a un grand choix de moteurs à soupapes en tête, robustes et améliorés, avec de nouveaux rapports de compression pour l'énergie requise dans toute application sur la ferme. Ils vous apportent des caractéristiques avancées de l'ordre des pistons en aluminium, de la lubrification sous pression entière, de la carburation à jet de puissance et du refroidissement contrôlé.

**EN FAIT DE PERFORMANCE**, les camions GMC jouent un rôle brillant dans toutes les conditions. Dans les services les plus rudes, sur la ferme ou en ville, les GMC donnent leur puissant rendement comme d'ordinaire. Les camions GMC 1953, avec leurs cadres plus lourds, plus forts, plus durables, offrent la plus sûre solution de vos problèmes de transport sur la ferme.

**EN FAIT DE SÉCURITÉ DE FONCTIONNEMENT**, les camions GMC sont dans une classe à part. Depuis la cabine tout acier soudé, à double paroi, jusqu'au moindre détail de construction, les camions GMC sont fabriqués pour résister aux chocs et secousses caractéristiques du service sur la ferme. Et, en fait de sécurité et de confort pour le chauffeur, les GMC sont imbattables.

**EN FAIT D'ÉCONOMIE**, les camions GMC représentent plus d'argent dans votre poche. De grandes améliorations dans les moteurs à soupapes en tête GMC économiques, plus une nouvelle endurance inhérente, vous donnent de nouveaux coûts plus bas. Tonne pour tonne, mille pour mille, d'année en année—vous obtenez une meilleure valeur des GMC.

Dans les champs ou sur la route, le GMC donne un plus faible coût par charge

CAMIONS GMC

F53-GMC-3AF





Groupes d'une centaine de fabricants de produits laitiers, de coopératives, d'entreprises privées et de présidents et gérants de coopératives des comtés de Montmagny, L'Islet, Kamouraska et Témiscouata, formant la Fédération No 2, réunis en congrès dernièrement à Ste-Anne-de-la-Pocatière. Assis, de gauche à droite, on remarque M. Albert Belzile, inspecteur, de Ste-Anne; M. Félix Bélanger, président de la Fédération de l'U.C.C. de Ste-Anne et de la Coopérative locale; Mme Hormidas Desjardins, de Ste-Hélène de Kamouraska; M. Florian Champagne, agronome de Ste-Anne; l'abbé Joseph Diamant, directeur de l'École d'agriculture de Ste-Anne; M. Roland Camirand, inspecteur général des établissements laitiers du Québec; M. J.-E. Proulx, de Québec; M. L.-O. Dubé, de l'École de laiterie de St-Hyacinthe, et M. Hervé Boudreau, de Québec.

## Congrès de la Fédération des fabricants de produits laitiers à Sainte-Anne

Le congrès régional de la Fédération des fabricants de produits laitiers, région No 2, tenu dernièrement à l'École d'agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière, a remporté un franc succès. Cette journée d'étude groupait tous les fabricants de produits laitiers, de coopératives et des entreprises privées, les présidents et gérants de coopératives, de même que plusieurs cultivateurs des comtés de Montmagny, L'Islet, Kamouraska et Témiscouata.

M. l'abbé Joseph Diamant, directeur de l'École d'agriculture, a célébré une messe aux intentions des congressistes. M. Fernand Bernier, de Rivière-Quelle, assurait le service de l'autel. Une chorale interpréta quelques cantiques.

Après le dîner, M. l'abbé Joseph Diamant accueillit les congressistes et les assura de la collaboration de l'institution aux problèmes agricoles. M. Bernard Gaudreau, de Montmagny, président de l'association, ouvrit le congrès par une allocution de bienvenue aux producteurs laitiers.

M. Florian Champagne, agronome, de Ste-Anne-de-la-Pocatière, a rappelé que l'industrie laitière est la base de l'agriculture dans les comtés de Montmagny, L'Islet, Kamouraska et Rivière-du-Loup. Il a recommandé aux congressistes de développer leurs entreprises afin de les faire fonctionner douze mois par année.

M. L.-O. Dubé, de l'École de laiterie de St-Hyacinthe et délégué de la Fédération, a invité les membres et producteurs laitiers à faire partie de l'association. Il a souligné tous les avantages qu'ils en retireraient et la nécessité de fusionner certaines fabriques. M. Laurent Antil, de St-Pamphile, secrétaire de l'association, a résumé les activités, les buts et les avantages de l'association.

M. Charles-Eugène Saint-Pierre, fabricant de St-Joseph de Kamouraska, a expliqué aux fabricants de produits laitiers la ligne de conduite pour faire un succès de leur exploitation. Il a recommandé d'utiliser un meilleur produit possible afin d'obtenir le classement maximum.

Le conférencier d'honneur, M. Roland Camirand, inspecteur des établissements et produits laitiers de la province, a donné des chiffres montrant que 114 millions de lbs de beurre ont été fabriqués en 1952 et que 100 millions de livres de margarine se sont vendues sur le marché. Les productions laitières des comtés de Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup atteignent les 4 millions. Les cultivateurs peuvent donc envisager l'avenir avec confiance tout en faisant des efforts pour augmenter leur production et développer la vente de leurs produits.

M. Hervé Boudreau, Albert Belzile, J.-E. Proulx, Simon Fortin, de St-Jean Port-Joli, et Félix Bélanger, de Ste-Anne, ont présidé un forum très intéressant. On a étudié les meilleures méthodes de présenter un produit de qualité, les qualités d'un bon fabricant et l'importance d'une

## Reconnaissance aux militants de l'U.C.C.

C'est à vous que s'adresse ce témoignage de reconnaissance et de remerciements, pour tout l'appui que vous avez donné aux directeurs de votre Union, ainsi qu'aux propagandistes régionaux et provinciaux.

La doctrine de l'U.C.C. était basée sur la justice et la charité so-

cial de l'Eglise, vous en avez été et vous en êtes encore les dispensateurs auprès de vos confrères bûcherons et cultivateurs. Grâce à vous, les directives de NN. SS. les Evêques seront mieux suivies et observées, et c'est ainsi que sera instauré au milieu de tous l'ordre social chrétien, gage de paix pour toute la classe rurale.

La conviction, le dévouement et la grande compréhension que vous avez manifestés en travaillant pour cette grande cause, vous vous en êtes servis auprès de vos compagnons. De cette manière vous avez convaincu les autres de l'urgence nécessaire de faire partie de leur association professionnelle, afin de s'assurer de cette protection morale, sociale et économique dont nous avons grandement besoin.

Nous avons vu des militants tellement dévoués au point de prêter des sommes assez rondelettes, pour payer les cotisations de leurs confrères, sans se soucier si elles leur seraient rendues, d'autres se dépensent sans compter, le soir après de dures journées de labeur, ou encore le dimanche après-midi, faire de longues randonnées, accompagnés du vicaire de la paroisse ou de l'aumônier diocésain, pour semer des idées syndicales chrétiennes. Pourtant, le dimanche était le seul jour qui leur était donné pour se reposer du dur travail de la semaine. Mais ils ont tellement à cœur la protection de leur famille, de leur paroisse et de la société qu'ils ne reculent pas devant les sacrifices pour obtenir cette protection. Grâce à eux, l'an prochain, l'U.C.C. comptera peut-être une convention collective de plus.

En retour, nous pouvons vous assurer de l'appui de l'U.C.C. dans vos efforts pour résoudre les problèmes sociaux et économiques, tout en ne négligeant pas le côté moral. Continuez à être des apôtres et des défenseurs, à faire de l'apostolat auprès de votre entourage. Vous assurerez par le fait même la défaite des propagandistes d'idées subversives.

On nous permettra ici de féliciter les Dolbec, Morel, Chouinard, Bélanger, Dionne, Ouellet et Bouchard et tous ceux qui ont donné leur collaboration lors des tournées de propagande dans leur région.

Andre Fecteau, propagandiste.

Un nouveau bureau de direction de la Fédération des fabricants de produits laitiers a été choisi: M. Amédée Bérubé, de St-Jean Port-Joli, a été élu président, et M. Clément Pelletier, de St-Roch des Aulnaies, vice-président; M. Laurent Antil, de St-Pamphile de L'Islet, demeure secrétaire. Les autres directeurs sont MM. Jean Cloutier, de St-Pierre de Montmagny, Philippe Bélanger, de St-Alexandre, Gérard Lévesque, de Sully, et Marcel Garon, de Ste-Anne-de-la-Pocatière.

M. l'abbé Auguste Tardif, directeur de la Ferme de l'École d'agriculture, a félicité les congressistes d'avoir sacrifié leur repos dominical pour venir s'instruire de leurs problèmes. M. l'abbé Tardif a recommandé la publicité des breuvages chocolates afin d'écouler les produits laitiers.

Le Père Bérubé, s.j., dirigeait le mouvement national des Ligues du Sacré-Coeur depuis plusieurs années. Les vingt fédérations diocésaines avaient tour à tour profité de son zèle et de sa compétence. Ardent apôtre du Sacré-Coeur, le Père Bérubé avait semé depuis près de quinze ans dans ses Ligues un esprit de charité et de dévouement.

Né à St-Aubert de L'Islet, fils de terrien, il avait les qualités de la race terrienne: jugement, cordialité, simplicité, puissance de travail. Ces qualités le servirent particulièrement dans l'organisation du mouvement des Ligues du Sacré-Coeur. Elles servaient les relations humaines, elles assuraient à l'orateur et à l'écrivain la sûreté de doctrine et la chaleur persuasive.

Deux jours avant sa mort, le Père enregistrait un programme radiophonique pour le prochain vendredi du mois. Nous en tirons la dernière phrase qui exprime bien que le Sacré-Coeur a promis ses bénédictions à ceux qui auront consacré leur vie à la mieux faire connaître et aimer.

## Remerciements à saint Isidore

M. Ovide Boisjoli, de Lavaltrie, comté de Berthier, signale une faveur obtenue par l'intercession de saint Isidore. Il s'agit de la guérison d'un animal, obtenue après avoir promis de faire dire une messe en son honneur.

## CONVOICATIONS

**DIMANCHE, LE 25 OCTOBRE**

Mont St-Michel, (Labelle), Cléricy, (Abitibi), La Sarre, (Abitibi), St-François d'Assise.

**LUNDI, LE 26 OCTOBRE**

St-Sixte, (Papineau).

**MARDI, LE 27 OCTOBRE**

Martinville, (Compton), Papineauville, (Papineau).

**VENDREDI, 30 OCTOBRE**

St-Lin, (L'Assomption).

Lorsque vous souffrez de douleurs **RHUMATISMALES** ARTHRIQUES - LUMBAGO prenez **DELANO**



Une boîte de 90 c. gratis à tous ceux qui souffrent

La formule fut créée et mise en vente par M. Delano, père, à Syracuse, N.Y. Il y a plus de soixante ans. Pendant ces années les tablettes DELANO ont aidé des milliers de personnes et le nombre s'accroît continuellement. Des témoignages de gens qui ont été soulagés nous arrivent tous les jours.

GRATIS — D'après le plan établi depuis le début, DELANO vous offre GRATUITEMENT l'essai d'une boîte de grandeur régulière de 90 c.

Ecrivez aujourd'hui. (Si vous voulez, vous pouvez inclure 25 c. pour aider à couvrir les frais de poste et de distribution.)

**LA Cie DELANO LTEE**  
417, rue St-Pierre Dépt. 965 P  
Montréal, P.Q.

NOTEZ: Garantie de remboursement de votre argent si non

## Nécrologie

On recommande aux charitables prières des membres de l'U.C.C. et des lecteurs de la "Terre de Chez Nous" l'âme de

Mme Mériilda Nadeau, épouse de feu Arcadius Nadeau, décédée le 15 septembre, à Québec, à l'âge de 72 ans. Son service et sa sépulture ont eu lieu à St-Léon de Standon, le 19 septembre. Elle laisse dans le deuil deux fils, Aldéric et Paul, et quatre filles, Mmes Joseph Brochu, Eugène Audette, Raymond Bourgault et Amédée Fortier; ses gendres et 20 petits-enfants. Elle était la mère de feu l'abbé Omer Nadeau. Tous sont membres de l'U.C.C.

A la famille éprouvée, l'U.C.C. membres et "La Terre de Chez Nous" présentent leurs vives et sincères condoléances.

## Soulagement Rapide de la BRONCHITE CHRONIQUE

"Ayant 84 ans, vous pensez bien que je ne m'attendais pas à obtenir beaucoup de soulagement des symptômes bronchiques que j'avais depuis tant d'années," écrit Mme Alex Daigle, Pointe Sapin, N.-B. "Mais RAZ-MAH Templeton m'a vraiment soulagée. Maintenant, je n'ai besoin de prendre qu'une capsule le matin quand ma respiration est légèrement sifflante parce que j'ai les bronches obstruées par le phlegme—car RAZ-MAH détache le phlegme qu'on expulse facilement".

Vous aussi pouvez obtenir un soulagement rapide de la bronchite chronique et de cette toux sèche, pénible ou bronchique flegmatique. Essayez RAZ-MAH Templeton—le médicament spécialement préparé pour soulager la Bronchite Chronique, l'Asthme et la Fièvre des Foies. Commencez à prendre RAZ-MAH aujourd'hui, 65¢, \$1.35, toutes pharmacies.

## LUNETTES PAR LA POSTE



**ECONOMISEZ JUSQU'A \$15.00**  
Essayez vos yeux chez vous avec notre **ESSAYEUR D'YEUX A DOMICILE**. Voyez de loin et de pres. Satisfaction complète garantie. **GRATIS!** Envoyez nom, adresse, âge pour notre offre d'un essai de 30 jours. Essayeur d'yeux gratuit. Catalogue des derniers modèles et renseignements complets.

**VICTORIA OPTICAL CO.**  
Dépt. K-451, 276 1/2 Yonge St., Toronto 2, Ont.

## MALADE?

Etes-vous malade? Demandez ce livre **GRATIS**. Ce livre de 280 pages est aussi important que la pharmacie de famille. Il renseigne sur les maladies et les remèdes simples et efficaces pour elles. N'envoyez pas d'argent.

## GRATIS

ADRESSEZ LE COUPON A **L'ABBE WARRE ENRG.**  
Case Postale 65, Station "17", Montréal.

NOM \_\_\_\_\_  
ADRESSE \_\_\_\_\_

## Brevets d'invention

MARQUE de COMMERC  
DESSINS de FABRIQUE  
en tous pays  
**MARION & MARION**  
Rayn-A. Robit - J.-Alf. Bastien  
1519, rue Drummond,  
MONTREAL

Tél. HArbour 2114  
Jean-Paul VERSCHELDEN  
Maurice-D. GODBOU  
**VERSCHELDEN & GODBOU,**  
AVOCATS  
conseillers juridiques de l'U.C.C.  
117 ouest, rue Saint-Jacques  
Montréal, P.Q.

**Il ne l'a pas fait!**

Un grand nombre d'automobilistes, comme celui-ci qui n'a pas fait l'arrêt réglementaire, ignorent les indications de la route. Si vous voulez conduire votre auto une autre journée, apprenez ce que signifient ces indications avant qu'il ne soit trop tard.

**Les Sociétés d'Assurance de l'U.C.C.**  
Vie — Incendie — Automobile  
515 avenue Viger, Montréal 3

# En Terre Ontarienne

Texte du sermon prononcé au congrès de Hawkesbury par Son Excellence Mgr Marie-Joseph Lemieux, O.P.

Mgr l'archevêque d'Ottawa commente S.S. Pie XII à propos de la paroisse chrétienne et médite le thème suivant: "Travailler avec Dieu et pour Dieu"

Mes Frères,

Le thème de votre Congrès touche de si près à la religion que je me suis fait un devoir de venir y prendre part. Je veux aussi encourager votre Association et vous dire en même temps combien l'Eglise compte sur la classe agricole pour maintenir et développer la vie paroissiale qui a fait dans le passé la force de notre peuple.

Les journaux vous ont appris ces jours derniers qu'une Semaine sociale traitant de la Paroisse avait lieu à Edmundston, N.-B. A cette occasion, Rome adressait au cardinal Léger une lettre dont il me plaît de vous citer un passage: "La paroisse, y est-il dit, c'est l'Eglise implantée sur tous les sols avec ses institutions permanentes et les richesses de son expérience; autour du clocher, les générations se succèdent sans brisure, les foyers qui ont scellé leur union devant l'autel ne cessent d'y trouver le principe de leur cohésion et de leur force, tandis qu'à l'école leurs enfants reçoivent l'éducation qui perpétue, avec la foi surnaturelle, les vertus ancestrales de la famille canadienne. Par le ministère du prêtre résidant au milieu de son peuple, l'Eglise pénètre aux intimes profondeurs de l'être humain; elle l'atteint chez lui, parmi les siens, dans sa réalité concrète pour sanctifier toute sa vie".

Mes Frères, vous prenez conscience de ces bienfaits de la paroisse surtout le dimanche, lorsque vous êtes réunis autour du prêtre à qui l'évêque a confié la charge de vos âmes. Mais la paroisse n'existe pas seulement le dimanche, et la vie divine qu'elle a mission de vous communiquer doit imprégner toutes vos activités. Votre travail quotidien doit, lui aussi, baigner dans l'atmosphère religieuse que vous trouvez à l'église. Et cela est particulièrement vrai du travail agricole, comme le déclarait N. S. Père le Pape, il y a deux ans: "Le travailleur des champs, disait-il, sait par expérience quotidienne que la vie humaine est entre les mains de son Auteur, parce qu'il est en contact permanent avec la nature telle que Dieu l'a créée et la gouverne".

## TRAVAILLER AVEC DIEU ET POUR DIEU

Le travail, aussi bien que la prière, doit donc resserrer vos rapports avec Dieu, et il aura cet heureux résultat, il sera un vrai moyen de sanctification, si vous vous appliquez à travailler avec Dieu et pour Dieu. Tout se trouve dans cette formule bien simple que je veux méditer avec vous quelques minutes.

Vous devez d'abord travailler avec Dieu, car sans Lui vous ne pouvez rien faire. Sans Lui, nous ne pourrions même pas continuer à vivre une minute. Pensons-nous assez souvent à quel point nous sommes dépendants de Dieu, simplement pour respirer. L'air que nous absorbons vient de Lui, mais aussi le souffle de vie qui est en nous, notre âme. Lorsqu'une personne meurt, nous disons que Dieu l'a rappelée à Lui, et cela signifie qu'il a retiré de son corps l'âme qu'il lui avait unie. De même, c'est à chaque instant que Dieu maintient notre âme unie à notre corps. C'est aussi à chaque instant qu'il lui donne d'agir et qu'il nous rend aptes au travail. Sans cette aide divine nous serions paralysés et notre organisme, devenu inerte, serait bientôt privé de toute vie.

Il est donc bien vrai que nous travaillons avec Dieu, ou plutôt qu'il travaille avec nous. Ce n'est pas assez de dire que nous agissons sous son regard ou en sa présence; c'est par Lui et en Lui que nous agissons. Son aide, il la don-

ne même à ceux qui ne songent pas à la demander, mais il l'accorde davantage et de façon plus efficace à ceux qui l'implorent, à ceux qui ont l'humilité de reconnaître qu'ils doivent tout à Dieu et que sans Lui ils ne pourraient rien faire.

Pourquoi faut-il que certains oublient cette vérité au point d'injurier Dieu par leurs blasphèmes? Quelle folie ou quelle inconscience de leur part! En oubliant que leur vie est entre les mains de Celui qu'ils insultent, ils ressemblent à quelqu'un qui, retenu par un câble au bord d'un précipice, s'acharnerait à briser ce câble. De grâce, ne les imitez jamais. Rappelez-vous au contraire que Dieu en vous conservant la vie et la santé vous donne la capacité de travailler et remerciez-Le de ce bienfait, car s'il est dur de travailler, il est encore plus pénible d'être réduit à l'inaction.

Rappelez-vous surtout que vous devez à Dieu le résultat de votre travail. Le semeur prépare la terre et y dépose le grain, mais c'est Dieu qui fait lever et croître la moisson. Il en est de même pour tout effort humain qui resterait stérile si Dieu ne lui donnait son efficacité. C'est pourquoi il nous a appris à Lui demander notre pain quotidien, après nous avoir déclaré que nous aurions à le gagner par un travail pénible. Même ce que nous acquerons par nos efforts reste un don divin pour lequel nous devons prier et remercier Dieu. Pensons donc à recourir à Lui au milieu du travail, des difficultés, des contrariétés qui s'y présentent. Comme il serait bienfaisant en pareille occasion de se rappeler la Sainte Famille travaillant à Nazareth. Quel soutien nous y trouverions, et nous pourrions dire en toute vérité que nous travaillons avec Dieu.

Du même coup, nous apprendrions à travailler pour Dieu. En parlant ainsi, je ne contredis pas cette vérité élémentaire qu'il faut travailler pour gagner sa vie et celle des siens, mais je lui donne tout son sens. Qu'il faille travailler pour gagner sa vie, cela est vrai d'abord de la vie corporelle, et saint Paul disait aux paresseux de son temps: "Celui qui ne veut pas travailler, ne doit pas manger non plus". A ce régime-là, il ne vivra pas longtemps.

## POUR LA VIE ETERNELLE

Mais il faut aussi, et c'est encore plus vrai, travailler pour gagner la vie éternelle. Celle-là importe bien plus que la vie terrestre. Dussions-nous vivre 100 ans, ce sera vite passé et si le travail qui nous est imposé par la loi divine n'avait d'autre résultat que d'entretenir cette vie toujours menacée, ce serait bien décourageant. De même, s'il ne servait qu'à amasser des richesses temporelles et périssables. Nous savons et nous devons nous rappeler constamment que le travail a un autre but que d'acquiescer des biens matériels, un but plus élevé qui durera toujours, et c'est la vie bienheureuse du ciel. Travailler pour Dieu, c'est nous appliquer à gagner cette vie-là, ou pour mieux dire, à développer, à conduire à sa perfection cette vie que Dieu nous a donnée au baptême pour que nous en vivions toujours.

Contrairement à notre vie corporelle qui ne peut que décliner à partir d'un certain âge, notre vie spirituelle, celle de nos rapports avec Dieu, celle qui consiste à Le connaître, à L'aimer et à Le servir comme un Père infiniment bon, cette vie-là ne demande qu'à grandir jusqu'à son plein épanouissement dans le ciel.

Votre église paroissiale est, surtout par la messe et les sacre-

ments, la source inépuisable de cette vie infiniment précieuse. Venez donc y puiser le plus souvent possible, alimentez-la par la prière en famille et la récitation du chapelet. Il vous deviendra alors plus facile de travailler avec Dieu et pour Dieu. Et lorsqu'il vous rappellera à Lui, vous aurez la joie de L'entendre vous dire: "Bon et fidèle serviteur, parce que tu as été fidèle dans les petites choses, entre maintenant dans la joie de ton Seigneur", c'est la grâce que je vous souhaite en invoquant sur vous et vos familles la bénédiction divine.

## POURQUOI DES ANIMAUX DE RACE?

Parce que ce sont les meilleurs:

1. Pour augmenter les rendements;
2. Pour réduire les coûts de production;
3. Pour hausser les revenus d'une ferme.

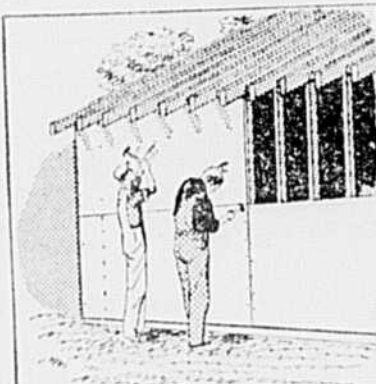
Informez-vous auprès des éleveurs que vous connaissez ou écrivez à

## La Société des éleveurs d'animaux de race du Québec

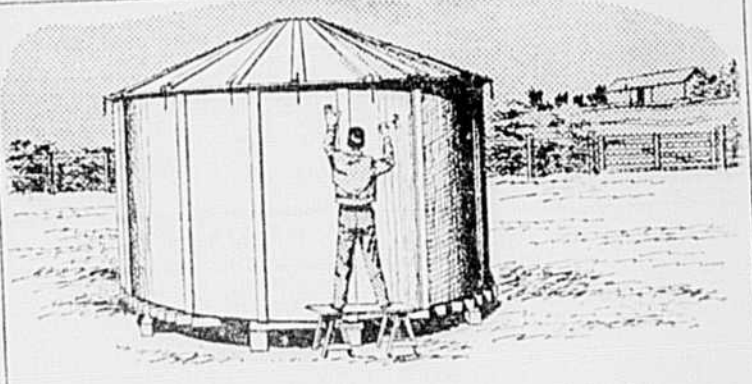
Bertram D. Lyon, Armand Ouellet, agr., sec.  
Président, Ministère de l'Agriculture  
Sherbrooke, Qué. Québec, P.Q.

Voyez tout ce qu'on peut faire avec du

## CONTRE-PLAQUÉ en sapin Douglas SYLVAPLY



On se sert du contre-plaqué Sylvaply, en sapin Douglas, pour construire rapidement et facilement des bâtiments de ferme plus solides et parfaitement étanches.



On voit de plus en plus des greniers de forme circulaire ou rectangulaire, faits de contre-plaqué. Le Sylvaply, étant ultra-robuste et parfaitement étanche, est idéal pour ce genre de bâtiment.



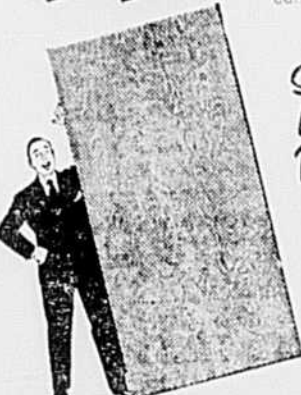
On emploie le Sylvaply pour construire des abris portatifs—par exemple, ce commode abri de parcours qui devient, une fois les panneaux latéraux en place, un excellent abri de couveuses.



Grâce au Sylvaply, il est très facile de construire des placards, des armoires et de moderniser la cuisine de façon à rendre plus facile et plus efficace le travail de la maîtresse de maison.



On se sert aussi de Sylvaply pour construire des buffets de salles à manger—des étagères et des armoires où l'on peut ranger une foule de choses. Grâce au Sylvaply, on peut ainsi faire soi-même un grand nombre d'améliorations chez-soi.



Brochures gratuites — Demandez à votre marchand de bois la nouvelle brochure gratuite de 28 pages, concernant l'emploi du Sylvaply sur la ferme, et aussi la brochure de 16 pages concernant les améliorations qu'on peut faire dans la maison.

Solides!  
Légers!  
Panneaux de bois aisément taillés!

L'expérience a prouvé qu'aux points de vue solidité, durée et facilité d'emploi, le revêtement extérieur Sylvaply est sans égal. Vendu en grands panneaux de 4' x 8', le contre-plaqué permet d'exécuter plus facilement et plus rapidement tout travail de construction. Le Sylvaply ne se fend pas et résiste aux nires choes. C'est le plus commode de tous les matériaux car il peut servir de mille et une façons.

Consultez le marchand de bois de votre localité; il vous expliquera comment vous pourrez réaliser, facilement et à peu de frais, toutes sortes de travaux pratiques... qu'il s'agisse de moderniser votre maison, de rénover vos bâtiments ou d'en construire de nouveaux.

En vente chez les marchands de bois d'un océan à l'autre

MACMILLAN & BLOEDEL LTD.

VANCOUVER WINDSOR CALGARY TORONTO EDMONTON MONTREAL WINNIPEG QUÉBEC LONDON

AGENTS DEMANDES

AGENTS pour la vente rapide de vêtements sur mesures, de la manufacture aux clients. Bas prix, plein temps ou partiel, commissions élevées, bonis complètes, gratifications. Expérience requise, instructions complètes fournies avec notre grand assortiment d'échantillons tout laine. RODNEY TAILORING COMPANY, "Dept. T" B. P. 43, Montréal.

BEAUX REVENUS réalisables en venant nos 250 nécessités domestiques (cous) Dorion, Vaudreuil et environs. Travail intéressant, agréable, rémunérateur. Envoyez pour renseignements à TAMILEN, 1600 Delormier, Dept. B, Montréal.

AIGUISAGE

CULTIVATEURS DE L'U.C.C. si vous aimez à encourager un membre de votre union, je suis à votre disposition. Aiguiseur de disques Stewart, service rapide, ouvrage garanti, 75 le set. Adresse: Real Beaudoin, R.R. 2, La Bas du Febvre, Co. Yamaska, Qué.

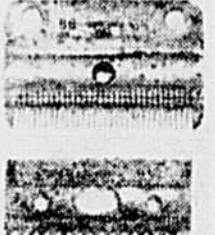
CULTIVATEURS Aiguiseurs, réparateurs, lames, clippeurs, vaches, moutons, barbiers. Aiguillage huile, 50 la paire. Ouvrage garanti. Service 24 heures. S'adresser à L'USINE D'AIGUISAGE STEWART, 230 Prince, Sorel, P. Q.

Nous aiguisons lames de tondeuses toutes marques, prix 75 le set, travail garanti, service rapide dans toute la province. S'adresser à L'USINE D'AIGUISAGE STEWART, Dept 101, Pierreville, Co. Yamaska, P.Q.

AIGUISSONS, REPARONS lames, clippeurs, vaches, moutons, barbiers. Aiguillage huile, 75c emeri, 50c. Garantie pour toute votre troupeau. Prompt service. Ouvrage garanti. S'adresser à L'USINE D'AIGUISAGE STEWART, Yamaska, Co. Yamaska, Qué.

ATTENTION CULTIVATEURS! Contiez-nous l'aiguillage de lames, tondeuses, clippeurs) affilage à l'huile 75c la paire. Garantissons notre travail. Service prompt. Adressez-vous à L'USINE D'AIGUISAGE DRUMMOND, Yamaska, Co. Yamaska, Qué.

Attention cultivateurs!



Aiguillage garanti de toutes sortes de tondeuses et clippeurs. Plus de 25 ans d'expérience. Prix 75c la paire. Réparons toutes tondeuses et clippeurs. Vendons tous accessoires. Service rapide.

ARMAND PRECOURT & FILS, Pierreville, Co. Yamaska, P.Q.

ATTENTION! 25 ans d'expérience dans le service d'aiguillage de tondeuses d'automobiles de toutes marques. Ouvrage garanti. Prix animaux 70 c. le set, cheveau 100 le set. Plus frais de mailing. S'adresser à L'ÉPHÉRE LACASSE, St-Gervais, Bellechasse.

MESSIEURS LES CULTIVATEURS, confiez-nous l'aiguillage de vos plaques de clippeurs de toutes sortes, aiguillage à l'huile, ouvrage garanti, 75c le set plus les frais de retour. C.O.D. acceptés. EMILE BOLDUC, barbier, Château de Blain, Trois-Rivières, Qué.

ATTENTION - CULTIVATEURS A COTE, Machine Shop, Aiguillage de lames de clippeurs et de tout autre genre. Réparation de lessiveuses - moutons. Ouvrage garanti, 10 ans d'expérience, 31, rue Victoria, Sorel, Tel. 6500.

CULTIVATEURS, Confiez-nous l'aiguillage des lames de tondeuses, vaches, clippeurs, moutons, barbiers. Prix 50 la paire. Nous réparons tondeuses brisées ou défectueuses. Faites-nous-en l'envoi par colis postal. C'est notre spécialité, tout travail est garanti. Service rapide. Vendons tondeuses neuves. S'adresser à L'USINE D'AIGUISAGE STEWART, Dept. F, 232 Prince, Sorel.

CULTIVATEURS



Confiez-nous l'aiguillage de vos lames de tondeuses à vaches, moutons, barbiers. Eméri 35c, à l'huile 50c. Nous réparons les tondeuses brisées. Tout travail garanti. Service de 24 heures.

L'Usine d'Aiguillage Stewart, 230 rue Prince, Dept. A, SOREL, Qué.

ATTENTION CULTIVATEURS! Confiez-nous l'aiguillage de lames tondeuses à l'huile, 75c la paire. Réparons tondeuses électriques. Garantissons notre travail, service prompt. Adressez-vous à J.-B. FONTAINE, Pierreville, Co. Yamaska, P.Q.

AIGUISSONS lames de tondeuse de toutes sortes, à l'huile. Ouvrage garanti. Prix 30c la paire. Ajoutez frais de retour. Au frais de 29 ans d'expérience. ELGAR MAHEUX, St-Benoit, Beauce, P.Q.

AIGUISSONS, REPARONS, lames, tondeuses, clippeurs, vaches, moutons, barbiers. Aiguillage à l'huile, 75c emeri 50c la paire. Ouvrage garanti, prompt service. S'adresser à L'USINE D'AIGUISAGE STEWART, 59, Monseau, St-Joseph, Drummondville, P.Q.



Les petites annonces

Qu'avez-vous à vendre? Que voulez-vous acheter? Que voulez-vous échanger? Dites-le en cette page aux lecteurs de la "Terre de Chez Nous". Vous trouverez par ce moyen plus de fournisseurs et de clients qu'il ne vous en faut...

COUT DE L'INSERTION: 5 cents le mot. Prix minimum: \$1.00. RABAIS de 20 pour cent pour cinq insertions consécutives du même texte. DONNEZ CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, tous détails utiles. Les petites annonces sont strictement payables d'avance. Toute lettre ou toute demande de renseignements doit être adressée comme suit: LES PETITES ANNONCES, LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515, AVENUE VIGER, MONTREAL, P.Q.

AIGUISAGE 75 c. la paire. Réparations de toutes sortes à votre tondeuse, sans délai, prix moderne. Nos clients sont satisfaits. LA COOPERATIVE DE LAINE, Lennoxville, Qué.

TONDEUSE ELECTRIQUE ANDIS: OFFRE SPECIALE: \$25.00 livrés. Essayez cette tondeuse pendant une semaine, si elle ne donne pas satisfaction votre argent sera remboursé. LA COOPERATIVE DE LAINE, Lennoxville, Qué.

AIGUISSONS lames, clippeurs toutes marques. Prix 75 c., ouvrage garanti. Un prompt service. S'adresser à GILLES NIQUETTE, Pierreville, Malle R. No 1, Co. Yamaska, P.Q.

AIGUISSONS lames de tondeuses de toutes marques, coupe comme neuve, emeri 50 c., à l'huile 75 c. Réparons têtes de clippeurs défectueuses, ouvrage garanti, service rapide. S'adresser à L'USINE D'AIGUISAGE PROVINCIALE, Pierreville, Co. Yamaska, P.Q.

ATTENTION! cultivateurs, nous aiguisons, réparons lames, tondeuses, clippeurs toutes sortes, à l'huile 75c, emeri 50c. Satisfaction garantie, prompt service. S'adresser STEWART SHARPENING SHOP, Yamaska Est, Co. Yamaska, P.Q.

AIGUISSONS, REPARONS, lames, tondeuses, vaches, moutons, hulle, 50c la paire. Ouvrage garanti. Retournez même jour. L'USINE AIGUISAGE STEWART, 232 Prince, Sorel.

AIGUISAGE GARANTI, tondeuses toutes sortes à l'huile et au carbouduin. Coupe durable comme neuve. Prix 0.75 le set. Ajoutez frais de retour. S'adresser à LA CIE D'AIGUISAGE, St-Ours, Co. Richelieu.

ANIMAUX A VENDRE

POUR ACHAT de Jersey enregistrés accredités, passés à l'épreuve du sang. S'adresser au CLUB DES ELEVEURS DE JERSEY DU DISTRICT DE QUEBEC, Jean-Louis Couture, sec. St-Augustin, Co. Portneuf, Qué.

POULICHE de deux ans à vendre. S'adresser à ULYSSE JODOBIN, 7ème Rang de St-Charles, Ste-Madeleine, P.Q.

A VENDRE de bons veaux mâles pur sang Scotchon gros en bonne condition, prix 800. Hautes les revenus de votre ferme par un bon taureau type laitier. THOMAS TREPANIER, St-Isidore, Co. Frontenac, P.Q.

VACHES et TAUREAUX (Hoxtein) de choix à vendre en tout temps, fraîches réglées ou devant régler sous peu. Bâté pur sans Holstein enregistré d toutes catégories. S'adresser à Paul Adam, Beloeil, P.Q. Tél.: 4305

TROIS BOEUFs Ayrshire 22 mois, 6 mois, 2 semaines, enregistrés, accredités, sujets d'exposition venant de grande lignée laitière. S'adresser à ANTOINE FONTAINE, 730 rue Hôtel-Dieu, St-Hyacinthe, P.Q.

CLUB AYRSHIRE ETHEMIN Le Club offre en vente en tout temps de l'année, à des prix très avantageux, MALES ET FEMELLES AYRSHIRES de tout âge et hautement qualifiés. S'adresser au secrétaire, MAURICE DIRREN, agronome, Lac Etchemin Dorchester.

JUMENT CANADIENNE classifiée X, 10 ans, domptée simple double. Poulain 15 mois, enregistré, fera excellent reproducteur, taureau Shorthorn deux prix, 27 mois. Vendez ou échangez pour grévins. L. POULIN, Lanoraie, P.Q., Tel. 518.

MAGNIQUES CHIENS élevés sur ferme. Collie anglais écossais mâle 2 mois, \$14. Collie et St-Bernard, mâle, 2 mois, \$14. Chiienne, 35. Chien allemand de garde Collie, mâle, 2 1/2 mois, \$12. Chien Poodle mâle, 2 mois, \$10. Chiens pour chasse au chevreuil à vendre. S'adresser à CABIN ZERON, Morrisburg, Ont.

A VENDRE penness canadienne enregistrées de 7 mois, troupeau accredité et passé à l'épreuve du sang. S'adresser à MARCEL ASSÉLIN, St-Charles, Co. Bellechasse, P.Q. Tél.: 381-8-2.

LAPINS, Nouvelle Zélande Blanc avec Pedegree, mâles 4 mois, \$4.00. Prix 3 mois \$10.00, Femelles un an \$5.00. Très beaux sujets. Z. OSTIGUY, Nominique, Co. Labelle, P.Q.

VERRATS et TRUES Yorkshire enregistrés classés XXX âgés de 5 à 6 mois. GEORGES RICARD, St-Michel, Co. Napierreville, P.Q.

A VENDRE 3 vaches fraîches réglées. S'adresser à LAURENT CASTONGUAY, St-Edouard, Lotbinière, P.Q.

A VENDRE, beau cheval de selle, descendant de carrossier français, 5 ans, blond doré, aussi bel étalon Arabe de 5 ans, blanc et noir. S'adresser à AIME LUSSIER, St-Philippe de Laprairie, Qué.

TROIS BOEUFs Ayrshire, 22 mois, 6 mois, 2 semaines, enregistrés, accredités, sujets d'exposition venant de grande lignée laitière. S'adresser à ANTOINE FONTAINE, 730, rue Hôtel-Dieu, St-Hyacinthe, P.Q.

CHIEN Collie X Polster \$7.00, Chiennes \$2.00, St-Bernard X Collie \$7.00, Chiennes \$3.00, Collie écossais même prix. Chiens pour troupeau \$12.00, Chiennes \$10.00, Chiennes pleine \$10.00, Spagnou X Setter, Chien de chasse \$3.50. Réponse avec timbre affranchi. TROS PETTEL, Lym, Ont.

AUX LISEURS DEMANDEZ notre catalogue gratuit. Livres tous genres. Abonnements. Envoyez \$1, recevez 4 beaux romans. LE FOYER DU LIVRE ENRG, 3130, rue Jeanne-d'Arc, Montréal.

A VENDRE FILS A TISSER Fil à tisser en coton "Homocraft" produit de la Dominion Textiles, en bobine de 1/2 lb, 2 1/2 naturel \$1.14 la lb.; 2 1/2 naturel \$1.29 la lb. Escompte spécial de 4% sur achat de 100 lbs et plus. Nous avons en main un beau choix de fil de couleur indéfectible dans le 2 1/2 seulement. Liste de prix sur demande. FOYER DECONOMIE, 3682 boul. St-Laurent, Montréal, P.Q.

VENTE SPECIALE DE COUPONS SAVINS, TAFETAS, CREPES, JERSEYS, 44-54" large, 1/2 à 3/4 long, prix spécial: 5 livres - \$2.75, 10 livres - \$4.30 50 livres - \$17.50, plus frais de poste. MORCEAUX POUR COUVRE-PIEDS, coton imprimé ou uni, mélange, prix spécial: 2 livres 90c, 5 livres \$2.00, en laine: 2 livres \$1.20, 5 livres \$2.80. COUPONS DE COTON, BROADCLOTH et FLANELETTE mélange 1/2 à 1 verge: 3 livres \$2.85, 5 livres \$4.50. COTON JAUNE coupons de 1 à 3 verges 90c la livre. LINGE A VAISSELLE tous faits, 6 pour \$1.00, Commandes de \$4.00 et plus payées d'avance - pas frais de poste. Demandez notre liste de prix No 16. Conditions spéciales pour magasins. ROSE TEXTILES, 62 est, rue Mont-Royal, Montréal.

COUPONS EN GROS Aux magasins et aux "jobbers" seulement. Nous avons le plus grand choix de coupons de tissus aux plus bas prix. Soleries, lainages, cotonnades, nylon. Venez nous voir ou écrivez pour avoir notre catalogue gratis. LA COMPAGNIE ABERTON LTEE, 3682 Blvd St-Laurent, Montréal.

\$\$ SAUVEZ DE L'ARGENT!! BROADCLOTH et FLANELETTE mélange 1/2 à 1 verge: 3 livres \$2.75, 5 livres \$4.46. COTON JAUNE de 1 à 3 verges, 85 la livre. Lainage à main, 50" ou pantalon, noir, rose, rouille ou marin, verge \$1.89. MORCEAUX laine pour couvre-pieds 0.25 et 5 livres \$1.48. Flanelette non blanchi 37", verge, 21", 10 verges \$2.90. Tricot circulaire Penman 75%, verge 45. COUVERTURE flanelette, lit double, second, gris ou blanc barré, paire \$2.98. Des coupons, crêpe, taffetas, satin d'automne, 1/2 à 1 vg., 3 livres \$1.10; 10 lbs 1-5 vg (50 vgs) \$6.39. Cartes de Noël 39 pour 98. Bas nylon second Fullashon, douz, \$2.95. Bas de coton et filse second, douz, \$2.85. Gants de travail cuir, douz, \$3.85. Coton jaune, 50", verge 27, à drap 75", verge 64, 10 sacs de sucre \$2.53. Crêpe Bruck 42", verge 49c, 10 lbs coupons lainage (1/2 vg, à 1 1/4) environ 15 vgs pour \$4.69. Marguillette de coton 5 vgs pour \$1.00. Double-rire 3 lbs (environ 10 vgs) pour 59c. On invite: magasins, colporteurs à venir voir nos prix réduits. Echantillons, catalogue et calendrier "54" gratuits. Mme I. SHAEFER, Drummondville, P. Q. C. 261

A VENDRE 6 000 lbs de miel ambré première qualité, 0.15 la lb. Claudière de 4 lbs ou 8 lbs. LAVALLÉE FARMS, Ste-Brigide, Co. Iberville, P.Q.

MIEL, miel ambré \$5.50 en 39 lbs, \$11.00 en 70 lbs gâteau de miel, 1 lb. Ambré \$0.40 chacun. Wane \$0.50. Prix sur demande pour miel dans petits contenants. J.B. MONTAMBAULT, Batiscan, Qué.

DIRECTEMENT DE LA MANUFACTURE: COUVRE-LITS EN CHENILLE \$4.99 CHACUN. PREMIERE QUALITE grandeur 90 x 100 dans les plus nouveaux dessins fleuris bien tissés dans toutes les couleurs pastels \$1.99 chacun. Grandeur 90 x 100 complètement recouvert de chenille avec dessins de fleurs de fins chenille de Corduroy, \$7.50 chacun. Envoyez C.O.D. avec frais de poste. Argent remis immédiatement si non satisfait. MANUFACTURE DISTRIBUTEURS, 7095 rue Bleury, Montréal, P.Q.

CULTIVATEURS, sachez que Carrière Bagot Enrg, vous fournit le calculateur supérieur, dont le test atteint 98%, spécialement moulé suivant les recommandations des agronomes. SEUL, il fournira un rendement égal à votre rotation (5 ans), livré en vrac à St-Dominique, comté de Bagot, à \$2.00 la tonne. Exigez-le de votre camionneur, ou adressez votre commande à 705, rue Ste-Anne, St-Hyacinthe, P.Q., donnant le nom de votre camionneur. Il vous sera livré aux prix fixés par le Département de l'Agriculture.

GRAND CHOIX de chansons populaires, 10 sous chacune. Aussi Paroles pour caller 15c. Denées carrées prix \$2.00. Antoine Fortier, St-Zacharie Québec.

SACS EN COTON SACS de sucre vides, lavés, blanchis, repassés, écriture enlevée, ni trou, ni déchirure. Satisfaction garantie ou argent remis. Prix: 30c chacun. Nous vendons seulement par douzaines ou par paquets de 50 sacs, 2% taxe en plus pour province de Québec. Demandez notre catalogue GRATUIT de marchandises sèches et de fil à tisser en coton. FOYER DECONOMIE, 3682 Boul. St-Laurent, Montréal, P.Q.

20 VERGES DE COUPONS SEULEMENT \$2.75 3 LBS, longueurs de 1/2 à 3 vgs. Un excellent assortiment comprenant beau Jersey de Rayon pour lingerie, Crêpes Spuns, Soles, Cotons, etc., qui vous émerveilleront. Un paquet d'élastique gratuit. Commande d'échantillon d'une lb. \$1.00. Aussi coton jaune, longueur jusqu'à 4 vgs, 3 livres pour \$3.00. Livraison immédiate. Envoyez votre remise aujourd'hui à SEARS, Dept T, 5486, rue St-Urbain, Montréal, P.Q.

COTON A TISSER 2 1/2 naturel ou mercerisé \$1.15 livre, 2 1/2 naturel \$1.30, mercerisé blanc \$1.25. Lin tissure naturelle \$1.10 la livre. Sacs vides sucre ou farine, 25c chacun. Satisfaction garantie. Frais poste en plus. BOITE M. BUREAU BERNATCHEZ, Co. Montmagny, P.Q.

GARAGE et RESTAURANT aussi maison de 7 pièces à vendre ou à échanger. Bonnes conditions, bien outillé. S'adresser à VIATEUR LOUVIERE, St-François du Lac, Co. Yamaska, P.Q.

A VENDRE poêle émaillé gris, bois et charbon avec réservoir. Une fourniture à charbon, meuble émaillé brun et beige. Excellente condition. Mme F. AUBRY, 6389 Côte de Liesse, Tel. ME, 1-1934.

SACS A VENDRE SACS de sucre et de farine non lavés 27 c. chacun lavés, blanchis 30 c. chacun. C.O.D. accepté. Toutes sortes de sacs, poches et barils. S'adresser à JOS. LEBEL, 540 rue VILLERAY MONTREAL.

DIVERS ARTICLES DE CHEVEUX PERRUQUES, toupets, transformations, changements, fair des cheveux de meilleure qualité. Demandez notre catalogue illustré. TORONTO HUMAN HAIR SUPPLY CO. 518 Bathurst St., Toronto.

MORCEAUX POUR COUVRE-PIEDS \$1. BOITE contenant beaux coupons pour travail piqués. Equivalant à 12 vgs à 36 po de largeur. Morceaux de coton fleuris lavés, larges, suffisant pour 2 couvre-pieds, 50 patrons. Cadreau utile gratuit. Envoyez \$1.00 pour chaque boîte à SEARS, Dept T, 5486 St-Urbain, Montréal.

FUMEURS! FUMEUSES! Ne fumez plus de cigarettes, grâce aux Capsules "ANTI-NICO", épurées, inoffensives. Traitement complet avec instructions, \$2.10 port payé, ou C.O.D., \$2.34. RALCO'S, Case 183, St-Hyacinthe, Qué.

SACS de sucre et de farine non lavés, 27c chacun. SACS de sucre et de farine lavés, blanchis, 30c chacun. Envoyez mandats poste, C.O.D. acceptés. Transport au frais de l'acheteur. LES AGENCES BELMONT ENRG, Case Postale 31, Station R., Montréal 19.

"A vous qui avez de l'eau dure" (à pression) badgerisez votre eau. Une installation facile et très économique vous garantit de l'eau plus douce que l'eau de pluie. Pour renseignements, écrivez à: LA COMPAGNIE BADGER, Dept T-10, 432 euest, rue Ontario, Montréal.

VOTRE TOIT COULE-T-IL? Les vieux toits qui coulent peuvent être remis à neuf avec de l'amalgam liquide "Elastic Roof Kote". Facile à appliquer, épargne de l'argent. TRANSDOMINION CEMENT PAINT Co., Dept. port payé, Renseignements complets, F. 434 King St. West, Toronto, Ont.

MESDAMES, pour tissage de vos catalogues, toile, laine, etc., à prix modéré. Adressez-vous à Case 12, Abbotsford, Co. Rouville, P.Q.

SURPLUS DE L'ARMEE ET MARCHANDISES REGULIERES. Chandails de la marine neufs (pullovers) pure laine, Grandeur: 34 à 44, \$3.95. Pantalons de la marine neufs en gros matériel épais, 100% laine, Couleurs: bleu foncé, Grandeur de ceinture: 30, 32, 34, Spécial \$3.95. Bas de laine gris de l'armée légèrement usagés, 35c la paire. CIRCULAIRE SUR DEMANDE. GROS ET DETAIL. LOUIS-G. VIGNEAULT, 136 Cockburn, Drummondville, Qué.

VETEMENTS A RABAIS "Moins prix Complets "Worsted" laine sur mesure, tout laine, non réclamés, neufs, \$25.50, complets "Worsted" anglais" de qualité \$31.50, \$34.50. Complets tout laine et gabardines de haute qualité \$39.50. Pantalons pure laine \$8, \$9.50, \$11.50. Pardessus printemps et automne, tout laine \$25.50, \$31.50, \$34.50. Prix en dessous du coût de la manufacture. Mentionner grandeur de poitrine, siège, taille, longueur de jambe, grandeur, pesanteur, couleur préférée, modèle devant simple ou croisé. Expéditions par maille affranchie C.O.D. Satisfaction ou argent remboursé. ESCORT CLOTHES, Dept. E, 7248 St-Hubert, Montréal.

SOUDEURS - "ARC A SOUDER" 110-120 volts CA, soude, ramollit, coupe les métaux, facile à employer, renseignements fournis. Complet avec transformateur, les attachements de l'arc mixé à l'électrique et la flamme, les carbones flexibles, masque. Seulement \$28.50. Garantie d'un an IDEAL pour la ferme. Aussi autres modèles. WELDING MANUFACTURING CO., 239 CHENAY ST., New-York City, N.Y.

TABAC ELIMINATOR Remède scientifique contre l'habitude de la cigarette. Feuillelet gratuit, écrire à C. W. KING PHARMACAL CORPORATION LTD., Box 303, Walkerville, Ont.

MACHINES AGRICOLES

URBAINE: BATTEUSE GOUBOUT No 2, 28 x 30 sur roues avec souffleur, empocheur, charroyeur d'engrais en parfait ordre, \$200. S'adresser à VITO-RIEN ROY, Rivière Raquette, Co. Dorchester, P.Q.

A VENDRE un tracteur Cockshutt 30, 1952. A fait que 40 heures d'ouvrage. A vendre à bon marché. L'huile a été changée toutes les 10 heures pour le passé. Acheté en octobre 1952, il est neuf. Cause de vente: changement de position. S'adresser à JULES ST-PIERRE, St-Etienne des Grés, Co. St-Maurice, P.Q. R.R. No 7, Tel.: 79429.

A VENDRE 2 unités de refroidisseur à lait de 8 bidons ayant servi 9 mois portant une garantie de 4 ans chacun. Marque "De Laval" au prix de \$225 chacun, vendrais séparément. S'adresser à GEORGE GOGGIN, Warwick, Qué.

A VENDRE camion 6 tonnes GMC modèle 47, avec charrie à neige hydraulique et aile de côté, souffleur à neige hydraulique marque Deuce avec moteur Ford, 3 tonnes poussé par un 60 ch de l'armée, 3 tonnes avec 2 transmissions en parfaite condition. LEONIDAS GUAY, St-Jérôme, Co. Terrebonne, Tel: 3941.

FARMALI H, 3 ans d'usage, presque pas servi, avec charrie trois rails, internationale. Pratiquement neuve. Garantie le tout comme neuf. Sacrifierais à moitié prix. S'adresser à 105 Cois Vertu, Ville St-Laurent, P.Q.

CHAUDIÈRES TRAVEUSES complètes avec couvercs, pulvateurs. De Laval, Choire Bay - Massey Harris, International, Perfection - Co-op, \$35.00. Carrosse Choire Bay, \$50.00. OVIDE BROUILLÉ, L'Assomption, P.Q.

A VENDRE 1 tracteur neuf Case avec charrie hydraulique, 1 tracteur Ford Ferguson avec équipement, 1 tonneuse à Blé-d'Inde internationale, 1 pressoir à foie New Holland, à corde, avec moteur, 1 char de marque Kaiser 1951 en bon ordre. Toujours disponible machines aratoires seconde main. S'adresser à L.S.-G. LEVELLE, Mascouche, R.R. 2, Tel. 624-8-3.

ACHETERAIS enseleur Dion, S'adresser à JEAN-MARIE LECLERC, Ste-Marthe, Cpt de la Madeleine, Co. Champlain, P.Q.

ECHANGERAIS Camion G.M.C. 3 tonnes, modèle 1949 en parfaite condition pour instruments aratoires ou tracteur. S'adresser à DIONIS TAILLON, sec. U.C.C., St-Guilhaume, Co. Yamaska, P.Q.

SECHOIRS DE FERME HARTZELL Chauffage indirect pour le séchage du blé-d'Inde, du foin, des petits grains et toutes autres récoltes. Eventails agricoles pour séchage et ventilation. Toutes dimensions. Demandez le catalogue gratuit aujourd'hui. Spramfator Sales & Equipment Ltd., 1195 York Street, London, Ontario.

# PETITES ANNONCES

(Suite de la page 20)

**CAMION** Chevrolet de l'armée 3 tonnes 1943 avec bascule. Bons pneus. \$800. **YVAN CHAGNON**, St-Marc sur Richelieu, P.Q.

## EQUIPEMENT D'ETABLE STARLINE

Nettoyeurs d'étable, stalles, étaucons, charjots à moulin, abreuvoirs, charjots à litières. Demandez le catalogue gratuit aujourd'hui. **Spramator Sales & Equipment Ltd.**, 1105 York Street, London, Ontario.

## CHAINES A PNEUS POUR TRACTEURS

Sérieuses à chemin, camions, automobiles. chaines de camions pour la route de prix régulier. **Jack Wardell**, 1371, 2d Avenue East, Owen Sound, Ont.

## ON DEMANDE

**COURS COMMERCIAL PAR CORRESPONDANCE** — Demandez notre PROSPECTUS envoyé gratis sur demande. Adressez **COURS MODERNES PRACTIQUES ENRG.** Case 5, Saint-Hyacinthe, Qué.

**ON DEMANDE à acheter** fer, fonte, cuivre, plomb, zinc, aluminium, batterie, quincaillerie, etc. Meilleurs prix payés. Nous avons en main du travail usagé de toute provenance à vendre. **QUEBEC ENTREPRENEURS**, 18, Lallemand (coin Dorchester) Québec.

**ACHETEURS ENSELEUR DION**, Heuse à 1/2 d'inde et sarcler double à cheville usages, mais en bon ordre. **J.-M. FLEURY**, Ste-Marthe Cap-Madeleine, Co. Champlain, P.Q.

**MIEL** demande, doré ou ambré. Donner prix et échantillon. S'adresser à **JULIEN LEFEBVRE**, Beauharnois, P.Q.

**JEUNE GARÇON ou HOMME MARIE** demandé comme aide-fermier, expérience troupeau laitier. Logé. S'adresser à **RAYMOND BOUCHER**, Richelieu, P.Q. Tél. St-Jean 5832.

**OPPORTUNITÉ DANS VOTRE DISTRICT**, Compagnie nationale à une ouverture immédiate pour hommes ambitieux pour opérer un commerce local pouvant se faire dans heures de loisir au début. C'est un commerce de machines automatiques distributrices de marchandises. **CAPITAL REQUIS \$2,000**. Ce capital est garanti. Bonnes références exigées et automobile. L'honnêteté et la confiance plus importantes que l'expérience passée. Si vous êtes qualifiés veuillez écrire aujourd'hui même, donnant numéro de téléphone et renseignements pour entrevue locale. Ecrire à Case 16, 515 Viger, Montréal.

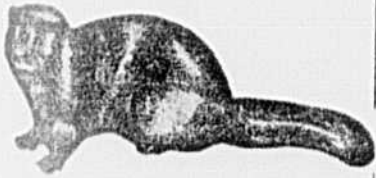
**FERRIER** d'expérience demande position pour prendre soin des animaux de ferme. S'adresser à **M. ARTHUR BEAULNE**, St-Félix-Dequieville en mentionnant le salaire et ouvrage à exécuter.

## POUSSINS - POULETTES

**POUR AVOIR DU SUCCÈS**, commandez vos poussins "Certifiés" et approuvés. Nous livrons toute l'année. Poulettes d'un jour à prix spéciaux pour livraison durant les prochaines semaines. Aussi poulettes de 12 semaines et 4 mois et demi. Demandez notre circ "Certifié" Boire & Frères, Wickman, Co. éleveur pour plus de détails. **COUVOIR** Drummond, P.Q.

## 15c PETITS POUSSINS 15c

Élevés pour production oeufs ou comme broiler. Mélangés \$15 par 100. Poulettes 24 Rock Barré, Nap. X Rock, New Hamps. Sussex, Leghorns, Enregistrements, livraisons immédiates. **SUN VALLEY HATCHERY**, Chatham, Ont.



## TRAPPEURS CULTIVATEURS

Imperméables caoutchoutés \$2.50. Pantalons d'aviateur serge bleu-aviation \$4. Pantalons cadets \$3.25, deux pour \$6. Sleeping bags 27 x 72 \$10, 32 x 72 \$12.50. Couvertures militaires neuves \$4, la paire \$7.50. Chemises bleu-aviateur \$1.50. Coupevent aviateur \$3. Grand pardessus d'aviateur \$5. **SPECIAL**: Ballots de lingerie légère mélangée, pour dames, demoiselles, fillettes et enfants; 100 lbs \$30, 50 lbs \$15, 25 lbs \$8. Beaux souliers d'aviateurs en cuir de veau \$1 la paire. Vestes de cuir usées mais excellente condition \$1.50. Robes pour dames, demoiselles, en crepe de soie, satin, \$1, 6 pour \$5. Robes pour fillettes 75c, 6 pour \$4. Costumes deux pièces pour dames et demoiselles, en serge, worsted, gilet, Kimonos \$1.50. Bas de laine gris, bardine \$3.50, 2 pour \$6, Slips 75c, neufs, 75c la paire. **DEMANDEZ NOS LISTES DE PRIX ET COMMANDEZ AUJOURD'HUI.**

**L'Association des Trappeurs**  
La Baie de Yamaska, P.Q.

## COMPAREZ AVANT D'ACHETER

Nos poussins vous apporteront plus de profit parce qu'ils sont de qualité supérieure en fait de santé, de vigueur, de croissance rapide et de production très élevée. Demandez notre catalogue qui contient un Guide avicole. **COUVOIR COOPÉRATIF DE PONT-VIAU**, 25 BOULEVARD TASCHE-REAU, MONTREAL 9, P.Q.

**AVICULTEURS** soyez prudents pour votre élevage d'automne en achetant des poussins sains et vigoureux. Liste de prix sur demande. **COUVOIR COOPÉRATIF DE ST-JEROME**, St-Jérôme, R.R. no 1, Co. Terrebonne, P.Q.

**À VENDRE** 3,000 poulettes N.H.X. P.R. B. poulettes noires et Light Sussex de 15 semaines à \$1.40. S'adresser à **ANDRÉ LORTIE**, St-Eustache, Rivière Nord, Co. Deux-Montagnes, Tél. : 3918.

**PAS TROP TOT** pour commander vos poussins et dindons pour 1954. Élevez des poussins d'automne. Vous pouvez être certain de faire des profits sur les oeufs que vous rapporterez les poulettes l'été prochain. Demandez renseignements au sujet des poussins Broiler. Aussi poussins en croissance, poulettes pour ponte, dindonneaux. **TOP NOTCH CHICK SALES**, Guelph, Ontario.

**AVEZ-VOUS** considéré le profit possible sur les poussins en croissance de cet été? Gros oeufs à vendre quand les gros oeufs se font rares, prix haut, l'été prochain, bonne chair à vendre lorsque le stock se fera rare. Des centaines de clients Bray vous diront qu'ils ont toujours été satisfaits des poussins Bray approuvés. Demandez les informations complètes. **FRED W. BRAY, LIMITED**, 132 John Street North, Hamilton, Ontario.

**VOUS NE PRENDRIEZ PAS** votre tracteur pour un voyage. Ainsi en est-il des poussins broiler que vous n'achèterez pas la production des oeufs, pour poudeuse comme poussaing pour la chair. Achetez la bonne race pour le travail que vous en attendez. Pour une production maximum d'oeufs, Tweedle issus de R.O.P., White Leghorn, White Leghorn X Rhode Island Red, Rhode Island Red, Rhode Island Red X Barred Rock, Light Sussex X Rhode Island Red. Pour broiler, nos spéciaux New Hampshire crosses. Achetez poulette d'un jour d'automne. Elles pondront quand les oeufs seront vendus le plus cher. Vous serez satisfaits de nos bas prix d'automne. Livraisons promptes sur non-séxés, poulette et poussins cochets. Poussins en croissance, poulette pour ponte, broiler dindonneaux. Catalogue. **TWEEDLE CHICK HATCHERIES LIMITED**, Fergus, Ont.

**ELEVEURS DE BROILER**, achetez les bonnes races et lignées pour une production maximum de broiler. Notre race spéciale d'hybride New Hampshire vous rapportera. Aussi non-séxés et cochets. Aussi dindons broiler. Prix spéciaux pour éleveurs de broiler. **TWEEDLE CHICK HATCHERIES LIMITED**, Fergus, Ont.

**À VENDRE** 700 poulettes Plymouth Rock Barrés à \$2 ch., 4 vaches Holstein devant véler en octobre. S'adresser à **ARCADE PAQUETTE**, St-Jérôme, R.R. No 1, Tél.: 305-2.

**À VENDRE** plusieurs cents poulette Light Sussex de 5 mois. Commencer à pondre. S'adresser à **J.-C. BERNARD**, St-Pie, Co. Bagot, P.Q.

## PHOTOGRAPHIES

**PHOTOS FINIES PARCHEMIN, SERVICE DU MEME JOUR.** Films développés imprimés, 35 c. IMPRESSION 4 c. **AGRANDISSEMENT GRATUIT.** Ajoutez 5 c. frais d'expédition. **LA BELLE PHOTO ENRG.** Station Hochelaga, Dépt. L. Montréal.

## REMEDES

**SOUFFREZ-VOUS de HERNIE?** Notre méthode perfectionnée vous procurera secours, confort et support. Pas d'élastique, ni bandage et ni lames d'acier. Ecrivez à **SMITH MANUFACTURING CO.** Dépt. 200, Preston, Ont.

**ETES-VOUS CHEVES?** Nouveaux développés patentés tiennent comme la main humaine. Ecrivez-nous pour plus de renseignements. **HANDLOCK PRODUCTS**, 146 King Street East, Kitchener, Ontario.

## RHUMATISME

Vous avez tout essayé sans succès? Pourquoi ne pas essayer le remède le plus efficace et le moins dispendieux? Pour \$1, nous vous expédierons par la poste 5 paquets d'une once de graine de céleri indien (quantité suffisante pour un mois), avec les directions complètes en français sur chaque paquet. Si vous faites un jardin, nous vous enverrons gratuitement sur demande notre catalogue des semences de légumes et de fleurs. **LES SEMENCES LAVAL**, 88-B Boulevard Labellie, L'ABORD-A-PLOUFFE, Qué.

**UN REMEDE NATUREL** qui met fin rapidement aux troubles du fœde. Il purifie le sang, aide l'estomac et l'intestin. Un excellent remède de santé pour tous. Par maille \$1.00 ch., **SPECIAL** 6 pour \$5.00. Adresse: **CHS-EUG. GILARD**, herboriste, 52, 38ème Avenue. Laval ouest, Co. Laval, Qué.

## LA BERNARDINE

**MERVEILLEUSE TISANE** préparée par Les Pères Cisterciens pour maladie de l'estomac, de l'intestin, du fœde, de la peau, \$1.25 la boîte. Abbaye des Pères Cisterciens, Rougemont, Qué.

## TERRES A VENDRE :

**TERRE à vendre** ou doner à moitié, 112 arpents, roulant au complet, 14 vaches, trayeruse électrique, frigidaire à lait, Transport du lait à Montréal. Service d'autobus. Téléphone. **JEOVAH BLAIN**, St-Basile-le-Grand, Co. Chambly.

## Bas au prix du gros

No 121 — Bas nylon dames, 45GG subs — prix la douz. \$7.00  
Couleur nouvelle — pts 8 1/2 à 11.  
No 321A — Bas nylon dames, 51GG subs — prix la douz. \$8.50  
Couleur nouvelle — pts 8 1/2 à 11.  
No 45 — Bas nylon dames, 45GG parfaits — prix la douz. \$10.00  
Couleur nouvelle — pts 10-10 1/2 et 11 seulement.

No 700M — Bas pour hommes 100% pur spun nylon, seconds — pts 9 à 12 — Prix la douz. \$5.00  
No 60W — Gros bas laine gris pour travail, parfaits — pts 10 à 12 — prix la douz. \$7.00  
No 316 — Bas d'hommes, parfaits, à patrons Argyle, laine et nylon, patrons nouveaux, couleurs assorties, pts 10-12. Prix la douz. \$15.00

**REMARQUES** : En commandant veuillez ajouter à votre montant, la taxe 2% et le transport. Toute commande doit être accompagnée d'un bon de poste, sinon nous expédions C.O.D.  
Demandez catalogue gratuit 1953.

## L. THERRIEN

557 ouest, Notre-Dame,  
C.P. 131, Victoriaville, P.Q.

## BONNES TERRES A VENDRE

Pas d'agents. S'adresser à LA FEDERATION DE L.U.C.C. DE NICOLET, C.P. 113, Nicolet, P.Q., Tél. 336.

**TERRE A VENDRE**, 112 arpents tout en culture. Bonne terre franche, bien bâtie avec ou sans roulant. **LOUIS ANGERS**, Ste-Madeleine, Co. St-Hyacinthe, P.Q.

**A 15 milles de Montréal**, 110 arpents complet, presque neuf, un tracteur Masculin et 30 en bois, roulant au sey-Harris 44 et un 22 presse à foin, moulin à battre et 30 bêtes à cornes. S'adresser à **JACQUES MESSIER**, 611 Lachenaie, Co. L'Assomption, P.Q.

**TERRE A VENDRE**, 95 arpents en culture, maison, étable, porcherie. Silo-grange neuf, tracteur, roulant complet, 30 têtes Holstein enregistrées, 16 vaches laitières quato, 7 bidons par jour, 440 Route nationale, 10 milles Québec, 1 mille St-Augustin. **ROMEO VALIN**, St-Augustin, Co. Portneuf, Qué.

**TERRE A VENDRE** sur le Richelieu entre St-Ours et Sorel avec de bonnes bâtisses et 130 arpents de bonne terre cultivable et 50 arpents en beau bois de service et de chauffage avec bonne condition pour l'acheteur. S'adresser à **ADELARD CHAPPELAINE**, R.R. No 1, St-Ours, P.Q.

**TERRE A VENDRE**, 101 arpents, 10 en bois, 600 coulisse, électricité, eau, bonnes bâtisses. Tout en parfait ordre, faisant le lait pour Montréal, 2 milles du village, 1 mille de la gare, 20 milles de Montréal. Chemin ouvert avec roulant ou sans roulant. **BERNARD LEVEILLE**, Masconche, Nord, R.R. no 3, Co. L'Assomption, P.Q.

**TERRE A VENDRE**, 168 arpents, 20 arpents en bois de chauffage et le reste tout cultivable. S'adresser à **LUCIEN BOURDEAU**, Rang Double, Napierville, Co. Napierville, Tél. 518.

**SACHIFIERAIS** pour vente immédiate à raison de \$4,400 terre à un mille de Rivière Bleue, Témiscouata, 97 acres dont 48 en culture avec tracteur Farmall C. et équipement, récolte, quelques têtes de bétail, 40 volailles, eau courante partout, électricité, poste rurale, Téléphone, chemin entretenu l'hiver. Belle poussa de bois. S'adresser à **EDOUARD HAMEL**, Rivière Bleue, R.R. 6, Témiscouata. Tél. 19-8-10 ou à 207-6 Avenue, Ville LaSalle.

**TERRE de 112 arpents**, 20 en terre noire pour jardinage le reste en terre franche, cultivable, électricité, expédition du lait à Montréal. Tracteur International outillage à vendre avec ou sans roulant. S'adresser à **M. ARMAND JANELLE**, Napierville, Tél. 585.

## Beurre australien vendu à la Russie

L'Office australien des produits laitiers s'est engagé à vendre 2,000 tonnes de beurre à la Russie à 45c la livre (45.3 cents can.); ce prix dépasse le prix prévu dans le contrat avec le Royaume-Uni qui est d'environ 3/6 1/2 d. la livre.

## À VOTRE SANTÉ



Ce n'est pas seulement par propreté  
Que les dents; il faut se brosser!  
Gardez-les en bonne santé.

Lavez vos dents après avoir mangé.  
Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social

## Le service...

(Suite de la page 16)

gramme qui lui assure le maximum de protection compte tenu de sa capacité de payer des primes.

Les représentants des sociétés d'assurances de l'U.C.C. ont été choisis dans le milieu rural de sorte qu'ils sont familiers avec les problèmes de la profession agricole. Ils ont reçu la formation nécessaire à leur travail auquel la plupart consacrent tout leur temps. Ils ont donc intérêt à bien s'acquitter de leur tâche, puisqu'elle est leur gagne-pain. C'est dire l'importance qu'ils attachent à leur fonction et leur souci de vous bien servir.

Avec l'organisation moderne de l'agriculture et les transformations sociales de l'époque, l'assurance est devenue indispensable. Les risques que vous devez supporter sont de plus en plus considérables et vous devez les partager avec d'autres.

Il y a encore beaucoup à faire pour que ce service donne son plein rendement. Plusieurs genres d'assurances devront s'ajouter à ceux qui vous sont offerts présentement. Ainsi, l'assurance-maladie est à l'ordre du jour; les cultivateurs réclament cette protection depuis quelques années et à l'heure actuelle, aucune organisation ne semble en mesure de leur fournir.

Il y a également l'assurance responsabilité civile et l'assurance responsabilité patronale qui intéressent de plus en plus les cultivateurs. Tous ces projets se concrétiseront rapidement si les sociétés d'assurance de l'U.C.C. continuent d'obtenir la même confiance que vous leur avez témoignée depuis leur fondation.

Les cultivateurs n'attendent pas l'intervention de l'Etat pour obtenir la sécurité; ils préfèrent l'organiser eux-mêmes par leur association professionnelle.

**MARCEL TREMBLAY**,  
Directeur de la propagande des assurances de l'U.C.C.

## Meilleure qualité grâce au croisement

L'Ecosse est le berceau du croisement industriel ou de première génération des bovins et des moutons destinés à la boucherie. Dans l'élevage ovin, on a mis au point des méthodes de croisement depuis longtemps déjà pour obtenir les brebis nécessaires. L'expression "demi-sang" pour un cultivateur anglais signifie un descendant d'un bélier Leicester et d'une brebis Cheviot du Nord.

Comme les agneaux de marché en Grande-Bretagne proviennent presque tous de béliers Down accouplés à des "demi-sang", il est important de remarquer que dans une revue des ventes d'agneaux en Ecosse, en 1952, 97% des agneaux appartenaient à la première qualité. Le même rapport indique que 96% des bouvillons produits sur les fermes appartenaient à la catégorie "spéciale" ou à la catégorie "A". Comme le mode de classement du ministère se fonde sur le rendement à l'abattage, il est évident que les cultivateurs écossais sont de très bons nourrisseurs tout aussi bien que d'excellents éleveurs. Une partie du mérite revient sans doute aux modes de croisement adoptés.

## Cause de fatigue

La ménagère s'éviterait beaucoup de fatigue si son aménagement de cuisine était ajusté à sa propre taille. Des tables ou des éviers trop hauts ou trop bas causent souvent des courbatures et des efforts.

## Un laïc nous parle du Sacré-Coeur

Pages brèves, mais brûlantes de foi et d'amour. Sous le titre: "Jésus, mendiant d'amour", M. Ernest Pallascio-Morin, auteur radiophonique bien connu, nous parle des tendresses profondes du Coeur de Jésus et de son empressément à en faire bénéficier ceux qui, comme Marguerite-Marie et quelques autres, répondent à ses divines avances. En vente aux Editions Bellarmine, 8100 boulevard Saint-Laurent, 15 sous franco; \$1.50 la douzaine; \$11.00 le cent, port en plus.

## Vente de lait en poudre à l'U.N.I.C.E.F.

Le ministère de l'Agriculture des Etats-Unis annonce la vente de 25 millions de livres de poudre de lait écrémé à l'UNICEF (Fonds de Secours à l'Enfance des Nations unies). Ce lait provient des 420 millions de livres que possédait la Commodity Credit Corporation le 21 août et qu'elle avait achetées en vertu des programmes de soutien des prix. L'UNICEF a acheté la poudre à un cent la livre et s'en servira dans ses programmes d'alimentation des enfants et dans les secours d'urgence apportés à plusieurs pays étrangers.

## Ne pas faire de menaces aux petits

Forcer un enfant à obéir en le menant, de l'obscurité et aussi de l'agent de police, c'est s'exposer à créer chez lui une peur permanente, de l'obscurité et aussi la peur de l'autorité.

## Les mots croisés de "La Terre de Chez Nous"

### HORIZONTALEMENT

- Petits clochers.
  - Ferai entrer de force.
  - Lieu de supplice. - Songe.
  - Ont été publiées. - Genre de légumes.
  - Suinter. - Une manche, au tennis.
  - Sa Seigneurie, abr. - Chemin de halage. - Marque la réitération.
  - Symbole chimique du bismuth. - Infection chronique de la peau.
  - Appartenir. - Pur, parfait.
  - Tissu. - Equerre en forme de T.
  - Accumuler.
- ### VERTICALEMENT
- Sorte de crépon. - Stupide.
  - Poète allemand, né à Csabad. - Rivière de France.
  - Mets au service. - Cérémonie religieuse.
  - Partie intérieure importante. - Roi d'Israël.
  - Genre d'euphorbiacées. - Appareils.
  - Art. espagnol. - Malpropres.
  - Trois fois. - Chose égarée.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

8-Bords, lisières. - D'un air gai.  
9-Causent une extrême affliction.  
10-Somme qu'on fait vers le milieu de la journée. - A toi.  
(Voir solution en page 31)

Dans le monde des éleveurs

par Vic Pelchat agronome

Conseils aux éleveurs de moutons

Il est certain que plusieurs éleveurs de moutons ont été surpris à la lecture des chiffres...

La saison d'accouplement est déjà commencée dans quelques troupeaux et elle commencera très prochainement dans les autres.

Pour un trop grand nombre, tout ce qui compte dans un bélier, c'est d'avoir un animal qui "fera des petits moutons"...

Si les propriétaires de ces béliers subissent des pertes, par le fait qu'ils obtiennent un fort pourcentage d'agneaux communs...

C'est aussi le temps de faire la sélection de ses brebis pour enlever celles que l'on sait ne pas être bonnes...

L'alimentation que reçoivent actuellement les brebis se traduit dans les résultats que vous obtiendrez l'an prochain...

Avez-vous pensé à traiter vos brebis contre les vers? C'est un travail qui s'impose certainement...

Des brebis couvertes de poux seront en si pauvre condition de chair, au printemps, qu'elles mourront...

REVUE DES MARCHÉS

Le marché des animaux vivants

Prix payés lundi, le 19 octobre, aux marchés à bestiaux de Montréal (Pointe St-Charles et Eastern Public Cattle Market, coin Iberville et Mont-Royal).

Table with 2 columns: Porcs abattus (A, B1, B2, B3, C, D, Léger, Lourds, Semi-castrats, Extra-lourds, Truies) and prices.

Les octrois du gouvernement fédéral au montant de \$200 sur les A et de \$100 sur les B1 sont payés par mandats attachés aux certificats de classification.

Table with 2 columns: Vaches (Choix, Bonnes (locales), Moyennes) and prices.

Renseignements fournis par le bureau du Ministère Fédéral de l'Agriculture, service des marchés en collaboration avec l'Association des agents à commission (Montreal Livestock Exchange) et des différents acheteurs.

Table with 2 columns: Taureaux (Communes, Bons et choix, Moyennes, Communes) and prices.

Table with 2 columns: Veaux de lait (Bons et choix, Communs et moyens, Veaux d'herbe, Pesants) and prices.

Table with 2 columns: Moutons (Vieux moutons, Agneaux, bons, Communs) and prices.

Table with 2 columns: Taureaux (Choix, Bonnes, Moyennes, Communes) and prices.

Table with 2 columns: Bouvillons (Bons, Moyens, Communs) and prices.

Le marché des produits avicoles

VOLAILLES EN BOITES

Semaine finissant mardi, le 20 octobre

POULETS ABATTUS (Au-dessus de 5 livres)

Table with 2 columns: Spécial, A, B, C and prices.

(De 4 à 5 livres)

Table with 2 columns: Spécial, A, B, C and prices.

(De 3 à 4 livres)

Table with 2 columns: Spécial, A, B, C and prices.

(Au-dessous de 3 livres)

Table with 2 columns: Spécial, A, B, C and prices.

POULES ABATTUES (Au-dessus de 5 livres)

Table with 2 columns: Spécial, A, B, C and prices.

(De 4 à 5 livres)

Table with 2 columns: Spécial, A and prices.

Prix payés sur le marché de Montréal, d'après les renseignements fournis par le Service fédéral de l'Aviculture (Division de l'Industrie animale), à Montréal, pour de la volaille classifiée et emballée en boîtes standard.

Table with 2 columns: B, C and prices.

(Moins de 4 livres)

Table with 2 columns: Spécial, A, B, C and prices.

Jeunes dindes et jeunes dindons vivants

Table with 2 columns: Moins de 18 livres, Plus de 18 livres and prices.

Jeunes dindes et jeunes dindons abattus

Table with 2 columns: Moins de 18 livres A, B, Plus de 18 livres A, B and prices.

VOLAILLES VIVANTES

Table with 2 columns: Poules (Plus de 5 livres, De 4 à 5 livres, Moins de 4 livres) and prices.

Table with 2 columns: Poulets (Plus de 5 livres, 4 à 5 livres, 3 à 4 livres, Moins de 3 livres) and prices.

OEUFS

Prix payés mardi, le 20 octobre inclusivement

Prix aux producteurs à Montréal

Oeufs non classés (caisses retournées)

Table with 2 columns: Gros, Moyens, Petits, B, C and prices.

Prix sur place à Montréal

Oeufs triés (caisses gratuites)

Table with 2 columns: Gros, Moyens, Petits, B, C and prices.

Prix de gros aux détaillants à Montréal (cartons d'une douz.)

Table with 2 columns: Gros, Moyens, Petits, B, C and prices.

Prix aux détaillants aux consommateurs (cartons de douzaines)

Table with 2 columns: Gros, Moyens, Petits, B, C and prices.

Prix du beurre et du fromage

Mardi dernier, le 20 octobre, le prix du beurre à Montréal s'établissait à 61 1/4 cts pour le beurre frais No 1 pasteurisé.

Le fromage blanc du Québec se vendait au gros 29 1/2 cents la livre; celui de l'Ontario, 30 1/2 cents.

Ces prix sont ceux fournis aux journaux par le Service des Marchés du Ministère fédéral de l'Agriculture.

lement important de les débarrasser de ces poux avant l'hiver. Avec le nouveau produit maintenant en vente, il n'est pas nécessaire de baigner les moutons.

Que dire de la bergerie? Il n'est pas nécessaire qu'elle soit spacieuse, mais elle doit posséder les trois qualités suivantes: sèche, sans courants d'air, bien ventilée.

Le marché aux fruits et légumes

A MONTREAL, LE 19 OCTOBRE

Prix payés par les marchands de légumes au marché Bonsecours, jusqu'à 9 h. 30 de l'avant-midi.

POMMES: Mar. inc., Wolfe River, 2.00; McIntosh, 2.50-3.00; tombées, 1.50-1.75; Fameuses, 1.75-2.00; tombées, 1.25-1.50; Scarlet, 2.00 le minot.

AIL: Mar. inc., 3.25-3.50 la doz. de tresses.

BETTERAVES: Mar. inc., 30-40c la douzaine de paquets; 90-100/50 livres.

BROCOLI: Mar. inc., 2.00-2.25 la douzaine de paquets.

CAROTTES: Mar. inc., 30-40c la douzaine de paquets; lavées, 90-100/50 livres.

CELERI: Mar. inc., 1.00; petit, 35-50c la douzaine de pieds; 1.75-2.00 le cagot.

CHICOREE: Mar. inc., 1.50-2.00 2 douzaines.

CHOUX: Mar. inc., 90c/50 livres; rouges et savoy, 1.00; chinois, 1.25-1.50 la douzaine.

CHOUX-FLEURS: Mar. inc., 1.50 la douzaine.

CITROUILLES: Mar. inc., 2.00-3.00 la douzaine; petites, 90-100.

COURGES: Mar. inc., 75-1.00; Hubbard, 2.00-2.50 la douzaine.

EPINARDS: Mar. inc., 75-90c le minot.

Baisse marquée des exportations aux E.-U.

Les exportations agricoles des Etats-Unis pendant l'année terminée le 30 juin ont atteint 2.8 milliards de dollars, soit 31% de moins que le sommet de 4 milliards atteint l'an dernier.

LAITUE: Mar. inc., 1.50 pour 27 à 36 pommes.

NAVETS: Mar. inc., 90-100/50 livres.

OIGNONS: Mar. inc., 35-40c la douzaine de paquets; jaunes, 1.15-1.25; rouges, 1.50/50 livres.

PANAIS: Mar. inc., 2.00-2.25 le minot.

PATATES: Mar. inc., 90-1.00; terre noire, 75-90/75 livres.

PERSIL: Mar. inc., 35-40c la douzaine de paquets.

POIREAUX: Mar. inc., 40-50c la douzaine; autres, 25-50c.

RADIS: Mar. inc., 40c la douzaine de paquets.

SALSIFIS: Mar. inc., 1.00 la douzaine de paquets.

Marché avicole à Montréal

Nous donnons ici chaque semaine le rapport du marché des oeufs et de la volaille tel que fourni par M. Noël Hénault, inspecteur régional division de l'Aviculture, ministère fédéral de l'Agriculture, à Montréal.

Toutes les catégories d'oeufs ont accusé une baisse des prix au cours des derniers jours par suite des nombreuses offres de A moyens seuls venant de l'Ontario...

Les marchés des volailles sont stables et ne présentent que des variations mineures des prix pour certains groupes. Le trafic des dindes se fait maintenant à l'allure habituelle des lendemains de fête et les prix à l'endroit des gros dindons ont fléchi...

Le marché à bestiaux

Voici au sujet des animaux vivants, les commentaires que nous fait tenir M. Gérard Rodrigue, surveillant de district du Service fédéral de l'Industrie animale.

Lundi, le 19 octobre, les arrivages sur les deux marchés à bestiaux de Montréal se chiffraient à 1,380 bovins, 1,545 veaux, 1,973 agneaux et moutons, et 1,270 porcs.

Les veaux de lait et les veaux d'herbe s'échangeaient bien à des prix stables tandis que les veaux pesants, de 300 livres et plus, n'étaient pas en demande et se vendaient très lentement.

Les bons agneaux se vendaient à des prix stables, soit de \$21.00 à \$21.50, non classés, \$22.00, classés. Les moutons variaient de \$4.00 à \$8.00.

Les porcs enregistrèrent un autre gain, cette fois de \$1.50, se vendant à \$36.50 (catégorie A). Les truies valaient \$1.90 de plus, soit \$24.00.

Le prix des pommes de terre

Mardi, le 20 octobre, sur le marché de Montréal, les prix du gros au détail pour les pommes de terre étaient les suivants:

Table with 2 columns: Pommes de terre du Québec (75 livres, No 1, nouvelles), Blanches du N.B., Ile du Prince-Edouard (Blanches, 75 livres) and prices.

## Aspects de la situation...

(Suite de la page 3)

naissance. Chacun doit aussi remarquer que la population rurale est en diminution constante et que l'union n'est pas un luxe pour ceux qui restent, mais une criante nécessité. La situation des producteurs est d'autant plus difficile que l'attention des gouvernements se porte tout naturellement vers des consommateurs de plus en plus nombreux et conscients de leur force. Comment rétablir un minimum d'équilibre si ce n'est par l'union? Nous tenons chez nous au maintien de l'agriculture familiale. Les grandes fermes, fortement mécanisées, créent une concurrence dangereuse et risquent de se développer à son détriment. Si nous tenons justement à la survie de l'exploitation familiale, il nous faut viser à une production efficace dans l'adaptation des cadres anciens.

— Il reste donc des problèmes?

— C'est, conclut le président général, ce que j'ai voulu montrer en ne prenant que le dessus du panier. Si l'U.C.C. n'existait pas, il faudrait se hâter de la fonder... Mais elle existe et il n'y a pas de raison pour que le dernier des cultivateurs de la province s'abstienne de lui prêter main forte.

Domènique BEAUDIN

## La place de l'industrie...

(Suite de la page 3)

végétales. On fera valoir que les marchés deviennent de plus en plus rares à l'étranger et que les obstacles s'accumulent contre nos produits laitiers sur les marchés étrangers. Jusqu'à ce que le marché devienne plus libre, les producteurs de lait se croient justifiés de réclamer au moins une plus grande protection sur le marché domestique.

Comme deuxième grande réalisation, la Fédération des Producteurs de lait a à son crédit l'organisation d'une campagne de publicité en faveur des produits laitiers. On veut faire comprendre au cultivateur que le consommateur jouit aujourd'hui d'une variété de produits beaucoup plus grande qu'autrefois. La vente de ces produits est accompagnée d'une réclame tapageuse. Il ne faut pas s'étonner si le consommateur des villes, assiégré de toutes parts par cette réclame de toutes sortes de produits alimentaires, a fini par oublier la valeur nutritive des produits laitiers et le bas prix de ces derniers par rapport aux autres produits qu'on lui offre par tous les procédés imaginables. Le principal but de cette campagne de publicité, inaugurée en 1950, a donc été de rappeler au consommateur la grande valeur nutritive du lait et des produits laitiers et leurs prix plus abordables si on les compare à ceux de bien d'autres produits alimentaires.

La publicité des produits laitiers a en outre pour but de mettre la population en général au courant de l'importance que l'industrie laitière représente pour le pays et des difficultés qu'éprouvent les producteurs de lait à tenir le coup en face d'un coût de production qu'on ne peut guère comprimer étant donné le courant d'inflation qui ne cesse

de grossir les frais de production sans contrepartie dans les prix payés aux producteurs. En somme, il s'agit de faire connaître l'importance de l'industrie laitière tant au point de vue économique que santé publique. Ces raisons sont amplement suffisantes, selon la Fédération des Producteurs de lait, pour qu'on soit justifié de réclamer une certaine protection équivalente à celle que l'on accorde à d'autres industries de moindre importance.

La campagne de publicité vise un autre but qui a son importance. On compte mettre de côté une certaine somme afin de pousser les recherches sur différents produits laitiers, notamment le beurre dont il y a lieu de comparer la valeur nutritive par rapport à celle des autres gras animaux ou végétaux. Il appartient aux producteurs de beurre de voir à ce que ces recherches se poursuivent. La Fédération des Producteurs de lait a eu à ce point de vue l'appui du Conseil national de l'industrie laitière, représentant les entreprises de transformation du lait, et de différentes institutions secondaires d'enseignement agricole.

Dans Québec, l'organisation de la publicité est confiée à un comité provincial composé de M. H.-C. Bois, qui en est le président, M. P.-D. MacArthur et M. J.-B. Lemoine. Il n'est pas exagéré d'affirmer, selon M. Lemoine, qu'à Montréal même on a toujours consacré un plus gros montant à la publicité qu'on en avait souscrit dans chaque campagne. Au 30 septembre dernier, la souscription par les cultivateurs de la province serait sensiblement plus élevée que celle de l'an dernier. Les chiffres ne sont pas encore établis définitivement, mais on parle de quelques milliers de dollars de plus. Il reste cependant que si l'on tient compte de l'importance de l'industrie laitière de notre province par rapport à celle du reste du pays et des souscriptions recueillies dans les autres provinces, notre contribution est manifestement trop basse. Il ne faut pas oublier que le Québec est, après l'Ontario, le plus gros producteur de lait du pays et que l'industrie laitière est plus importante pour notre province que partout ailleurs au pays.

Avant de clore l'entretien, M. Lemoine tient à ajouter que malgré les résultats encourageants obtenus, on est encore en face de gros problèmes. Il se demande, par exemple, si on ne sera pas amené un jour ou l'autre à diriger la livraison de notre lait vers différentes industries de transformation. En d'autres termes, affecter le surplus de notre production que le marché domestique ne peut pas absorber à des industries de transformation qui pourraient fabriquer des produits dont il y aurait des débouchés sur d'autres marchés.

Dernière constatation, M. Lemoine signale que les producteurs de fromage de l'Ontario font un effort considérable pour maintenir le prix de leur fromage, malgré la perte presque complète de ce marché à l'étranger, à cause des difficultés du change et de la concurrence. Ils n'ont pas réalisé leur objectif étant donné l'impossibilité pour les pro-

ducteurs de fromage du Québec de leur accorder toute la collaboration désirable faute d'une loi de mise sur le marché des produits agricoles qui n'existe pas encore dans Québec.

Autre point que souligne M. Lemoine. La situation des laits concentrés est plus intéressante dans les provinces de Québec et d'Ontario. Si on avait pu, comme en Ontario, négocier une entente collective avec les fabricants de laits concentrés dans la province et s'il y avait un comité conjoint qui assurerait l'uniformité des négociations, la situation serait incontestablement bien meilleure encore.

A une question directe se rapportant à la situation de l'agriculture en général, qui pourrait sans doute être plus reluisante à l'heure actuelle, M. Lemoine refuse pourtant de se laisser classer soit parmi les optimistes soit parmi les pessimistes. Il donne pour raison qu'il ne possède pas le pouvoir de décider de l'avenir de l'industrie laitière. Néanmoins, il y a des rayons d'espoir ici et là. Le vice-président général cite entre autres les grandes possibilités d'absorption du marché canadien, l'augmentation de la population surtout dans les villes, l'accroissement de la consommation *per capita*, l'encouragement donné à la consommation par une publicité constante et menée avec vigueur, une politique de protection adéquate et sur le plan provincial et sur le plan fédéral obtenue par des producteurs bien organisés, connaissant bien leurs problèmes et sachant où ils vont, tout cela peut garantir la prospérité de l'industrie laitière au Canada et dans la province de Québec.

Tout cela, de conclure M. Lemoine, peut se réaliser, mais à une condition. C'est que les cultivateurs intéressés à l'industrie laitière dans la province de Québec réalisent qu'ils décideront eux-mêmes de leur avenir s'ils admettent une fois pour toutes qu'avec l'individualisme nous nous acheminons vers la misère. Avec l'association, au contraire, nous pouvons nous assurer un bel avenir. L'individualisme est passé de mode dans un monde où toutes les classes sont solidement organisées. Il est grand temps que les cultivateurs du Québec le comprennent et s'organisent non pour la lutte, mais pour travailler à promouvoir et à défendre leurs légitimes intérêts.

Bernard BERUBE

## Le congrès...

(suite de la page 2)

Cultivateurs, le 29ème Congrès annuel de l'U.C.C. qui se tiendra à St-Hyacinthe, les 21 et 22 octobre prochain, est le vôtre. Venez nombreux assister à ce congrès, même au prix de sacrifices appréciables. Venez nombreux assister à la messe d'ouverture du Congrès en la cathédrale de St-Hyacinthe, mercredi, le 21 octobre, à 9 h. 30 a.m. Faites les sacrifices nécessaires pour être présents à ce premier acte du congrès et implorer les bénédictions divines sur vos travaux et vos familles. Si vous êtes de vrais cultivateurs, vous ne pouvez oublier Dieu dans votre travail, car vous attendez plus de Dieu que de votre travail. Vous constatez quotidiennement le sens profond de cette vérité de l'Evangile:

"Planter n'est rien, arroser n'est rien, le tout est de faire pousser."  
"Et c'est Dieu seul qui en a le pouvoir."

F.-X. COTE, Ptre  
Aumônier général de l'U.C.C.

## Les relations...

(Suite de la page 20)

quence à la Fédération des Jardiers. Aucun développement n'est survenu depuis.

### LE CONSEIL DE L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE DU QUÉBEC

La principale activité de ce conseil consiste à promouvoir une plus grande consommation de produits agricoles québécois et à en améliorer les conditions de la distribution. L'U.C.C. lui a encore accordé sa coopération. Les représentants de l'Union auprès de ce conseil sont MM. Louis-Philippe Poulin et Gérard Giroux, ce dernier étant responsable de notre participation aux activités de la section des fruits et légumes du conseil.

### DIVERS

Comme par les années passées, plusieurs de nos dirigeants ont

continué leur collaboration active au mouvement des caisses populaires. Notre président général occupe toujours la vice-présidence de la Fédération des Caisses populaires et quelques autres membres de notre conseil général agissent en qualité de représentants de leurs unions régionales auprès de la Fédération.

L'Union a repris ses relations avec la Société d'Education des Adultes de la province de Québec. La Société a été réorganisée et elle semble avoir maintenant bonne envie de vivre. MM. Louis-Philippe Poulin et Léopold Larivée ont participé à plusieurs de ces réunions et lors de l'assemblée générale annuelle de la Société, M. Larivée a été élu administrateur.

M. Thiribe Belzile a représenté l'Union à quelques réunions du comité exécutif de la Chambre de Commerce de la province de Québec. Il a également pris une part active aux études du conseil d'o-

rientation économique de la Chambre de Commerce du District de Montréal. Il est toujours membre du conseil d'administration de cette dernière.

M. Jean-Baptiste Lemoine occupe encore le poste de vice-président de l'Association des Producteurs de Betteraves à sucre de la province. A ce titre, il a assisté à plusieurs réunions de cette association ainsi qu'à des réunions du comité exécutif de l'Association nationale des Producteurs de Betteraves à sucre.

Le comité exécutif a délégué M. Samuel Audette pour représenter l'Union auprès de l'Association forestière du Québec et de la Société Canadienne d'Etablissement rural. Il a assisté à plusieurs réunions de ces deux organismes. La Société canadienne d'Etablissement rural a tenu des journées d'étude provinciales à Nicolet, du 20 au 22 juin. Nos deux aumôniers généraux ainsi que des représentants

de quelques-unes de nos fédérations y ont assisté.

Nos relations avec la J.A.C. sont toujours empreintes d'une grande cordialité. M. Jean-Baptiste Lemoine a été le conférencier invité à l'ouverture de la Semaine de Fierté rurale, à Sainte-Martine, le 3 mai dernier.

M. Arthur Dubé, président de la Fédération de Rimouski-est et membre du comité exécutif, a représenté l'Union auprès de la Confédération des Chantiers coopératifs.

Au moyen d'un exhibit, l'Union a présenté ses hommages aux visiteurs du Salon National de l'Agriculture tenu au Palais du Commerce, à Montréal, du 16 au 22 février.

La situation malheureuse faite aux écoles françaises de Maillardville a incité l'Union à appuyer la campagne du Conseil de la Vie Française et à lui verser, à même le fonds du Sou de la Fraternité

française, une somme de \$100 pour venir en aide à ces écoles.

Nous reconnaissons que ces notes sont incomplètes. Toutefois, elles permettront sûrement à nos membres de constater que l'Union s'efforce d'appliquer une politique de présence partout où elle croit devoir exprimer les opinions de ses membres et servir leurs intérêts. Le lecteur trouvera au chapitre de la défense des intérêts professionnels d'autres renseignements au sujet de nos démarches auprès du gouvernement fédéral, du gouvernement provincial, etc. (Voir page 11 dans ce numéro de "La Terre de Chez Nous").

## La récolte de blé est presque terminée

Les cultivateurs de l'Ouest, favorisés par le beau temps, ont moissonné la plus grande partie de leur récolte de blé que l'on estime à 564.000.000 de boisseaux de blé.

Une autre semaine ou 10 jours de temps favorable, et la tâche sera terminée. Viendra ensuite le problème plus difficile, la mise en marché des grains.

Un temps ensoleillé a prévalu dans les Prairies au cours des deux dernières semaines et les moissonneurs ont travaillé jusqu'à la nuit pour terminer la récolte avant la première chute de neige.

La récolte de blé prévue pour cette année est passablement inférieure à celle de 1952, qui fut de 664.000.000 de boisseaux, un total sans précédent, mais les cultivateurs semblent satisfaits.

C'est au Manitoba que la moisson est la plus avancée. La récolte est presque terminée dans les régions du sud et progresse rapidement dans le nord.

Plusieurs régions du sud et du centre de la Saskatchewan ont terminé le battage. Dans l'ensemble, de la province, presque tout le blé a été coupé.

Plus de 95 p. 100 du blé de l'Alberta est coupé et 80 p. 100 est battu.

Alors qu'il restait 362.700.000 boisseaux de la dernière récolte au 31 juillet, les cultivateurs devaient faire face à des entrepôts bondés quand ils ont livré la troisième récolte successive de plus de 500.000.000 de boisseaux.

En dépit des indices d'une diminution des ventes à l'étranger, les expéditions à destination d'outre-mer pour les 10 premières semaines de l'année agricole 1953-1954 ont été de plus de 49.000.000 de boisseaux, comparativement à 51.000.000 pour la même période l'an dernier.

## Solution des mots croisés

(suite de la page 29)

### HORIZONTALEMENT

- Clochetons.
- Refoulerai.
- Enfer. Réve.
- Parues.
- Suer. Set.
- SS. Le. Re.
- Bi. Lèpre.
- Ere. Saint.
- Toile. Te.
- Entassés.

### VERTICALEMENT

- Creps Bête.
- Lenau. Itou.
- Offres. Rit.
- Coeur. Ela.
- Hure. Es.
- El. Sa'es.
- Ter. Epave.
- Orcès. Ri.
- Navrérent.
- Sieste. Tes.

## JARDES?



"JE LES FAIS VITE PASSER!"

dit C. W. Pace, de Langmont, Colorado

« Des que je vois des signes de jordes, bacieries ou sensibilité chez mes chevaux, j'emploie Absorbine. Notre vétérinaire la recommande et je l'emploie depuis plus de 16 ans. »

Absorbine a fait ses preuves pour soulager jordes, molette, écorchures aux épaves et autres troubles congestifs. Réputée depuis plus de 50 ans. Employée par nombre de vétérinaires. Ne cause pas d'ampoules ni ne fait tomber le poil. \$2.50 la Ecuelle durable aux pharmacies.

W. F. Yeung, Inc., Lyman House, Montréal

**ABSORBINE**

## Le Bûcheron

Tranche de vie au  
chantier de Québec-Sud

Cette année, le chantier coopératif de Québec-sud opère conjointement avec les chantiers coopératifs de St-Ephrem, de St-Prospère et du chantier coopératif régional de Québec-sud à Sammaur. Le contrat signé avec la compagnie Brown est de 7.200 cordes. Nous sommes présentement 71 hommes au camp et le nombre désiré pour remplir le contrat est fixé à 85 hommes.

La coupe est commencée depuis trois semaines; le nombre de cordes s'accroît de jour en jour avec le nombre de bûcherons, qui sont heureux d'avoir à leur crédit 1.220 cordes coupées.

La marche du chantier coopératif conjoint est dirigée par le gérant, M. Honoré Gosselin, qui a déjà plusieurs années d'expérience en coopération. Le chantier est sous la direction du président, M. Hermidas Ferland, du vice-président, M. Simon Poulin, de MM. Fernand Boulet et Gérard Duval, ce dernier secrétaire.

La cuisine est entre bonnes mains, ce qui donne à chacun l'envie de s'y rendre et de goûter les délicieux mets préparés par le cuisinier, M. Fernand Boulet.

Le soir du 30 septembre, nous avons eu la visite de l'aumônier général des bûcherons, le Révérend Père Engelbert Lacasse, S.J., qui commença par saluer chacun de nous. Après le souper, le Père Lacasse a béni une croix érigée devant les camps en forêt, puis les camps et la cuisine. Il y eut ensuite réunion dans la cuisine, en préparation à la confession. Après les confessions, on discuta avec le Révérend Père Lacasse de la bonne marche du chantier.

Le lendemain, la journée commença par le saint Sacrifice de la messe. Tous se sont fait un devoir d'y assister dévotement et de recevoir la sainte communion. La journée commença sous le regard du bon Dieu nous a procuré joie et reconfort. Le midi, le R. Père Lacasse, après avoir promis de revenir, nous quitta pour se rendre au chantier coopératif de Trois-Rivières.

L'étude commencée est sur la voie du progrès. Nous avons nommé de bons chefs d'équipes, qui sauront bien s'acquitter de leur tâche et permettre à chacun de mieux comprendre et de connaître le rôle qu'il a à jouer dans le chantier coopératif.

Nous sommes fiers de participer aux opérations du chantier coopératif de l'U.C.C. de Québec-sud. La plupart sont de vieux coopérateurs qui ont fait leur preuve dans le passé pour maintenir la bonne renommée des chantiers coopératifs dans la région de la Beauce.

Gérard DUVAL, secrétaire

## Journée forestière à Warwick le 3 novembre

À la demande des propriétaires de terre à bois et d'érablière, le directeur du bureau de Renseignements forestiers, M. Roch Denis, I.F., tiendra une journée forestière le 3 novembre (le 4, s'il pleut le 3) chez M. Alfred Pépin (sur route No 5 entre Warwick et Athabasca).

La journée débutera à 10 h. 30 précises et les participants voudront bien apporter leur lunch et s'habiller pour circuler à leur aise en forêt.

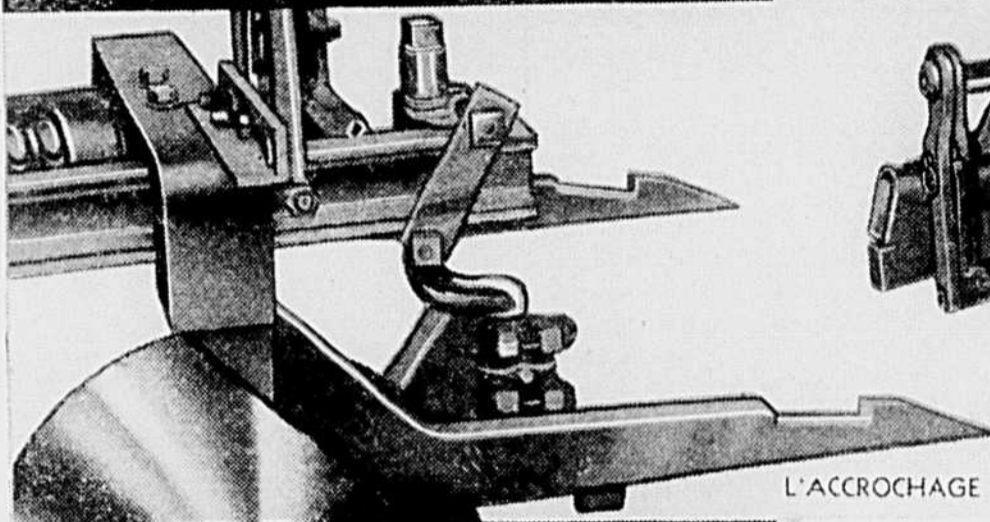
Au cours de la journée, les participants pourront voir des reboisements, des plantations de saugeons d'érable à sucre, avoir des démonstrations sur la façon de bien cultiver une terre à bois, sur la manière de dépresser de jeunes érables et sur les soins à donner aux érables plus âgés. La terre à bois de M. Pépin et son érablière se prêtent bien aux démonstrations. Si nécessaire, les visiteurs seront amenés dans des boises voisines à celui de M. Pépin.

## Enfin... accrochage automatique avec FARMALL

# Fast-Hitch

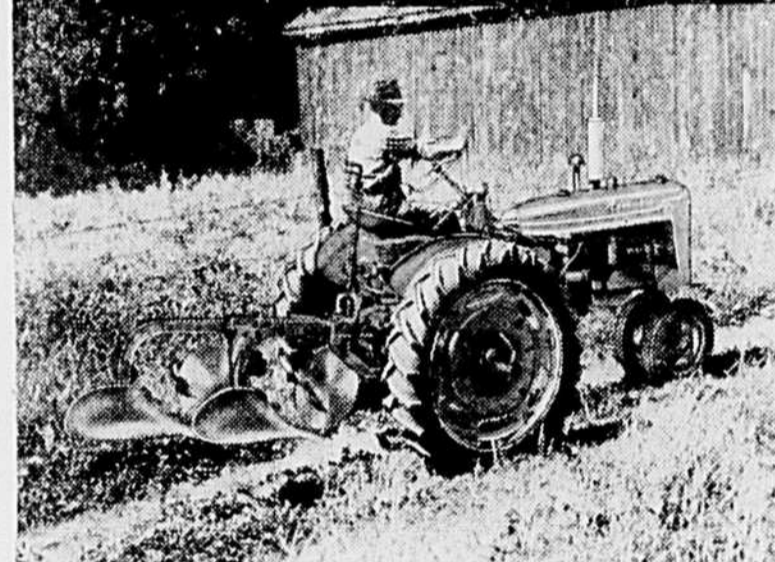
pour le McCormick Farmall Super C

### 1. RECULEZ



L'ACCROCHAGE EST UN JEU!

### 2... ET PARTEZ!



Le moyen le plus facile et le plus rapide qu'on ait jamais mis au point pour accrocher les instruments!

Il n'y a jamais eu rien de tel. C'est si nouveau, si révolutionnaire, si perfectionné que vous voudrez essayer vous-même l'accrochage Farmall Fast-Hitch.

Voici tout ce que vous avez à faire. Reculez le Farmall Super C, alignez les manchons avec les deux barres d'accouplement de l'instrument. En reculant, les barres s'accrocheront automatiquement, instantanément, avec précision.

Maniez un levier hydraulique et l'instrument se relève — vous voilà prêt à travailler, sans quitter le siège du tracteur, sans tirer, sans pousser, sans effort. Aucun raccord coûteux ou compliqué.

On accroche en quelques secondes. Le tracteur et la puissance hydraulique travaillent à la place des muscles.

Essayez-le MAINTENANT. Voyez votre marchand autorisé International Harvester.

#### LA COMMANDE DES INSTRUMENTS EST DEVENUE ULTRA-SIMPLE

A—L'hydraulique soulève et abaisse les instruments F-H ou la barre de traction pour les instruments remarqués.

B—L'attelage s'ajuste hydrauliquement selon la profondeur de labour désirée.

C—L'instrument se met de niveau hydrauliquement.

Fast-Hitch flotte librement dans trois sens. Tous les instruments McCormick F-H sont libres de "flatter" verticalement, latéralement ou en biais. Fast-Hitch est aussi rigide. En un instant, on peut régler Fast-Hitch pour qu'il soit rigide au lieu de flatter, ou partiellement flatter et partiellement rigide.

La barre de traction Fast-Hitch se commande hydrauliquement. En quelques secondes, on glisse la barre de traction en position pour les instruments remarqués.

Adaptateur Fast-Hitch pour les instruments spéciaux et pour le système d'attelage en 3 points.

Vous pouvez commander les instruments portés à l'avant et à l'arrière, ensemble ou séparément. De plus, vous pouvez enlever le cylindre hydraulique Fast-Hitch et l'employer sur les instruments remarqués à montage standard pour commande à distance.

Fast-Hitch améliore véritablement la qualité du travail et établit un nouveau critère de commodité, de vitesse et de qualité.

Demandez une démonstration gratuite du Farmall Fast-Hitch à votre marchand autorisé I.H. Demandez aussi à voir la série des instruments Fast-Hitch.

EN

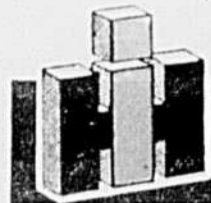
TÊTE

DU

PROGRÈS

AGRICOLE

Au cours des 24 derniers mois, I.H. a construit pour vous une longue liste de nouvelles machines aratoires, de camions, de réfrigérateurs, de congélateurs, de conditionneurs d'air et de déshumidificateurs. Comme dans le passé, International Harvester continue à montrer la voie en offrant aux cultivateurs de nouvelles machines destinées à augmenter la production et à réduire les frais, autant qu'à diminuer le travail. Cela fait partie du programme que s'impose International Harvester pour offrir au cultivateur un équipement perfectionné qui est à la hauteur des problèmes de la production agricole moderne.



# INTERNATIONAL HARVESTER

INTERNATIONAL HARVESTER COMPANY OF CANADA LIMITED, HAMILTON, ONTARIO

## MAINTENANT EN BROCHURE

LES EDITIONS DE L'U.C.C.

annoncent la parution du Cours à Domicile de l'année 1952-53.

Ce cours, rédigé par M. Paul-Emile Charron, L.S.s., agronome, assistant secrétaire de la Fédération des Caisses populaires, avait pour titre

"Les Caisses Populaires Desjardins"

C'est une brochure de 162 pages qui se vend au prix de \$0.35 l'exemplaire ou de \$3.50 la douzaine.

## LA LIBRAIRIE DE L'U.C.C.

515, avenue VIGER,

MONTREAL (24), P.Q.